

Direction des Etudes des
Répertoires et des Statistiques

ETUDE
novembre 2015

Les exploitants et entrepreneurs agricoles en 2014

Les exploitants et entrepreneurs agricoles en 2014

DIRECTION DES ETUDES, DES REPERTOIRES
ET DES STATISTIQUES

Directeur de la publication :
Alain PELC

pelc.alain@ccmsa.msa.fr

Département "Cotisations"

Marc PARMENTIER

parmentier.marc@ccmsa.msa.fr

Étude réalisée par :

Véronique LAIROT

lairot.veronique@ccmsa.msa.fr

Rédacteur en Chef :

David FOUCAUD

foucaud.david@ccmsa.msa.fr

Mise en forme :

Michèle LALLAOURET

Diffusion :

Claudine GAILLARD

gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr

Mireille MEDELICE

medelice.mireille@ccmsa.msa.fr

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX, GRAPHIQUES ET CARTES	4
LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES GRAPHIQUES	4
LISTE DES CARTES.....	5
RESUME	7
METHODOLOGIE	9
CHAMP DE LA POPULATION.....	10
LES DIFFERENCES DE CONCEPTS AVEC LA STATISTIQUE PUBLIQUE DU BILAN ANNUEL DE L'EMPLOI AGRICOLE.....	11
1 - LES EXPLOITATIONS OU ENTREPRISES AGRICOLES.....	12
1.1 - Les disparitions d'exploitations agricoles marquent le pas en 2014.....	12
1.2 - Les exploitations agricoles sont principalement en grandes cultures.....	14
1.3 - La taille des exploitations repart à la hausse et les inégalités entre exploitations agricoles se creusent	15
1.4 - En constante progression, les exploitations et entreprises agricoles en société sont encore minoritaires	19
1.5 - Comme en 2013, un peu moins de 15 % des exploitations ont au moins un quart de leur capital détenu par des associés qui ne travaillent pas sur l'exploitation.....	21
2 - DEMOGRAPHIE ET GEOGRAPHIE DES CHEFS D'EXPLOITATION OU D'ENTREPRISE AGRICOLE	23
2.1 - Les effectifs de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole diminuent modérément depuis 3 ans	23
2.2 - Les exploitants et les chefs d'entreprise agricole sont principalement midipyrrénéens, ligériens, bretons, rhonalpains ou aquitains	25
2.3 - Hommes ou femmes, l'âge moyen des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole progresses toujours	26
2.4 - Près d'un quart des chefs sont des cheffes	29

3 - EXERCICE DE L'ACTIVITE AGRICOLE DES CHEFS D'EXPLOITATION OU D'ENTREPRISE AGRICOLE	31
3.1 - La superficie moyenne par exploitant progresse encore.....	31
3.2 - Les chefs travaillent majoritairement en société au nord de la Loire et en nom personnel au sud	33
3.3 - L'activité agricole est très majoritairement exclusive	34
3.4 - Plus d'un exploitant ou entrepreneur sur cinq a changé de forme juridique au cours de la décennie 2004-2014.....	36
4 - ENTREES ET SORTIES DU METIER DE CHEF D'EXPLOITATION OU D'ENTREPRISE AGRICOLE	37
4.1 - L'agriculture traditionnelle perd des chefs, les centres équestres en gagnent	37
4.2 - 17 % des terres pourraient changer d'exploitant d'ici à cinq ans	38
5 - DONNEES SOCIALES ET FISCALES	39
5.1 - Une assiette brute de cotisations en hausse dans un contexte de contraction des revenus professionnels 2013	39
5.2 - L'imposition au réel prédomine partout sauf en Corse et en Languedoc-Roussillon	46
5.3 - Près de 85 % des chefs sont imposés sur une assiette triennale	48
5.4 - Les revenus professionnels 2013 diminuent de - 10,6 %.....	49
5.5 - L'orientation de production est un facteur de dispersion des revenus professionnels....	52
6 - UNE TYPOLOGIE DES EXPLOITANTS ET ENTREPRISES AGRICOLES	55
6.1 - L'échantillon stratifié proportionnel	55
6.2 - Les axes factoriels	56
6.3 - Les différents groupes de chefs	58
ANNEXES	65
SIGLES CITES	65

LISTE DES TABLEAUX, GRAPHIQUES ET CARTES

Liste des tableaux

Tableau 1	Evolution annuelle du nombre d'exploitations ou d'entreprises agricoles dirigées par un non-salarié agricole France métropolitaine.....	12
Tableau 2	Evolution des formes juridiques « sociétés » et « nom personnel » des entreprises agricoles de 2004 à 2014 - France métropolitaine	19
Tableau 3	Evolution de la forme juridique en nom personnel de 2004 à 2014 France métropolitaine	20
Tableau 4	Evolution annuelle de la population des actifs non salariés agricoles France métropolitaine	23
Tableau 5	Evolution de la superficie d'exploitation par forme juridique de 2012 à 2014 France métropolitaine.....	33
Tableau 6	Evolution du nombre de chefs par grand secteur d'activité (catégorie Atexa) année 2014 - France métropolitaine.....	38
Tableau 7	Repartition des effectifs par tranche d'assiette en 2013 et 2014.....	46
Tableau 8	Caracteristiques des axes factoriels	56
Tableau 9	Ce qui différencie les groupes de la typologie entre eux.....	58
Tableau 10	Synthese de la typologie	64

Liste des graphiques

Graphique 1	Effectifs des exploitations ou des entreprises agricoles selon la catégorie de risque Atexa en 2014 - France métropolitaine	14
Graphique 2	Comparaison des répartitions en proportion des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole par catégorie de risque Atexa en 2014 - France métropolitaine	15
Graphique 3	Répartition des exploitations et des entreprises agricoles selon la superficie exploitée en 2004 et en 2014 (en pourcentage) - France métropolitaine.....	16
Graphique 4	Dispersion des tailles d'exploitations agricoles mesurées en ha en 2004 et 2014 - France métropolitaine	17
Graphique 5	Dispersion des tailles d'exploitations agricoles mesurées en ha en 2014 par catégorie de risque Atexa - France métropolitaine	18

Graphique 6	Effectifs des chefs d'exploitation et de conjoints de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole selon la catégorie de risque Atexa en 2014 - France métropolitaine	24
Graphique 7	Pyramide des âges des chefs d'exploitation ou d'entreprise en 2014 - France métropolitaine	27
Graphique 8	Pyramide des âges des collaborateurs d'exploitation en 2013 - France métropolitaine	31
Graphique 9	Répartition des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole selon la superficie exploitée en 2004 et en 2014 (en %) - France métropolitaine	32
Graphique 10	Taux de pluriactivité des chefs par classe d'âge entre 2004 et 2014	36
Graphique 11	Changements de production entre 2004 et 2014	37
Graphique 12	Evolution du total des assiettes de cotisations en euros courants des exploitants ou entrepreneurs agricoles de 2004 à 2014 - indices base 100 en 2004.....	41
Graphique 13	Évolution des effectifs, assiettes totales et moyennes des exploitants au réel de 2004 à 2014 - Indices base 100 en 2004	42
Graphique 14	Evolution des effectifs, assiettes totales et moyennes des exploitants au forfait de 2004 à 2014 - Indices base 100 en 2004.....	43
Graphique 15	Evolution du revenu professionnel moyen des exploitants au réel de 2000 à 2013 - Indices base 100 en 2000	50
Graphique 16	Courbes de concentration des revenus des exploitants au réel entre 2009 et 2013 - France métropolitaine	51
Graphique 17	Médianes et dispersion du revenu professionnel des exploitants au réel de 2008 à 2013 - France métropolitaine.....	52
Graphique 18	Médianes et dispersion des revenus des exploitants au réel par catégorie Atexa en 2013 - France métropolitaine.....	54

Liste des cartes

Carte 1	Nombre d'exploitations ou d'entreprises agricole par région en 2014	13
Carte 2	Proportion d'exploitations ou d'entreprises sous forme sociétaire par région en 2014	21
Carte 3	Proportion d'exploitations ou d'entreprises dont au moins 25 % du capital est détenu par de seuls apporteurs de capitaux par région en 2014.....	22
Carte 4	Nombre de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole par région en 2014.....	25
Carte 5	Nombre de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole par région en 2004.....	26

Carte 6	Proportion d'exploitants ou d'entrepreneurs agricoles de moins de 35 ans par région en 2014.....	28
Carte 7	Proportion d'exploitants ou d'entrepreneurs agricoles de plus de 55 ans par région en 2014	29
Carte 8	Proportion de femmes parmi les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole par région en 2014.....	30
Carte 9	Proportion des exploitants et des chefs d'entreprise agricole sous forme sociétaire par région en 2014.....	34
Carte 10	Proportion de terres réellement libérables d'ici à cinq ans par région en 2014	39
Carte 11	Assiette brute moyenne des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole au réel par région en 2014.....	44
Carte 12	Assiette brute moyenne des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole au forfait par région en 2014.....	45
Carte 13	Proportion de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole au réel par region en 2014	47
Carte 14	Proportion de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole au forfait par region en 2014	48

[Télécharger les données au format Excel :](#)



Résumé

En 2014, comme les deux années précédentes, les effectifs de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole diminuent modérément. Les grandes évolutions structurelles du secteur se poursuivent : progression des superficies moyennes par exploitant et exploitation, des formes sociétaires, de l'imposition au réel. Quant à l'assiette brute de cotisations, elle est en forte hausse, malgré le repli des revenus professionnels 2013.

En 2014, 377 000 exploitations ou entreprises agricoles sont dirigées par un non-salarié

Au 1er janvier 2014, le régime agricole dénombre un peu plus de 377 000 exploitations ou entreprises agricoles en France métropolitaine, un effectif en baisse de - 1,3 % sur un an. En dix ans, environ 87 000 exploitations ou entreprises agricoles ont disparu. Le recul du nombre d'exploitations agricoles marque le pas en 2014 (- 0,8 %). Quant aux entreprises agricoles, 6,6 % d'entre elles, dirigées par des artisans ruraux, ont quitté le régime des non-salariés agricoles pour le régime social des indépendants au 31 décembre 2013.

En 2014, 473 900 chefs d'exploitation ou d'entreprise sont affiliés au régime agricole en France métropolitaine

Au 1er janvier 2014, le nombre de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole en France métropolitaine s'établit à 473 900, en baisse de - 1,0 %. Comme l'année précédente, l'inflexion de la baisse est d'abord due à une diminution modérée de la population des chefs d'exploitation agricole. Les chefs d'entreprise agricole que sont les artisans ruraux ne sont plus rattachés à la branche famille de la MSA depuis le 1^{er} janvier 2014.

Quant aux effectifs de collaborateurs d'exploitation agricole et d'aides familiaux, ils diminuent à nouveau fortement en 2014 : - 7,5 % pour les premiers et - 10,6 % pour les seconds.

L'âge moyen des chefs est de 48,7 ans

En 2014, l'âge moyen des chefs d'exploitation ou d'entreprise s'établit à 48,7 ans. La classe d'âge des 40-60 ans concentre 68,0 % des effectifs masculins, et 67,2 % des effectifs féminins.

L'âge moyen des hommes s'élève à 47,8 ans. La classe d'âge la plus nombreuse est celle des 50-54 ans avec 16,7 % des effectifs ; quant aux 60 ans et plus, ils représentent 12,2 % de l'ensemble des chefs en 2014, soit 1,2 point de plus que l'an passé.

L'âge moyen des femmes est de 51,4 ans. Parmi elles, la classe d'âge la plus nombreuse est celle des 55-59 ans et représente environ 20,0 % des chefs ; les femmes de 60 ans et plus représentent 22,3 % des femmes chefs, soit un point de plus qu'en 2013.

La superficie agricole totale mise en valeur par les chefs d'exploitation diminue de - 0,8 %

L'ensemble des chefs d'exploitation agricole exploitent une superficie de 23,6 millions d'hectares en 2014, en baisse de - 0,8 % par rapport à l'année précédente.

La superficie moyenne par exploitant progresse encore pour atteindre 53,9 hectares en 2014.

La proportion d'exploitants en hors-sol diminue, ainsi que la part des exploitations de 10 à 50 hectares.

Grandes cultures, élevage laitier et polyculture-élevage sont les principales activités des chefs

En 2014, les cultures céréalières et industrielles concernent 83 200 chefs (17,6 %) ; viennent ensuite les activités « bovins-lait » et polyculture-élevage (respectivement 82 000 et 60 400 chefs). Ces 3 activités rassemblent près de 48 % des chefs.

Plus de 55 % des chefs exercent leur activité en société

En 2014, 55,2 % des exploitants et des entrepreneurs agricoles exercent leur activité en société et cette proportion ne cesse de progresser à raison d'un point par an en moyenne. Toutefois, les formes sociétaires demeurent minoritaires lorsque l'on prend en compte l'entité « exploitation » ou « entreprise » : 42,5 % des exploitations ou entreprises agricoles sont constituées sous cette forme en 2014.

Près de huit chefs sur dix sont imposés au réel

Au niveau national, 78,4 % des chefs sont imposés au réel ou au régime mixte, soit + 0,6 point en un an. Cette évolution provient essentiellement du passage d'une imposition au forfait à une imposition au réel en cours d'année. En 2014, 93 % du montant global des revenus professionnels sont générés par les chefs imposés au réel.

L'assiette brute de cotisations 2014 est en hausse alors que les revenus professionnels 2013 décroissent

L'assiette brute de cotisations – la base de calcul des cotisations sociales de chaque chef, assise pour 2014 sur les revenus professionnels 2011, 2012 et 2013 ou sur les seuls revenus 2013 – s'établit à 8,21 milliards d'euros, en hausse de + 7,7 % par rapport à l'année précédente.

Même si les revenus professionnels 2013 fléchissent de - 10,6 %, les revenus attachés aux années 2011 et 2012 – autre composante de l'assiette triennale – restent élevés.

La hausse d'assiette concerne particulièrement les grandes cultures (+ 16 % entre 2013 et 2014), l'élevage à finalité viande (+ 10,9 %) et la viticulture (+ 9,1 %).

[Télécharger les données au format Excel :](#)



Méthodologie

- L'assiette de cotisations des exploitants déclarant leurs revenus réels au titre d'une année n s'obtient soit par la moyenne des revenus professionnels agricoles déclarés aux services fiscaux au cours des trois années $n-3$, $n-2$, $n-1$, soit par une assiette annuelle $n-1$.
- La représentation dite sous forme de « boxplot » ou « boîte à moustaches » permet de mettre en évidence, les valeurs centrales de valeurs numériques, ainsi que leur dispersion. Cinq points ont été retenus caractérisant cette dispersion :
 - ➔ la valeur maximum exclut les 1 % de la population ayant les valeurs les plus élevées.
 - ➔ le troisième quartile pour lequel 25 % de la population ont une valeur supérieure et 75 % de la population ont une valeur inférieure.
 - ➔ la médiane (au centre du graphique) qui divise la population en 2 parts égales.
 - ➔ le premier quartile pour lequel 75 % de la population ont une valeur supérieure et 25 % de la population ont une valeur inférieure.
 - ➔ la valeur minimum exclut les 1 % de la population ayant les valeurs les plus faibles.

Cette présentation qui retient comme valeurs extrêmes les bornes supérieures et inférieures a le mérite d'exclure les valeurs aberrantes tout en excluant une faible part de la population (2 % au total).

- Pour effectuer une typologie des exploitants et des entrepreneurs agricoles, plusieurs traitements statistiques ont été menés :
 - ➔ la constitution d'un échantillon stratifié proportionnel : la stratification consiste à découper la population initiale (les chefs d'exploitation et d'entreprise agricoles) en sous-ensembles (les strates) et à réaliser un sondage dans chacune des strates ; dans la présente étude, nous avons constitué des strates par région et taille de superficie d'exploitation, au taux de sondage unique de 1/6. Ainsi, 78 984 chefs sont présents dans cet échantillon.

Puis sur l'échantillon stratifié proportionnel :

- ➔ une analyse factorielle des correspondances multiples par codage disjonctif complet : pour pouvoir effectuer une exploration statistique de données qualitatives complexes, il faut réduire le nombre de données en identifiant les variables discriminantes les plus informatives et identifier les relations entre variables.
- ➔ une classification ascendante hiérarchique : pour identifier des groupes d'individus assez homogènes mais distincts les uns des autres, cette méthode regroupe de manière itérative les individus qui se ressemblent le plus et le critère d'agrégation choisi est celui de Ward (minimiser l'inertie intra-classe ou maximiser l'inertie interclasse).
- ➔ une analyse discriminante : linéaire ou par les 10 plus proches voisins, cette méthode sert à valider la classification effectuée précédemment.

Champ de la population

Cette étude est une analyse descriptive de la population des chefs d'exploitation ou d'entreprise, en France métropolitaine, assujettie pour leurs cotisations sociales à la Mutualité sociale agricole (MSA) en fonction des dispositions en vigueur du Code Rural et de la Pêche Maritime au 1er janvier 2014.

Il s'agit de tous les chefs d'exploitation ou d'entreprise (personnes physiques, membres de Gaec ou de sociétés) en activité qui cotisent à l'une des quatre branches de sécurité sociale : maladie, prestations familiales, vieillesse, accidents du travail.

Ces chefs exercent leur activité à titre exclusif, principal ou secondaire.

Un chef d'exploitation ou d'entreprise agricole à titre exclusif est un mono-actif : il déclare exercer une seule activité et cette activité est de nature agricole.

Un chef d'exploitation ou d'entreprise agricole à titre principal est un pluriactif : il déclare exercer plusieurs activités mais l'activité principale est agricole ; l'autre activité est secondaire, salariée ou non, agricole ou non.

Un chef d'exploitation ou d'entreprise agricole à titre secondaire est un pluriactif : il déclare exercer plusieurs activités mais l'activité principale n'est pas agricole ; l'activité secondaire est agricole et à ce titre, une cotisation de solidarité est versée à la MSA.

Les cotisants de solidarité sont exclus de l'analyse ainsi que les chefs d'exploitation installés après le 1er janvier 2014. Ces derniers cotisent uniquement en assurance accident du travail des exploitants agricoles (Atexa) durant l'année de leur installation et au prorata de leur durée d'activité pendant cette année.

Au statut de chef d'exploitation ou d'entreprise agricole peuvent être associés ceux de collaborateur d'exploitation et d'aide familial.

Le statut de collaborateur d'exploitation est ouvert aux conjoints (mariés, concubins ou pacsés) de chefs d'une exploitation ou d'une entreprise agricole qui n'est pas constituée sous forme de société ou d'une co-exploitation entre conjoints d'associés. Le collaborateur d'exploitation doit participer effectivement et habituellement à l'activité non salariée agricole de son conjoint.

L'aide familial est une personne de type ascendant et, à partir de 16 ans, descendant, frère, soeur ou allié au même degré du chef d'exploitation ou d'entreprise, ou de son conjoint, vivant sur l'exploitation ou l'entreprise et participant à sa mise en valeur, sans y avoir la qualité de salarié. A compter du 18 mai 2005, la personne qui devient aide familial ne peut conserver cette qualité plus de cinq ans.

Les différences de concepts avec la statistique publique du bilan annuel de l'emploi agricole

En association avec la MSA, le Service statistique et prospective (SSP) du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt publie chaque année le " Bilan annuel de l'emploi agricole " (BAEA). Les résultats 2013 sont à paraître dans la collection " Agreste Chiffres et Données ", et seront disponibles sur le site internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr.

Le contenu du BAEA 2013

Le BAEA 2013 présente, sous forme de fiches (une nationale et vingt-deux régionales) les principales données de l'emploi agricole – main d'œuvre familiale et actifs salariés – sur le périmètre du recensement agricole en 2000, 2010, 2011, 2012 et 2013.

Le principe de construction du BAEA

Les évolutions annuelles observées sur les données de la MSA sont appliquées sur certains indicateurs d'emploi issus du recensement de l'agriculture. Lorsque les données MSA ne fournissent pas d'éléments suffisants pour actualiser certains indicateurs, les évolutions annuelles sont estimées à partir des évolutions annuelles moyennes observées entre les deux recensements 2000 et 2010.

Outre la différence de conception des indicateurs d'emploi, deux différences majeures expliquent les écarts de résultats entre les statistiques d'emploi non salarié de la MSA et du SSP.

Les différences de champ de population

Le champ des chefs d'exploitation et d'entreprise agricole de la MSA est différent de celui des recensements et enquêtes structure réalisés par le SSP :

- Il inclut la filière bois (sylviculture, exploitation de bois, scieries fixes), une partie des métiers de la mer (conchyliculture, pêche côtière et en eau douce, aquaculture, marais salants), les entreprises de travaux agricoles, de jardins, paysagistes, de reboisement, ainsi que des professions du monde hippique (centres d'entraînement, centres équestres).
- Il exclut les exploitants agricoles ou les chefs d'entreprise agricole dont l'entreprise est de taille inférieure à la ½ Superficie minimum d'installation (SMI) (la SMI est un " équivalent surface " calculée à partir de la superficie réellement exploitée, du nombre d'animaux ou, à défaut, par rapport au temps de travail). Parmi eux, figurent les cotisants solidaires ; ces derniers font l'objet d'une publication à part.

Les différences de datation

Autre différence majeure par rapport aux dénombrements issus du Ministère de l'agriculture : les mesures statistiques de la MSA concernant les non-salariés agricoles sont réalisées au 1er janvier de chaque année. Celles du SSP sont estimées en décembre de chaque année, pour respecter la période de recueil de la donnée d'origine du recensement de l'agriculture, qui est réalisé en fin d'année.

Ainsi, les données de la MSA ayant servi à l'établissement du BAEA 2013 sont les indicateurs d'emploi au 1er janvier 2014, correspondants à la présente publication.

1 - LES EXPLOITATIONS OU ENTREPRISES AGRICOLES

1.1 - Les disparitions d'exploitations agricoles marquent le pas en 2014

Au 1er janvier 2014, le régime agricole dénombre un peu plus de 377 000 exploitations ou entreprises agricoles en France métropolitaine, un effectif en baisse de - 1,3 % par rapport à l'an passé (tableau 1). En dix ans, environ 87 000 exploitations ou entreprises agricoles ont disparu, du fait de départs en retraite, de faillites, ou de regroupements au profit de structures d'exploitation toujours plus importantes.

Jusqu'en 2010, le taux d'attrition des exploitations agricoles était compris entre - 2,5 et - 4 % ; de 2010 à 2013, ce taux se réduit à - 2 % par an. Entre 2013 et 2014, les disparitions d'exploitations agricoles marquent le pas : - 0,8 %.

Quant aux entreprises agricoles, leur nombre a cru à un rythme soutenu jusqu'en 2009 ; depuis, les créations d'entreprises agricoles se sont tariées : + 0,1 % par an entre 2010 et 2012, - 0,4 % en 2013.

En 2014, le régime agricole a enregistré une nette diminution des entreprises agricoles (- 6,6 %) : ces pertes correspondent au départ des artisans ruraux affiliés au régime des non-salariés agricoles au titre de la branche famille, pour le régime social des indépendants (RSI) auquel ils sont complètement rattachés depuis le 1er janvier 2014.

TABLEAU 1
EVOLUTION ANNUELLE DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS OU D'ENTREPRISES
AGRICOLES DIRIGÉES PAR UN NON-SALARIE AGRICOLE
FRANCE METROPOLITAINE

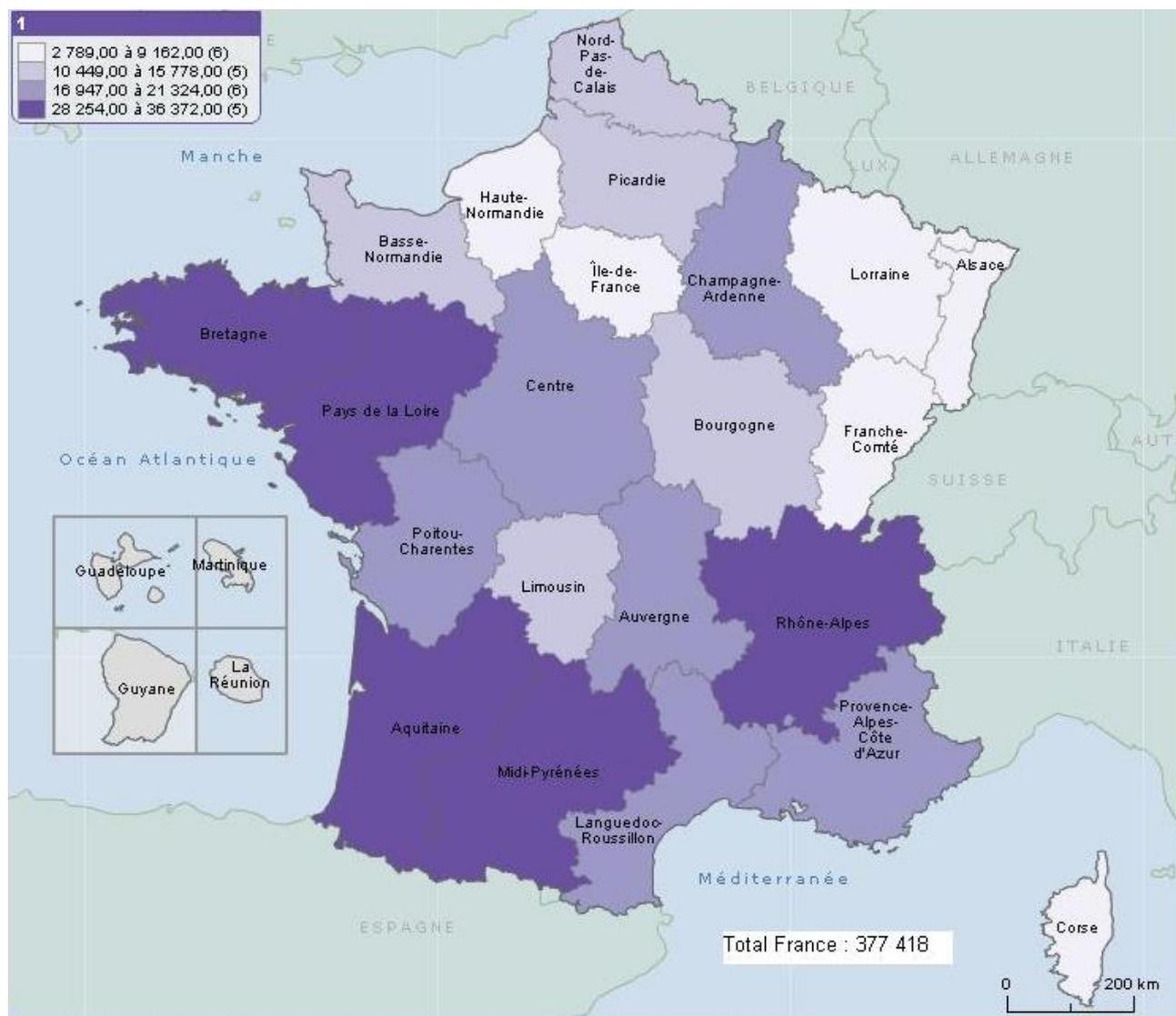
TYPE D'ENTREPRISE	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre d'exploitations ou d'entreprises agricoles	464 538	449 180	437 114	426 037	417 052	408 931	400 134	393 458	387 646	382 464	377 418
Evolution	-	-3,3%	-2,7%	-2,5%	-2,1%	-1,9%	-2,2%	-1,7%	-1,5%	-1,3%	-1,3%
Dont nombre d'exploitations agricoles	433 653	417 712	404 943	392 924	382 614	373 496	364 633	357 906	352 054	347 017	344 308
Evolution	-	-3,7%	-3,1%	-3,0%	-2,6%	-2,4%	-2,4%	-1,8%	-1,6%	-1,4%	-0,8%
Dont nombre d'entreprises agricoles	30 885	31 468	32 171	33 113	34 438	35 435	35 501	35 552	35 592	35 447	33 110
Evolution	-	1,9%	2,2%	2,9%	4,0%	2,9%	0,2%	0,1%	0,1%	-0,4%	-6,6%

Source MSA

En 2014, 41,2 % des exploitations et des entreprises agricoles sont localisées en Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes, Aquitaine, Bretagne ou Pays-de-Loire (carte 1). Les exploitations et les entreprises agricoles sont de dimension plus imposante en Bretagne et Pays-de-Loire puisqu'un quart d'entre elles comptent au moins deux associés. Le duo d'associés ne se rencontre que dans 12 ou 13 % des cas en Midi-Pyrénées, Aquitaine et Rhône-Alpes.

A contrario, c'est en région Corse, Ile-de-France et Alsace que les exploitations et les entreprises agricoles sont les moins nombreuses, avec moins de 8 000 entités sur leur territoire. De plus, la direction de l'exploitation ou de l'entreprise est assurée par une seule et même personne dans près de 90 % des situations en Alsace et en Ile-de-France et 95 % en Corse.

CARTE 1
NOMBRE D'EXPLOITATIONS OU D'ENTREPRISES AGRICOLES PAR REGION EN 2014



© Géoclip 2012 - IGN GéoFla - Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur.

Source : MSA

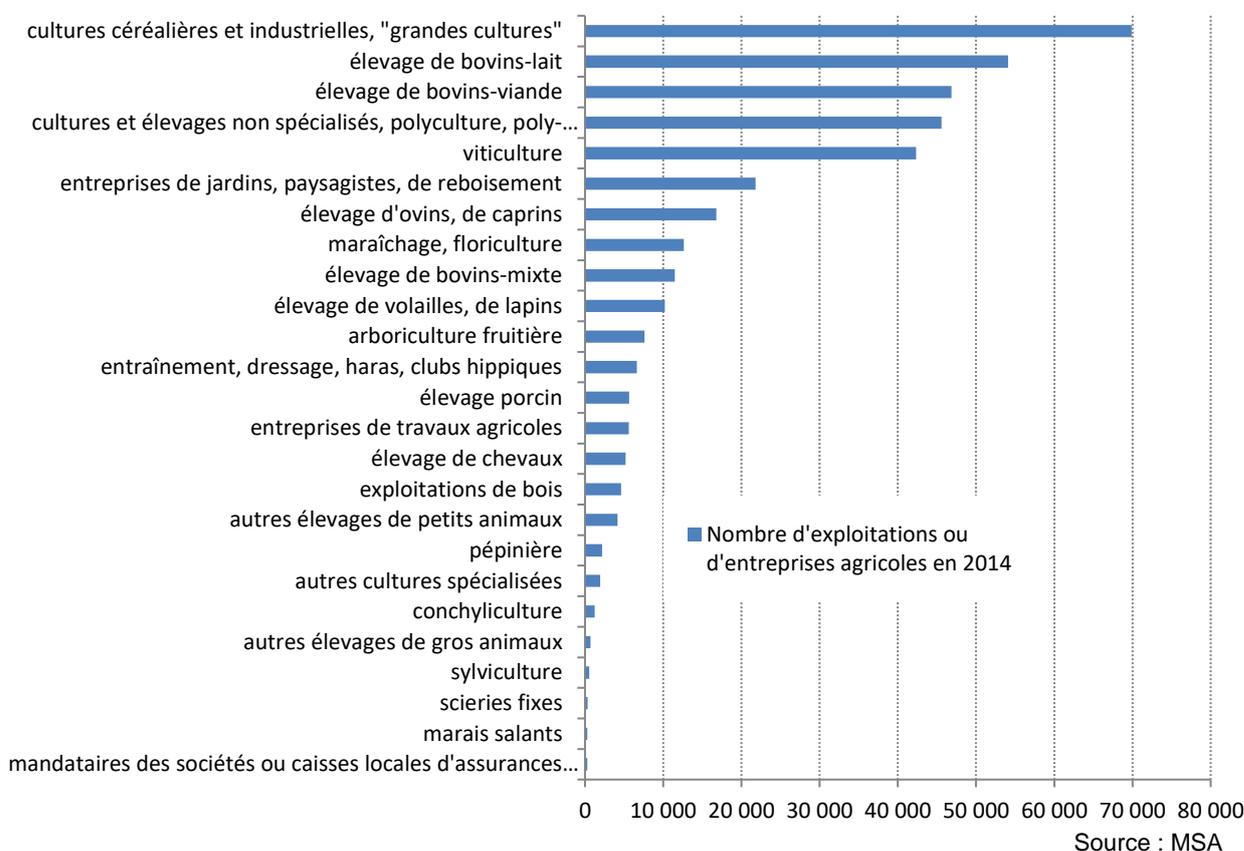
1.2 - Les exploitations agricoles sont principalement en grandes cultures

Au fil des ans, la spécialisation des exploitations et des entreprises agricoles est toujours plus marquée : l'an passé, les cinq activités majeures étaient exercées par 2/3 des exploitations, aujourd'hui, c'est 4 points de plus.

Il s'agit des grandes cultures (cultures céréalières et industrielles), de l'élevage bovin-lait, de l'élevage bovin-viande, de la polyculture-élevage et de la viticulture (graphique 1).

En 2014, 70 000 exploitations individuelles ou sociétaires ont une orientation en grandes cultures, 54 000 pratiquent l'élevage laitier, 47 000 élèvent des bovins pour leur viande. La polyculture associée à de l'élevage est exercée par 46 000 exploitations ou entreprises agricoles tandis que 42 000 autres sont à dominante viticole.

GRAPHIQUE 1
EFFECTIFS DES EXPLOITATIONS OU DES ENTREPRISES AGRICOLES SELON LA CATEGORIE DE RISQUE ATEXA EN 2014 - FRANCE METROPOLITAINE¹



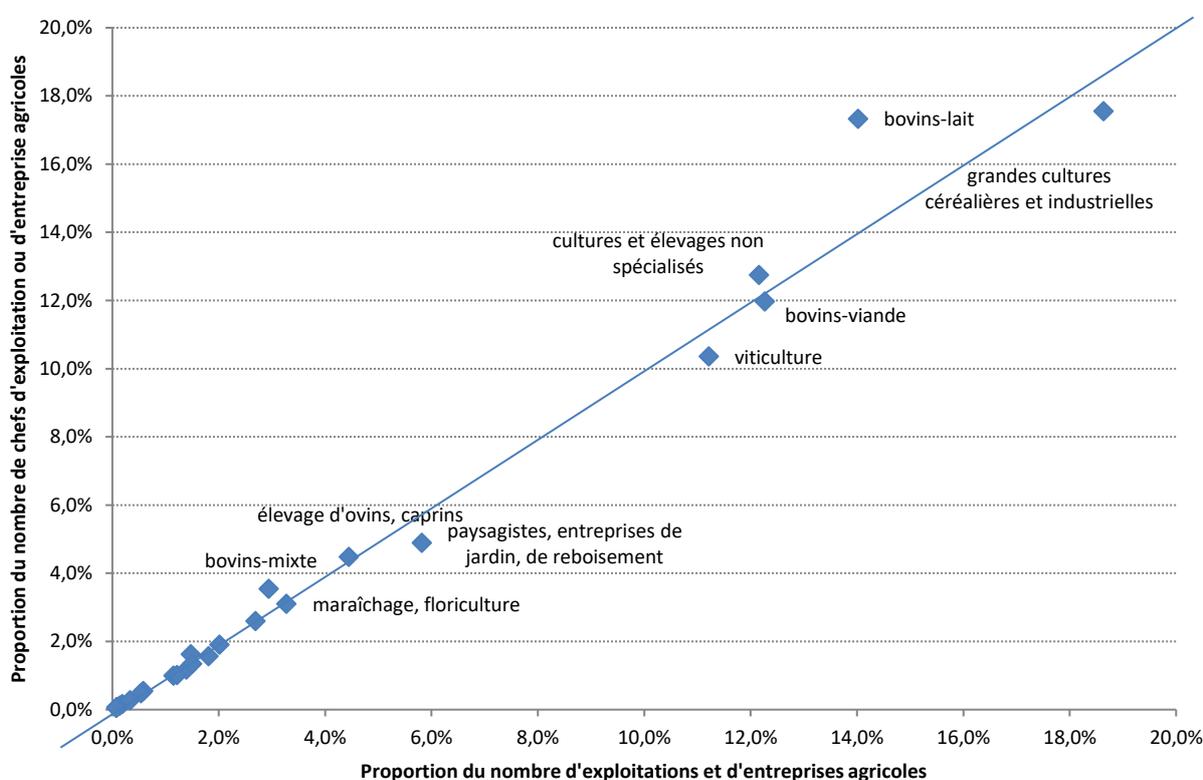
¹ Dans les départements d'Alsace-Moselle, les chefs ne sont pas couverts en accident du travail par l'Atexa ; pour eux, le code Atexa a été reconstitué à l'aide du code APE issu de la nomenclature NAF.

Les secteurs d'activité marqués par la présence d'un seul exploitant ou associé pour diriger l'exploitation ou l'entreprise agricole, se situent sur la ligne d'équi-distribution chef/entreprise (graphique 2).

Des secteurs d'activité où les exploitations dirigées par plusieurs associés y sont plus fréquentes sont situés au-dessus de la ligne d'équi-distribution ; il s'agit des secteurs de l'élevage de vaches laitières, et de la polyculture associée à de l'élevage. Ainsi, 25 % des exploitations en polyculture et 42 % des exploitations laitières sont dirigées par plusieurs associés.

Les exploitations céréalières ou viticoles, ainsi que les entreprises paysagistes ou les entreprises de jardin se situent en-dessous de la ligne d'équi-distribution : les exploitations individuelles ou unipersonnelles sont plus fréquentes. Ainsi, 85 % des exploitations céréalières, 86 % des exploitations viticoles et 95 % des entreprises paysagistes ne comptent qu'un seul associé.

GRAPHIQUE 2
COMPARAISON DES REPARTITIONS EN PROPORTION DES CHEFS D'EXPLOITATION
OU D'ENTREPRISE AGRICOLE PAR CATEGORIE DE RISQUE ATEXA EN 2014
FRANCE METROPOLITAINE



Source : MSA

1.3 - La taille des exploitations repart à la hausse et les inégalités entre exploitations agricoles se creusent

En 2014, la superficie agricole utile (SAU) est de 25 millions d'hectares, stable depuis deux ans.

Cette superficie intègre les surfaces détenues par les chefs non-salariés qui travaillent effectivement sur l'exploitation mais également les surfaces des seuls apporteurs de capitaux – qui par définition n'exploitent pas.

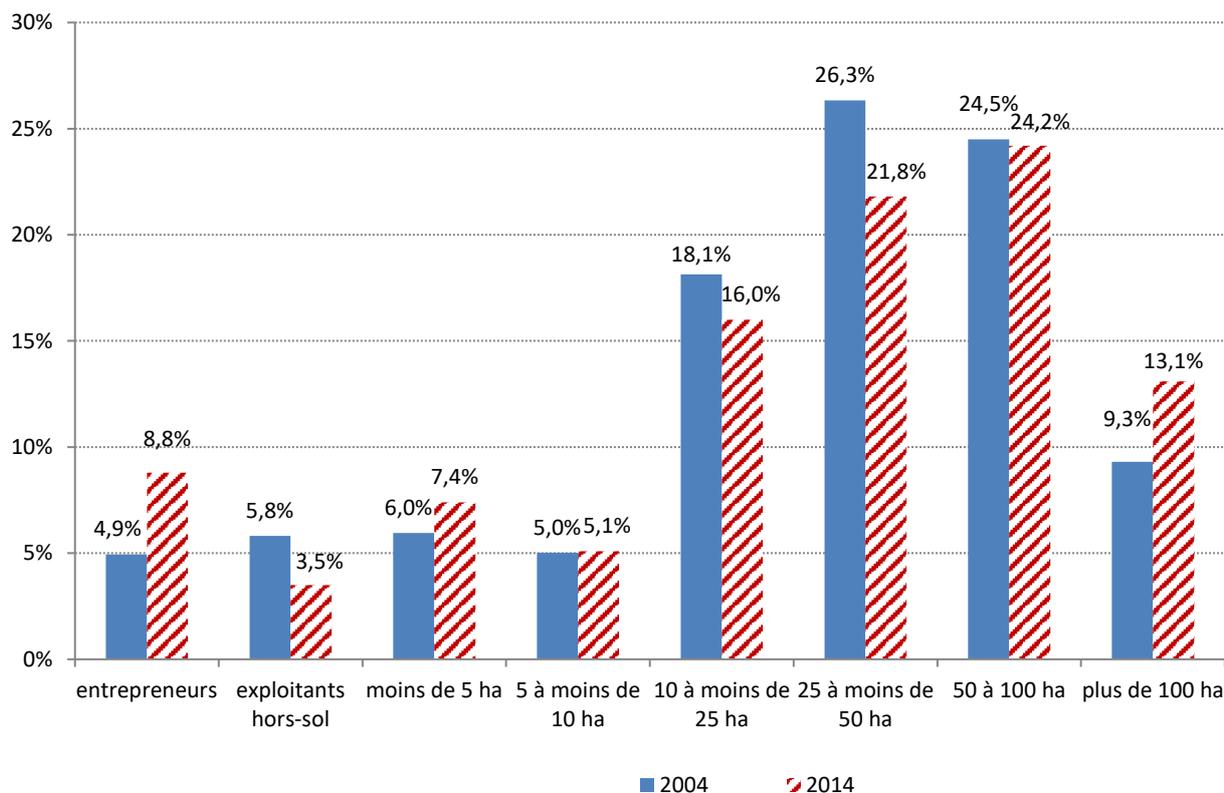
En ne prenant en compte que les chefs non-salariés travaillant effectivement sur l'exploitation, la SAU mise en valeur en 2014 est de 23,8 millions d'hectares, une superficie stable comparée à 2013.

La superficie agricole utile moyenne par exploitation agricole (à l'exclusion des entreprises agricoles, et des seuls apporteurs de capitaux et en intégrant les activités de « hors-sol ») est de 68,6 hectares en 2014, en hausse de + 1 % par rapport à 2013.

Contrairement à l'an passé, la SAU moyenne des exploitations est répartie à la hausse pour plusieurs raisons :

- en 2014, les exploitations sans terres – les productions dites « hors-sol » – représentent 3,5 % des exploitations ; elles en représentaient 5,8 % dix ans plus tôt ;
- la part des exploitations moyennes – celles entre 25 et 50 hectares – a sensiblement diminué ; un peu plus d'une exploitation sur 4 exploitait 25 à 50 hectares en 2004, c'est une exploitation sur 5 en 2014 ;
- une exploitation sur 11 mettait en valeur plus de 100 hectares en 2004 ; dix ans plus tard, une exploitation sur 7 est dans cette situation.

GRAPHIQUE 3
REPARTITION DES EXPLOITATIONS ET DES ENTREPRISES AGRICOLES SELON LA SUPERFICIE
EXPLOITEE EN 2004 ET EN 2014 (EN POURCENTAGE) - FRANCE METROPOLITAINE



Source : MSA

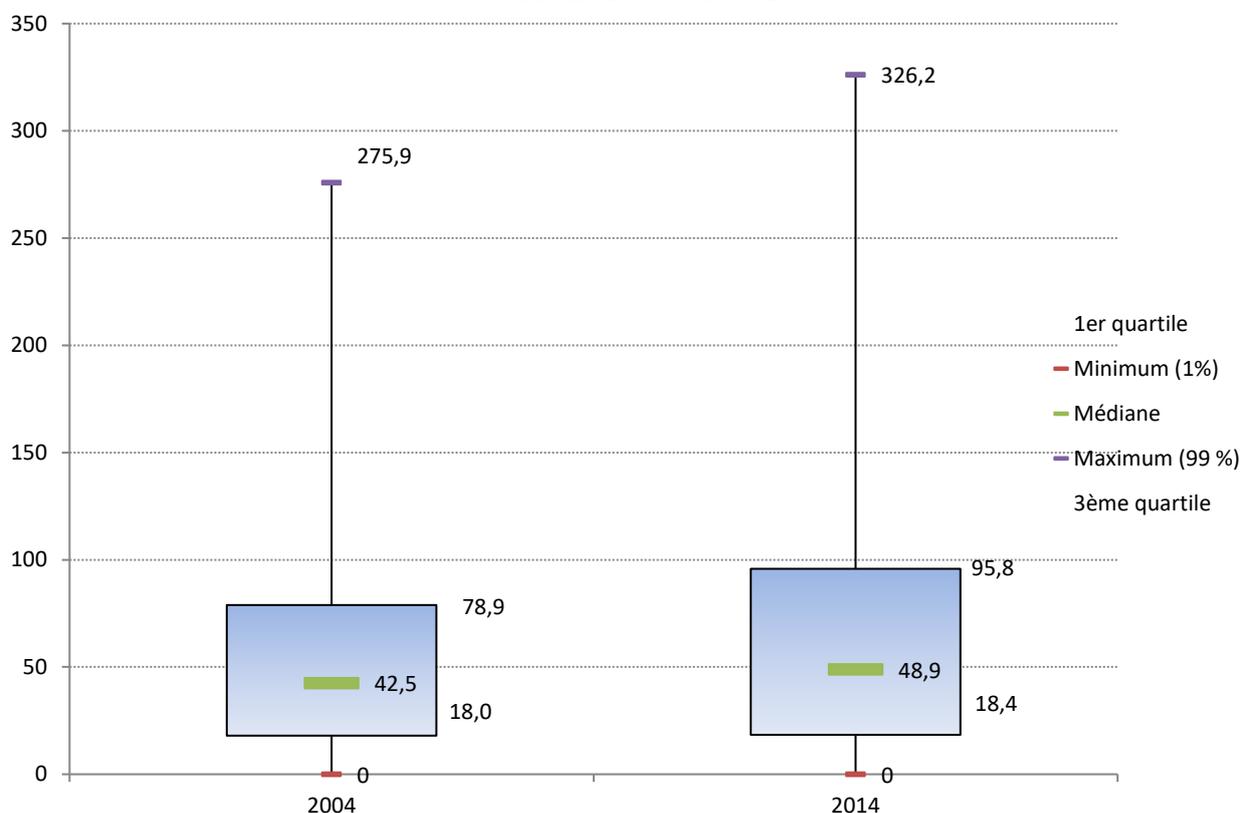
De facto, les inégalités entre les exploitations se sont accentuées en dix ans ainsi qu'entre 2013 et 2014 :

- en 2014, les 20 % d'exploitations agricoles les plus petites détiennent 1,5 % de la superficie totale ; en 2013 comme en 2004, elles en détenaient 1,8 % ;
- 50 % des exploitations possèdent tout au plus 14,6 % de la superficie totale ; elles en possédaient 16 % dix ans plus tôt et 15,9 % l'an passé ;
- en 2014, les 10 % d'exploitations les plus importantes disposent de 33,4 % de la superficie totale ; l'an passé, elles en disposaient de 32,7 %.

Il en résulte une dispersion plus importante des tailles d'exploitation (graphique 4) : 50 % des exploitations mettent en valeur tout au plus 48,9 hectares, soit 6,4 hectares de plus qu'en 2004.

Les superficies des 50 % d'exploitations autour de la médiane – le rectangle ombré – sont plus dispersées en 2014 : ¼ des exploitations exploitent plus de 96 hectares en 2014. Dix ans plus tôt, ce même quart d'exploitations disposaient de 79 hectares.

GRAPHIQUE 4
DISPERSION DES TAILLES D'EXPLOITATIONS AGRICOLES MESUREES EN HA EN 2004 ET 2014
FRANCE METROPOLITAINE

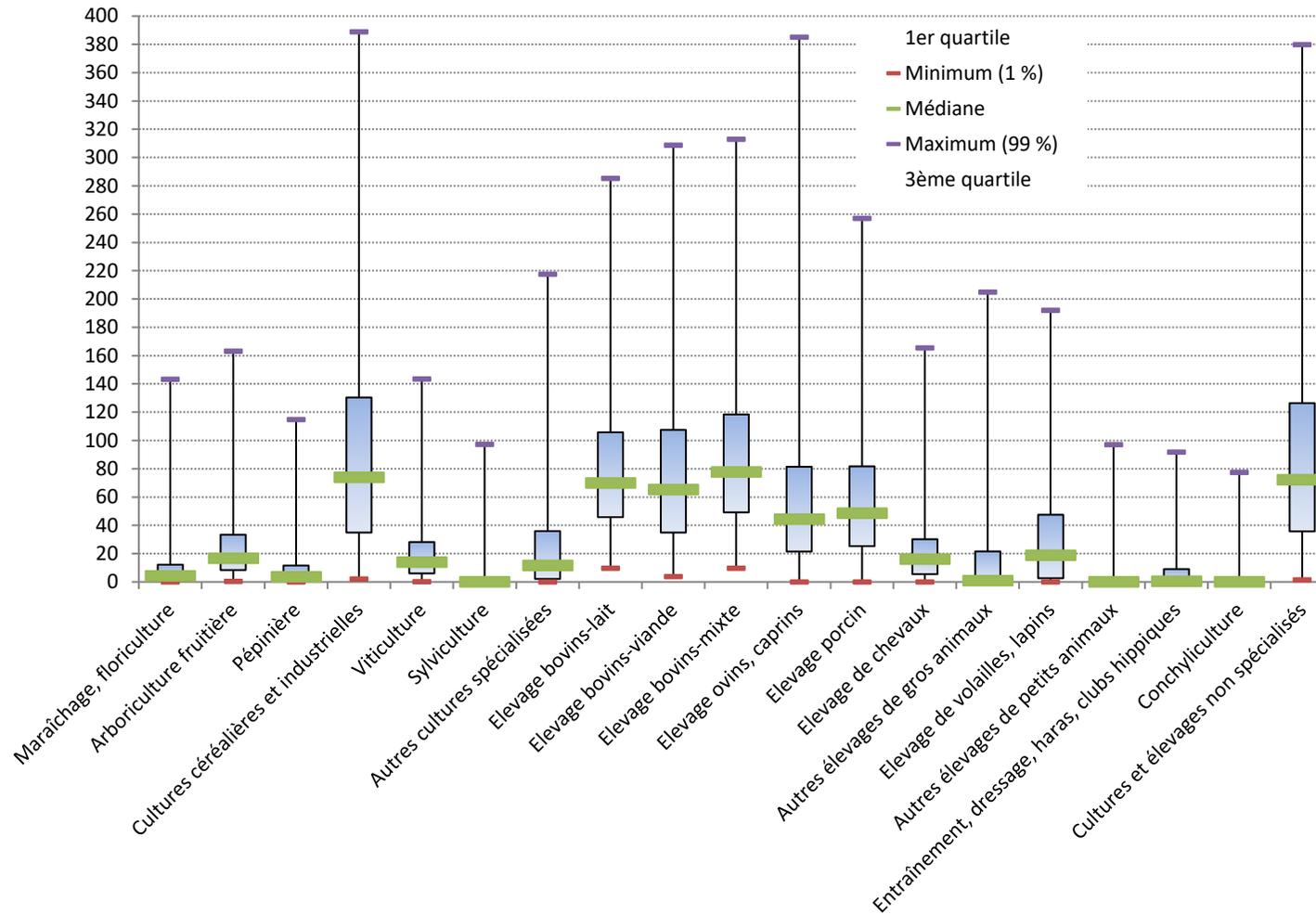


Source : MSA

L'agrandissement des superficies par exploitation traduit la modernisation de l'agriculture enclenchée dans les années 60. Cependant, selon l'activité agricole exercée, les exploitations n'ont pas la même superficie (graphique 5).

Les valeurs médianes ne suffisent pas à caractériser les différentes orientations de production. Ainsi les exploitations de cultures céréalières ou industrielles, l'élevage bovin à finalité lait ou viande et les exploitations en polyculture-élevage présentent des médianes de superficies relativement proches. Les productions se différencient pour les exploitations de taille supérieure à la médiane.

GRAPHIQUE 5
DISPERSION DES TAILLES D'EXPLOITATIONS AGRICOLES MESUREES EN HA EN 2014
PAR CATEGORIE DE RISQUE ATEXA - FRANCE METROPOLITAINE



Source : MSA

1.4 - En constante progression, les exploitations et entreprises agricoles en société sont encore minoritaires

Depuis 2004, le nombre d'exploitations ou d'entreprises agricoles établies sous forme sociétaire ne cesse de progresser (tableau 2).

En 2014, 44 % des exploitations et des entreprises agricoles ont une forme sociétaire, et elles totalisent près de 261 500 associés.

TABLEAU 2
EVOLUTION DES FORMES JURIDIQUES « SOCIETES » ET « NOM PERSONNEL »
DES ENTREPRISES AGRICOLES DE 2004 A 2014 - FRANCE METROPOLITAINE

Années	Nombre total d'exploitations ou d'entreprises relevant du domaine non-agricole	Dont nombre d'exploitations ou d'entreprises sous forme sociétaire	Part du nombre d'exploitations ou d'entreprises en société	Dont nombre d'exploitations ou d'entreprises en nom personnel	Part du nombre d'exploitations ou d'entreprises en nom personnel
2004	464 538	143 879	31%	320 531	69%
2005	449 180	146 730	33%	302 311	67%
2006	437 114	148 949	34%	288 032	66%
2007	426 037	146 805	34%	279 100	66%
2008	417 052	149 632	36%	267 268	64%
2009	408 931	152 576	37%	256 196	63%
2010	400 134	155 212	39%	244 767	61%
2011	393 458	157 209	40%	236 105	60%
2012	387 646	159 699	41%	227 947	59%
2013	382 464	162 420	43%	220 044	57%
2014	377 418	165 025	44%	212 393	56%

Source : MSA

Les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole qui exercent leur activité en société sont toujours plus nombreux : 55 % en 2014, contre 54 % l'an passé (tableau 3).

De plus, lorsqu'ils sont en société, 38,9 % des chefs privilégient l'EARL, 31,7 % le Gaec et 13,9 % possèdent plusieurs exploitations.

Dix ans plus tôt, le Gaec était préféré à l'EARL – respectivement 41,5 % et 34,4 % des chefs en société – et la SCEA clôturait le trio de tête avec 6,5 % des chefs.

Télécharger les données au format Excel :



Pour l'heure, la pratique du métier d'agriculteur sous une forme sociétaire est en constante progression car d'une part, parmi les chefs déjà en exercice en 2013, environ 4 500 sont passés d'une exploitation en nom personnel à une exploitation en société tandis que 1 300 chefs faisaient la démarche inverse. D'autre part, parmi les nouveaux chefs d'exploitation, 49,3 % sont constitués en société tandis que parmi les chefs sortants, 41 % étaient dans ce cas de figure.

TABLEAU 3
EVOLUTION DE LA FORME JURIDIQUE EN NOM PERSONNEL DE 2004 A 2014
FRANCE METROPOLITAINE

Années	Chefs d'exploitation ou d'entreprise en nom personnel	Total des chefs d'exploitation ou d'entreprise	Proportion de chefs en nom personnel
2004	326 332	561 394	58%
2005	307 373	547 114	56%
2006	292 555	534 891	55%
2007	279 101	423 119	53%
2008	267 270	513 615	52%
2009	256 196	505 106	51%
2010	244 770	496 354	49%
2011	236 108	489 218	48%
2012	227 948	483 815	47%
2013	220 044	478 692	46%
2014	212 394	473 862	45%

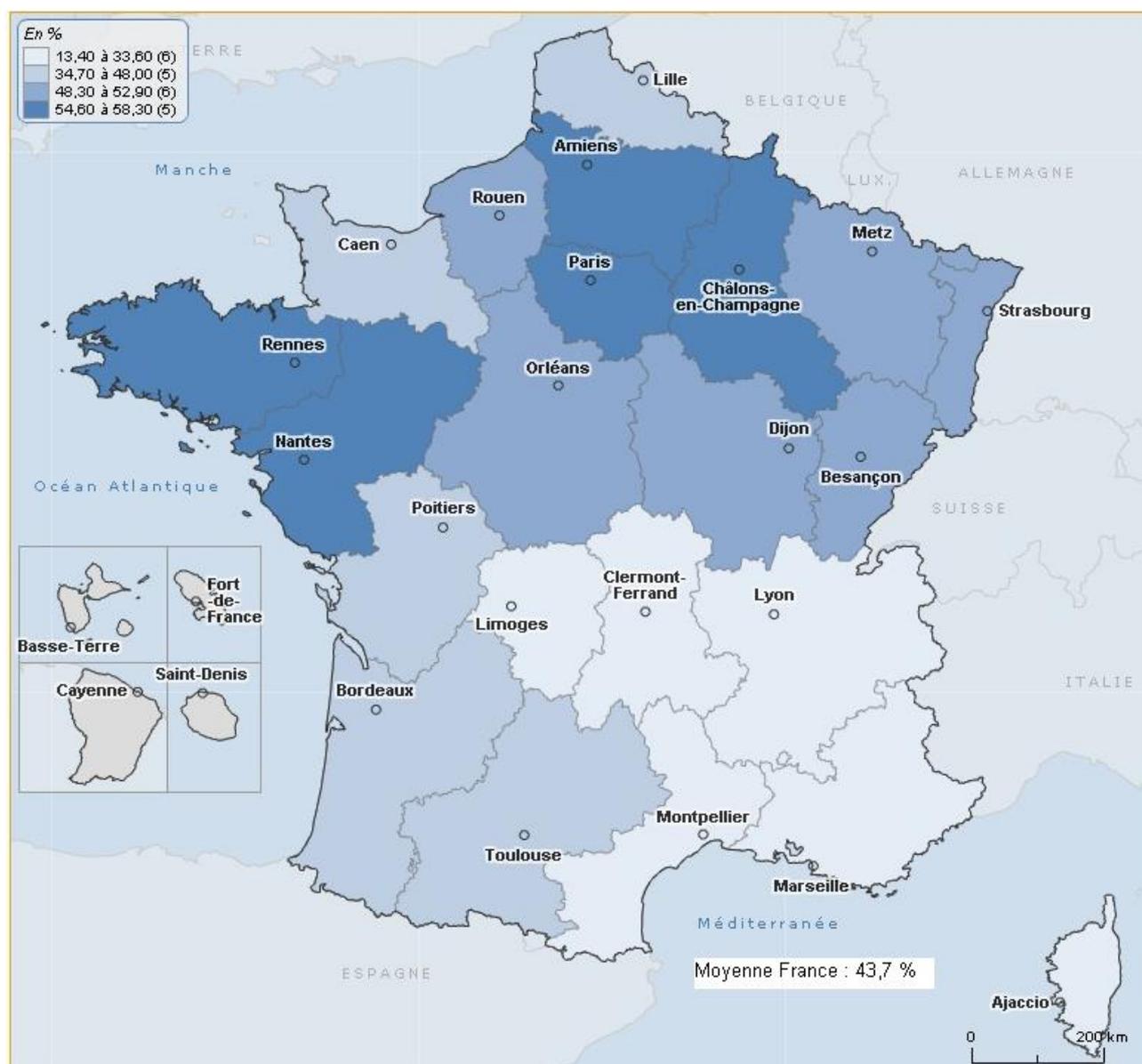
Source : MSA

Les exploitations ou entreprises agricoles constituées en société sont majoritaires dans la moitié nord de la France (carte 2).

C'est en Champagne-Ardenne que la proportion d'exploitations en société est la plus élevée : 58,3 % en 2014 ; les régions Bretagne et Pays-de-Loire ne sont pas en reste avec respectivement 57,8 % et 57,3 % des exploitations en société.

En revanche, dans un grand quart sud-est du territoire et plus particulièrement sur le pourtour méditerranéen, les exploitations ou entreprises agricoles en société sont très minoritaires. Ainsi, 13,1 % des exploitations sont en société en Corse, 27,6 % en Languedoc-Roussillon et 31,1 % en région Paca.

CARTE 2
PROPORTION D'EXPLOITATIONS OU D'ENTREPRISES SOUS FORME SOCIETAIRE
PAR REGION EN 2014



© Géoclip 2015 - IGN GéoFla - Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur.

Source : MSA

1.5 - Comme en 2013, un peu moins de 15 % des exploitations ont au moins un quart de leur capital détenu par des associés qui ne travaillent pas sur l'exploitation

Toute exploitation ou entreprise agricole, lorsqu'elle est constituée en société, comporte un ou plusieurs associés qui peuvent être considérés comme chefs d'exploitation ou d'entreprise dès lors qu'ils apportent des capitaux et participent à l'activité de l'exploitation ou de l'entreprise ou comme apporteurs de capitaux extérieurs s'ils ne le font pas.

Au cours de cette section, le capital non détenu par les chefs – autrement dit le capital détenu par les seuls apporteurs de capitaux – est appréhendé en totalisant par exploitation, l'ensemble des parts statutaires de chaque associé de l'exploitation ou de l'entreprise agricole. Si le total est égal à 100, cela signifie que tous les associés travaillent sur l'exploitation ou dans l'entreprise et apportent des capitaux ; dans le cas contraire, la différence entre 100 et le total correspond à la part de

capital détenu par les seuls apporteurs de capitaux qui ne travaillent pas sur l'exploitation ou dans l'entreprise.

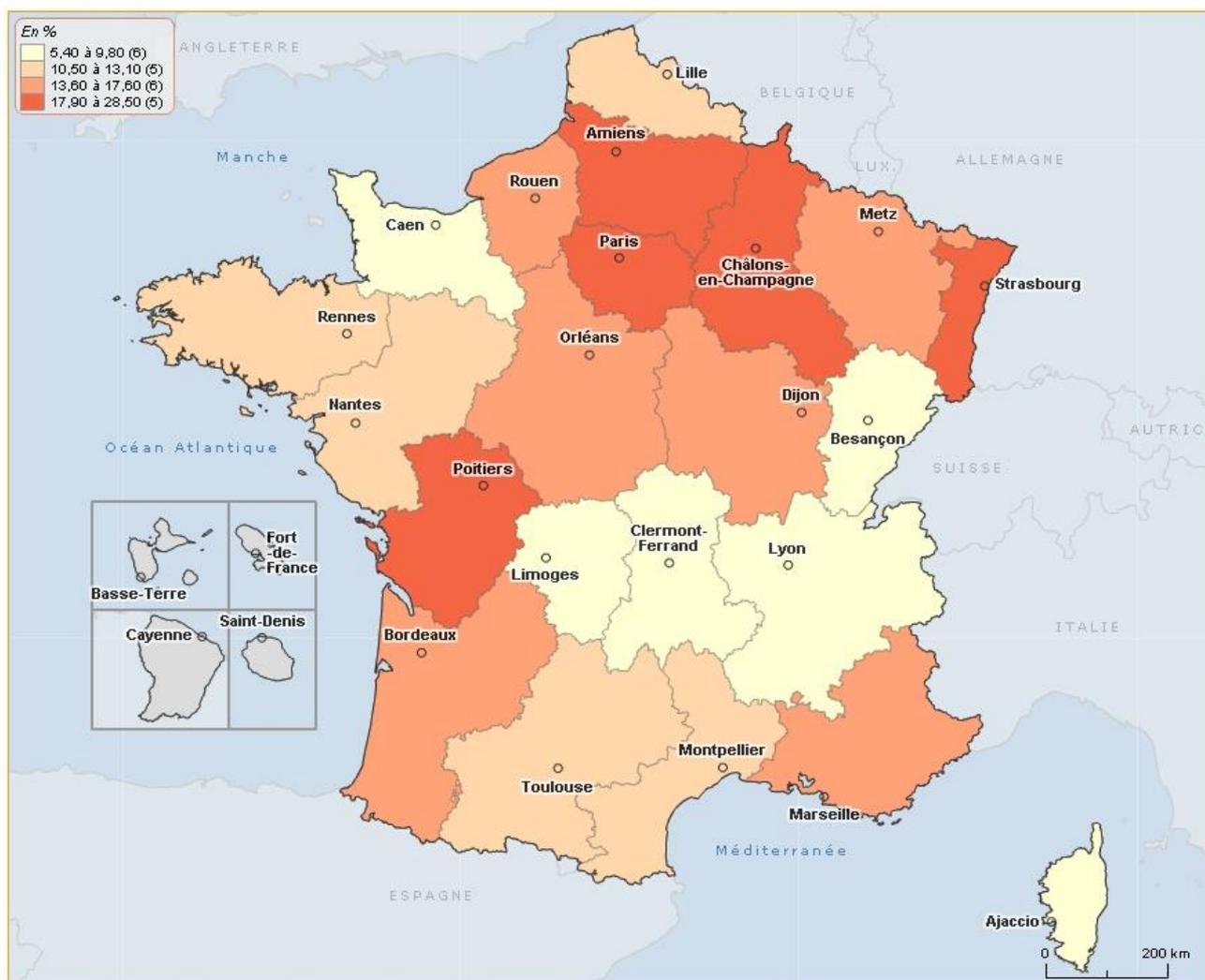
En 2004, à peine 8 % des exploitations avaient au moins 25 % de leur capital détenu par des associés uniquement apporteurs de capitaux ; dix ans plus tard, 13,9 % des exploitations sont dans cette situation.

Les secteurs les plus concernés par les apporteurs de capitaux non participant sont la viticulture et l'élevage porcin : plus de 21 % des exploitations ou des entreprises de ces secteurs ont au moins 25 % de leur capital détenu par des associés apporteurs de capitaux. Viennent ensuite les pépinières et les grandes cultures avec 19 % des exploitations dans cette situation.

En Alsace, Champagne-Ardenne et Ile-de-France, la proportion d'exploitations ou d'entreprises agricoles dont au moins ¼ du capital n'est pas détenu par les chefs actifs sur l'exploitation est maximale – et s'accroît –, avec respectivement 28,5 %, 27,5 % et 22,8 % en 2014.

Par contre, cette proportion est la plus faible en Corse (5,4 % des exploitations), en Auvergne, dans le Limousin et en Franche-Comté (environ 6,7 % des exploitations).

CARTE 3
PROPORTION D'EXPLOITATIONS OU D'ENTREPRISES DONT AU MOINS 25 % DU CAPITAL EST DETENU PAR DE SEULS APORTEURS DE CAPITAUX PAR REGION EN 2014



Source : MSA

Télécharger les données au format Excel :

2 - DEMOGRAPHIE ET GEOGRAPHIE DES CHEFS D'EXPLOITATION OU D'ENTREPRISE AGRICOLE

2.1 - Les effectifs de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole diminuent modérément depuis 3 ans

Au 1er janvier 2014, le nombre de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole en France métropolitaine s'établit à 473 900, en baisse de - 1 % par rapport au 1er janvier 2013. Cette baisse est identique à celle enregistrée l'année précédente et s'inscrit dans la tendance observée depuis 10 ans. Comme l'an passé, l'inflexion de la baisse est d'abord due à une plus faible diminution de la population des chefs d'exploitation agricole, puisque la population des chefs d'entreprise agricole connaît une diminution occasionnée principalement par la disparition des artisans ruraux des effectifs de la MSA, affiliés jusqu'au 31 décembre 2013 au titre de la branche famille.

Quant aux effectifs de collaborateurs d'exploitation agricoles et d'aides familiaux, ils diminuent à nouveau fortement entre 2013 et 2014 : - 7,5 % pour les premiers et - 10,6 % pour les seconds.

TABLEAU 4
EVOLUTION ANNUELLE DE LA POPULATION DES ACTIFS NON SALARIES AGRICOLES
FRANCE METROPOLITAINE

TYPE D'ACTIF NON SALARIE AGRICOLE	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de chefs d'exploitation ou d'entreprise	561 394	547 114	534 891	523 119	513 615	505 106	496 354	489 218	483 815	478 692	473 862
Evolution	-	-2,5%	-2,2%	-2,2%	-1,8%	-1,7%	-1,7%	-1,4%	-1,1%	-1,1%	-1,00%
Dont nombre de chefs d'exploitation	528 972	514 035	501 004	488 166	477 194	467 503	458 586	451 308	445 793	440 921	438 476
Evolution	-	-2,8%	-2,5%	-2,6%	-2,2%	-2,0%	-1,9%	-1,6%	-1,2%	-1,1%	-0,60%
Dont nombre de chefs d'entreprise	32 422	33 079	33 887	34 953	36 421	37 603	37 768	37 910	38 022	37 771	35 386
Evolution	-	2,0%	2,4%	3,1%	4,2%	3,2%	0,4%	0,4%	0,3%	-0,7%	-6,30%
Nombre d'aides familiaux	10 464	9 456	8 676	7 798	7 231	6 561	5 562	5 477	4 963	4 586	4 103
Evolution	-	-9,6%	-8,2%	-10,1%	-7,3%	-9,3%	-15,2%	-1,5%	-9,4%	-7,6%	-10,60%
Nombre de conjoints	82 478	75 595	67 642	60 882	55 179	49 804	46 780	43 968	41 324	38 884	35 967
Evolution	-	-8,3%	-10,5%	-10,0%	-9,4%	-9,7%	-6,1%	-6,0%	-6,0%	-5,9%	-7,50%

Source MSA, France hors DOM

Parmi les 473 900 chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole dénombrés au 1er janvier 2014, 429 900 chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole exercent une activité réputée agricole au sens de l'article L. 311-1 du code rural et de la pêche maritime, à l'exception des cultures marines et des activités forestières et sont redevables d'une cotisation au titre de l'Amexa.

En 2014, les MSA ont comptabilisé 19 848 entrées de nouveaux cotisants en tant que chefs d'exploitation ou d'entreprise dans le régime des non-salariés agricole pour 24 678 sorties, soit un taux de remplacement des départs de 80,4 %, supérieur de 3,6 points à celui de 2013 (76,8 %). Hors artisans ruraux, le taux de remplacement des départs culmine à 89,3 %, un taux historiquement élevé.

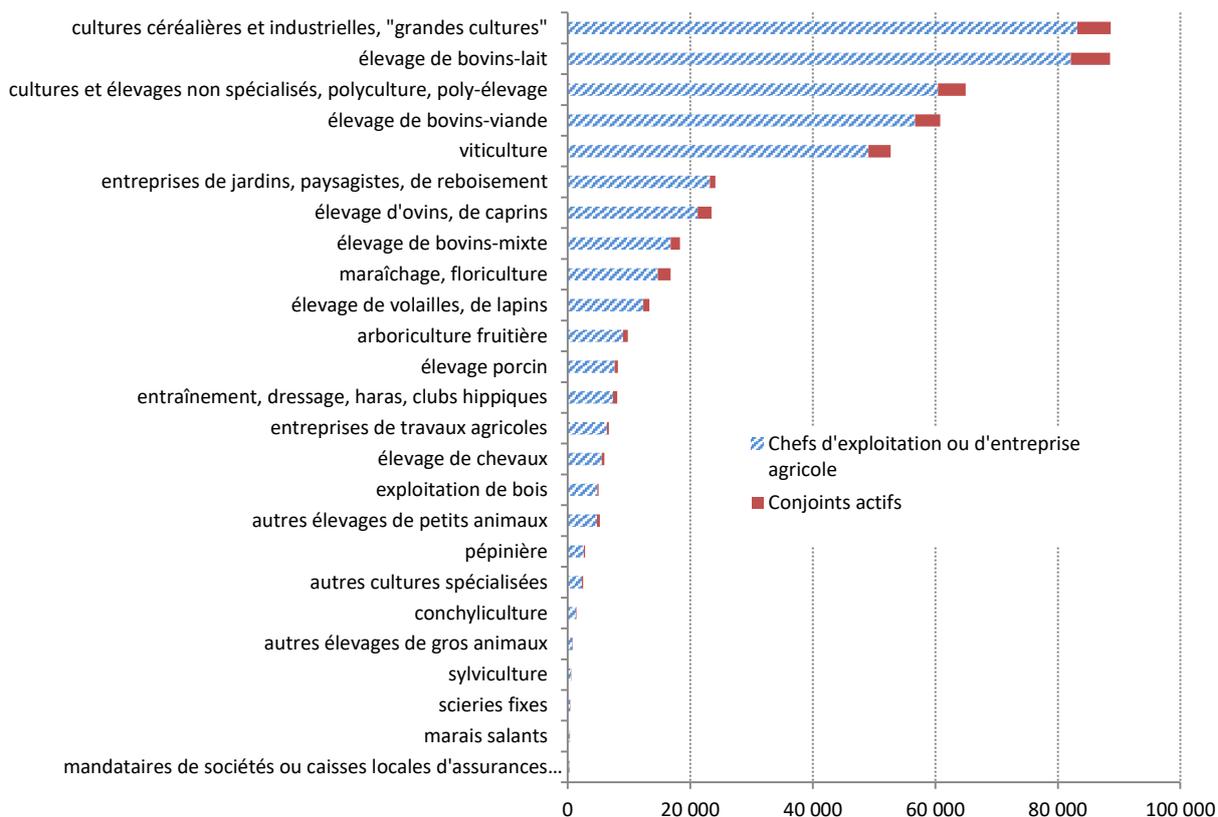
Depuis 2008, les taux de remplacement des cotisants actifs dans le régime des non-salariés sont supérieurs à 70 %, alors qu'ils étaient proches de 60 % les années antérieures. Le recul important des départs en retraite depuis 2009 résulte de deux phénomènes : la quasi-disparition de la mesure permettant les départs d'exploitants avant 60 ans, et la mise en œuvre de la réforme des retraites 2010. Les mouvements affectant les départs en retraite occasionnent un recul concomitant des installations, mais d'une plus faible ampleur. Le taux de remplacement s'en est trouvé amélioré.

D'une année sur l'autre, moins de 2 % des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole changent d'activité dominante (déterminée par les catégories de risque Atexa²), l'évolution des effectifs de chaque secteur provient donc du différentiel entrants/sortants observé dans chacun des secteurs d'activité.

En 2014, les cultures céréalières et industrielles – les grandes cultures – concentrent le plus grand nombre de chefs et de conjoints, respectivement 83 200 chefs (17,6 % des chefs) et 5 500 conjoints (15,2 % des conjoints) (graphique 6).

Viennent ensuite les activités « bovins-lait » et « polyculture-élevage : l'élevage laitier occupe plus de 82 000 chefs (17,3 % des chefs d'exploitation) et près de 6 400 conjoints (17,7 % des conjoints actifs sur l'exploitation) ; environ 60 400 chefs (12,8 % des chefs) et 4 500 conjoints (12,6 % des conjoints) se consacrent à la polyculture associée à de l'élevage.

GRAPHIQUE 6
EFFECTIFS DES CHEFS D'EXPLOITATION ET DE CONJOINTS DE CHEFS D'EXPLOITATION
OU D'ENTREPRISE AGRICOLE SELON LA CATEGORIE DE RISQUE ATEXA EN 2014
FRANCE METROPOLITAINE³



Source : MSA

² Il s'agit d'une nomenclature associée au niveau de risque en accidents du travail pour les non-salariés agricoles.

³ Dans les départements d'Alsace-Moselle, dont les chefs ne sont pas couverts en accident du travail par l'Atexa, le code Atexa a été reconstitué à l'aide du code APE issu de la nomenclature NAF.

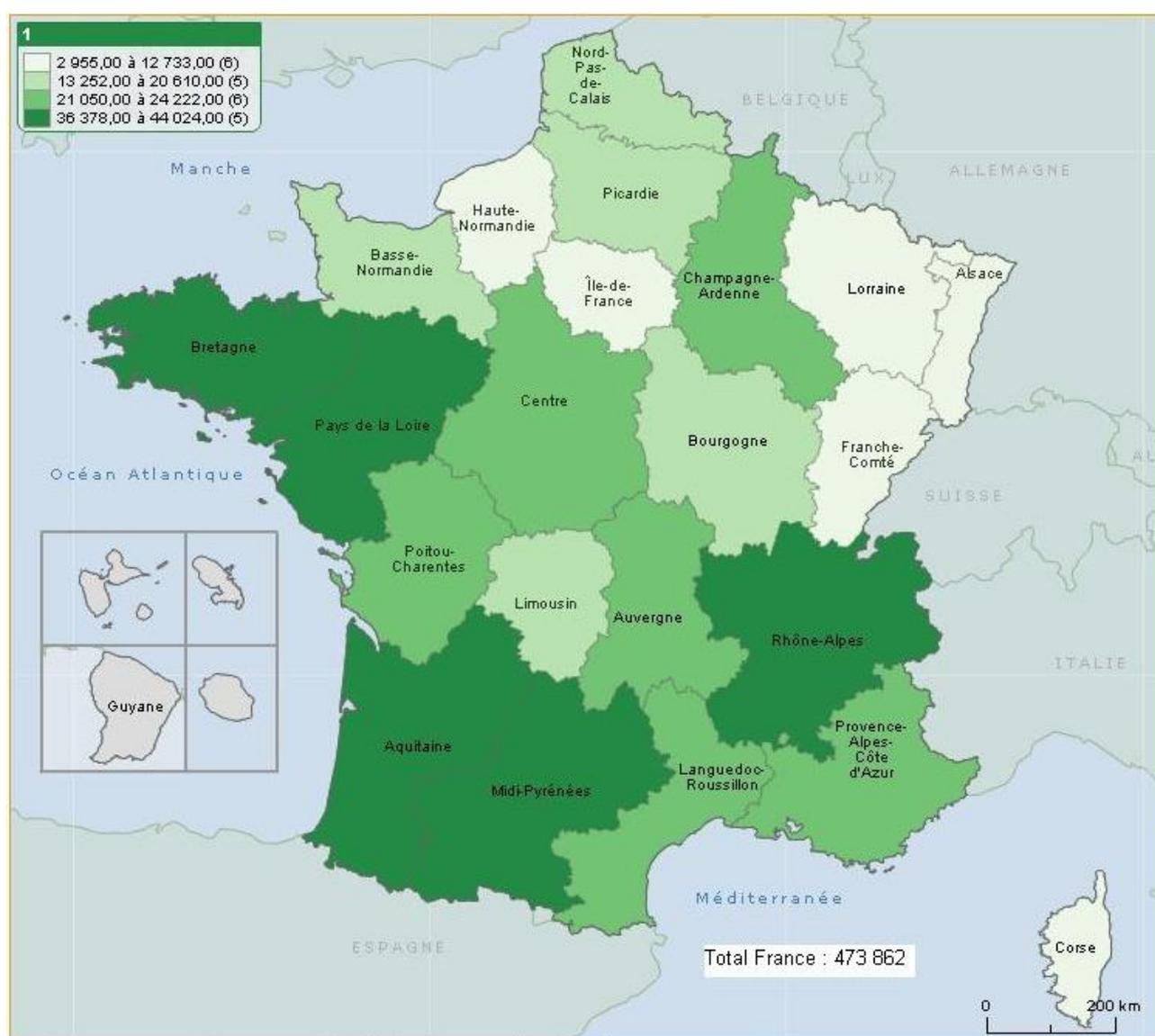
2.2 - Les exploitants et les chefs d'entreprise agricole sont principalement midi-pyrénéens, ligériens, bretons, rhônalpins ou aquitains

Comme l'an passé, les régions Midi-Pyrénées, Pays-de-Loire, Bretagne, Rhône-Alpes et Aquitaine rassemblent à elles cinq 42 % des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole dénombrés en 2014 (carte 4). Chacune y accueille entre 36 400 et 44 000 chefs.

A l'opposé, les régions Corse, Ile-de-France et Haute-Normandie dénombrent moins de 8 000 exploitants ou entrepreneurs sur leur sol.

En dix ans, la répartition des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole a très peu changé (carte 5) : les régions accueillant le plus de chefs aujourd'hui étaient déjà celles d'hier ; il en est de même pour les régions comptant le moins d'agriculteurs.

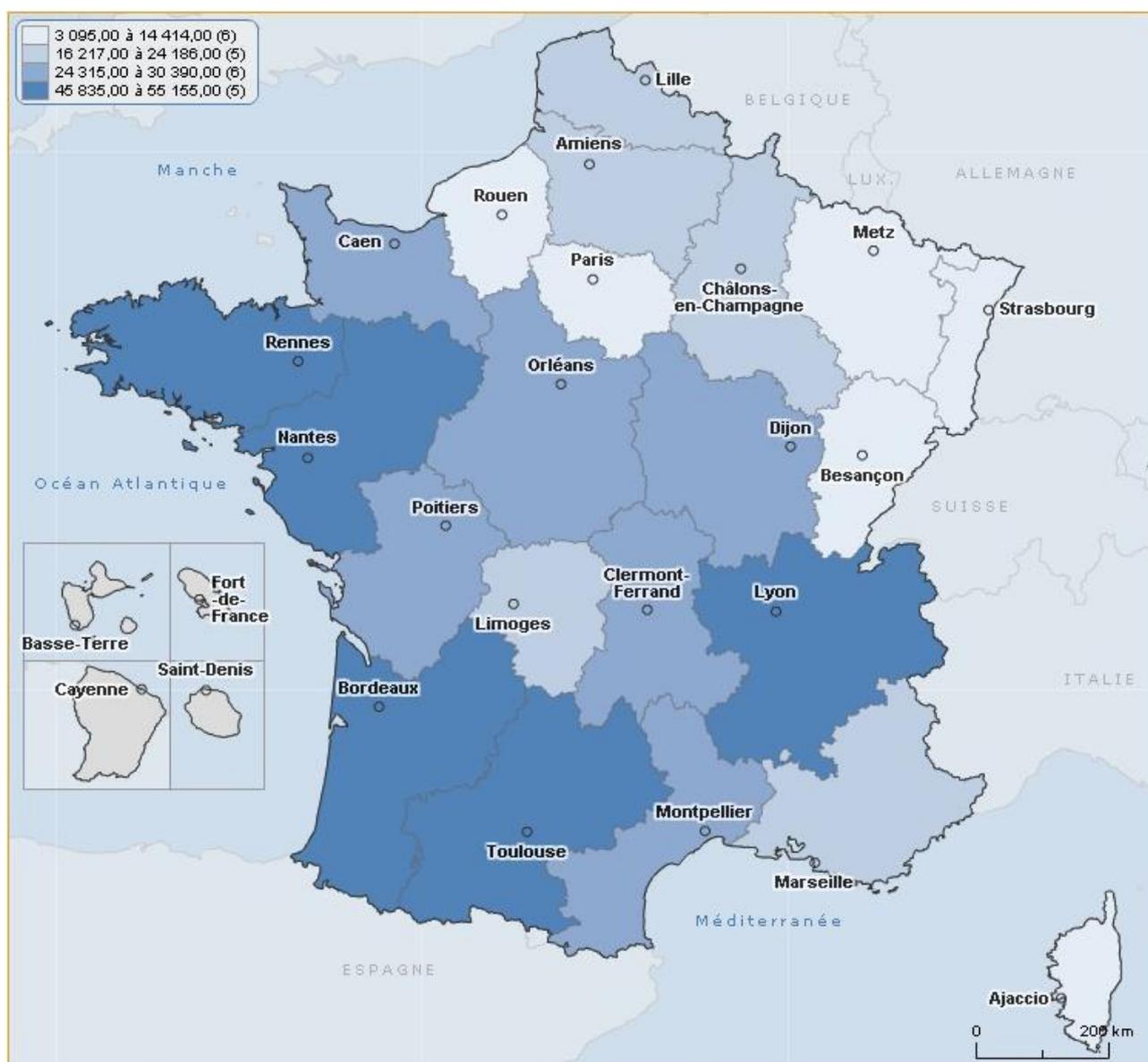
CARTE 4
NOMBRE DE CHEFS D'EXPLOITATION OU D'ENTREPRISE AGRICOLE PAR REGION EN 2014



© Géoclip 2012 - IGN GéoFla - Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur.

Source : MSA

CARTE 5
NOMBRE DE CHEFS D'EXPLOITATION OU D'ENTREPRISE AGRICOLE PAR REGION EN 2004



© Géoclip 2015 - IGN GéoFla - Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur.

Source : MSA

2.3 - Hommes ou femmes, l'âge moyen des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole progresse toujours

La moyenne d'âge des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole augmente encore : 48,7 ans en 2014. L'âge moyen atteignait 48,4 ans l'an passé et 48 ans en 2012. L'âge moyen des hommes s'élève à 47,8 ans cette année contre 47,5 ans en 2013. Pour les femmes, l'âge moyen est de 51,4 ans en 2014 contre 51,2 ans l'année précédente.

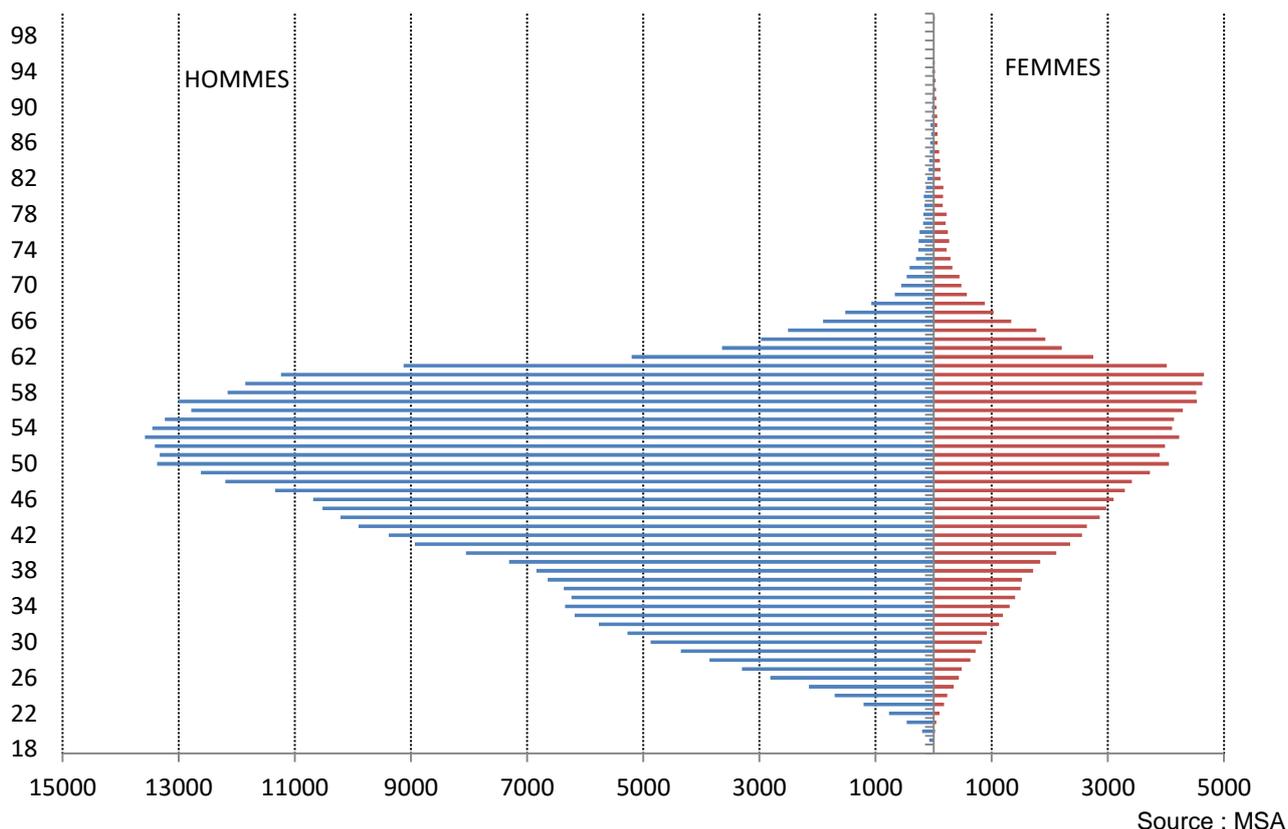
L'âge moyen des femmes est plus élevé que celui des hommes et progresse moins vite ; même si les transferts entre époux ont considérablement diminué depuis la réforme des retraites de 2010, beaucoup de femmes ont pris la tête de l'exploitation lorsque leur époux a fait valoir ses droits à la retraite.

Les femmes sont nettement moins nombreuses que les hommes, le taux de féminisation de la profession étant de 23,9 % en 2014 (graphique 7). La classe d'âge 55-59 ans est la plus importante puisqu'elle représente environ 20 % des femmes chefs. Les femmes de 60 ans et plus représentent 22,3 % des femmes chefs, soit un point de plus qu'en 2013.

Chez les hommes, la classe d'âge la plus fournie est celle des 50-54 ans qui représente 16,7 % des effectifs. Quant aux chefs de 60 ans et plus, ils représentent 12,2 % de l'ensemble des chefs masculins en 2014, soit 1,2 point de plus que l'année précédente.

La classe d'âge des 40-60 ans concentre 68 % des effectifs chez les hommes contre 67,2 % chez les femmes. L'an passé, aussi bien chez les hommes que chez les femmes, cette même classe d'âge représentait 68 % des effectifs.

GRAPHIQUE 7
PYRAMIDE DES AGES DES CHEFS D'EXPLOITATION OU D'ENTREPRISE AGRICOLE EN 2014
FRANCE METROPOLITAINE



Depuis déjà cinq ans, la proportion de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole de moins de 35 ans diminue à raison de - 0,1 point par an. En 2014, 12,2 % des chefs ont moins de 35 ans (carte 6).

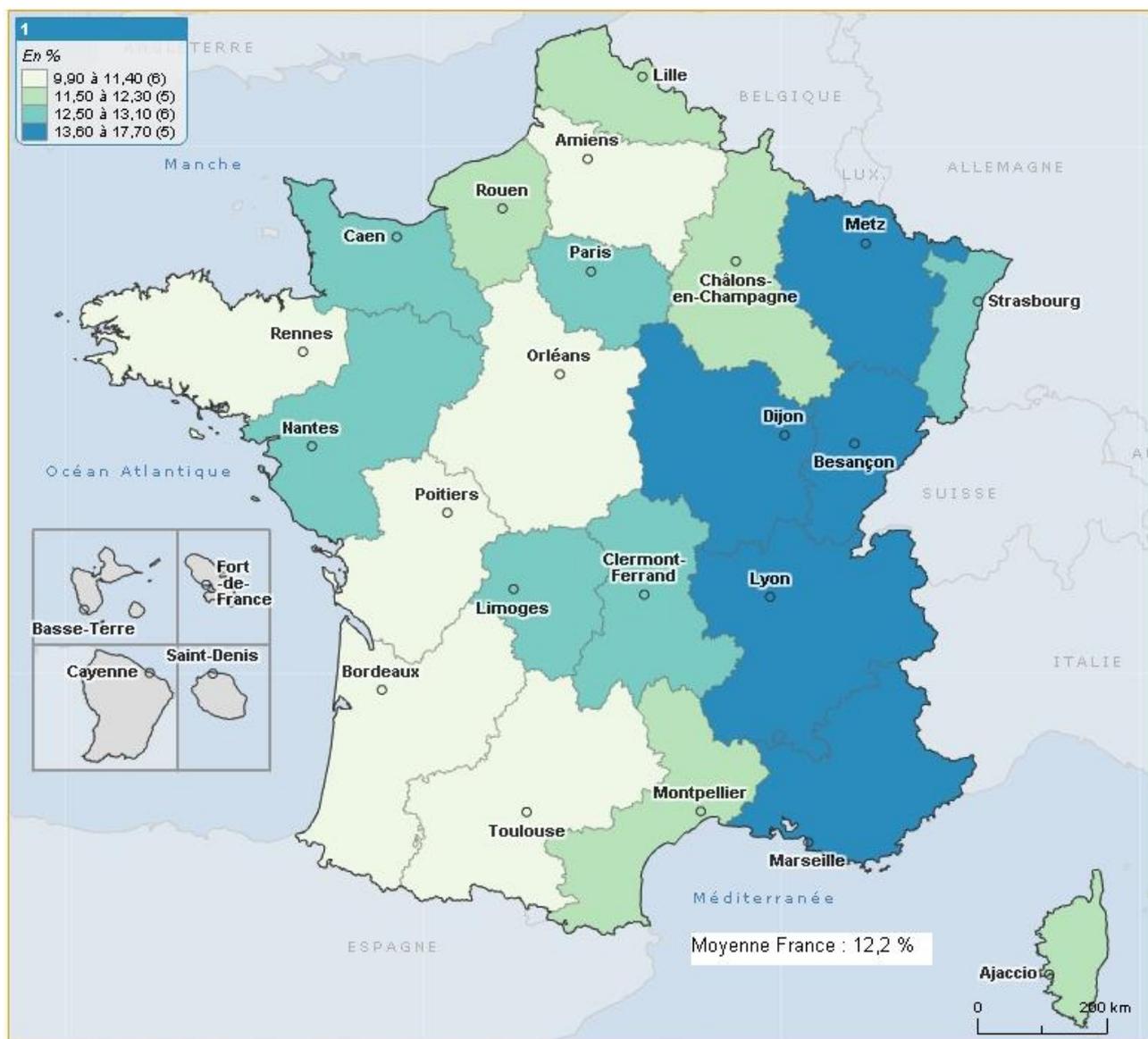
Dans toutes les régions frontalières de l'Est de la France et en Bourgogne, la proportion de chefs de moins de 35 ans est maximale : à titre d'exemple, 17,7 % en Franche-Comté, 15,1 % en région Paca, 14,9 % en Rhône-Alpes.

Tant s'en faut, la proportion de jeunes chefs est la plus faible en Bretagne (9,9 %), Aquitaine et Midi-Pyrénées (environ 10,3 %).

Télécharger les données au format Excel :



CARTE 6
PROPORTION D'EXPLOITANTS OU D'ENTREPRENEURS AGRICOLES DE MOINS DE 35 ANS PAR REGION EN 2014



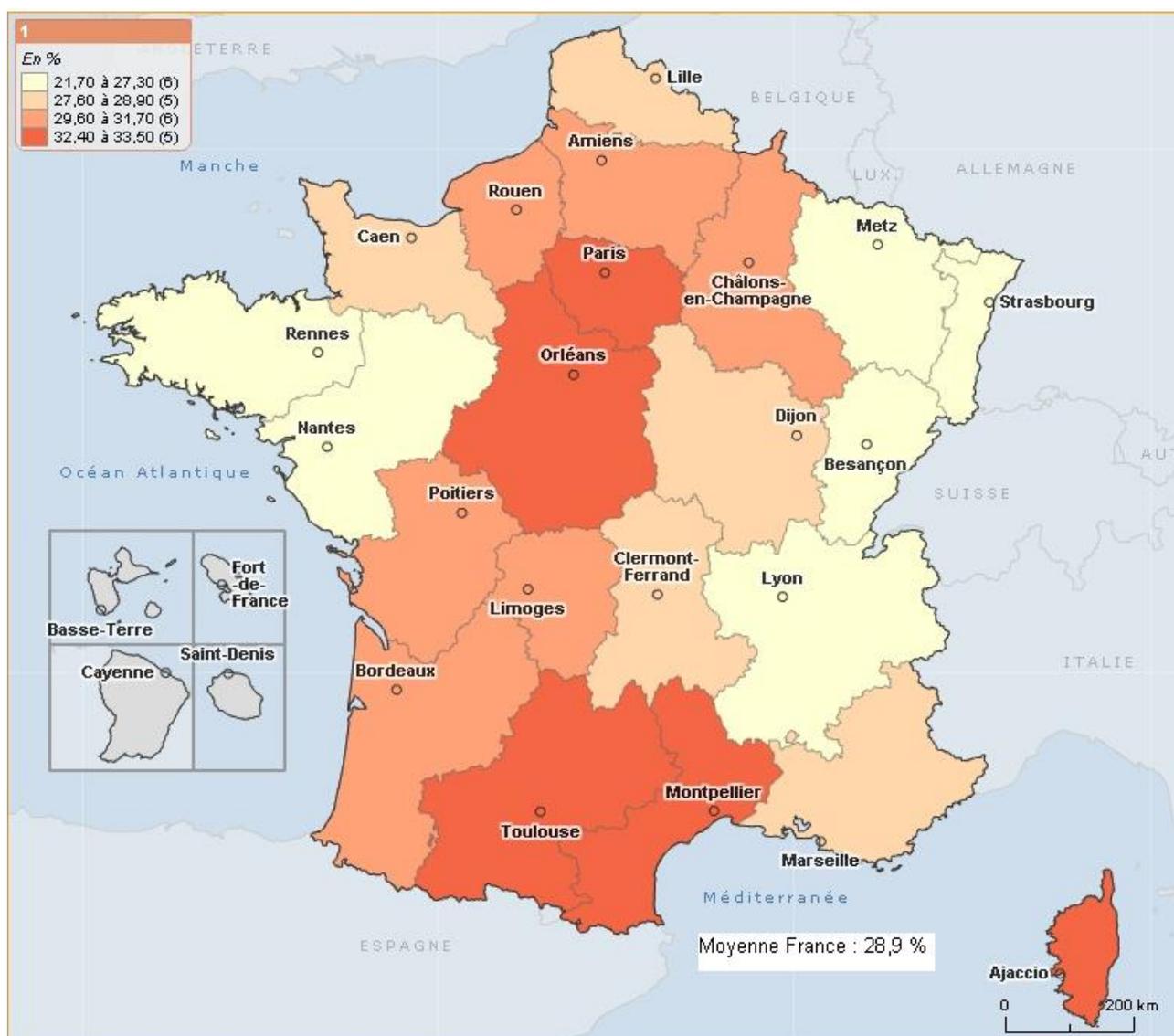
© Géoclip 2015 - IGN GéoFla - Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur.

Source : MSA

En revanche, la proportion de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole de plus de 55 ans dans l'ensemble des chefs ne cesse d'augmenter (carte 7) : 28,9 % en 2014 ; ils ne représentaient que 22,4 % des chefs dix ans plus tôt.

En Corse, Ile-de-France ou en région Midi-Pyrénées, 1/3 des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole a plus de 55 ans. C'est en Franche-Comté, Bretagne et en région Pays-de-Loire que la proportion de chefs âgés est la plus faible (respectivement 21,7 %, 24,7 % et 24,3 %).

CARTE 7
PROPORTION D'EXPLOITANTS OU D'ENTREPRENEURS AGRICOLES DE PLUS DE 55 ANS PAR REGION EN 2014



© Géoclip 2015 - IGN GéoFla - Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur.

Source : MSA

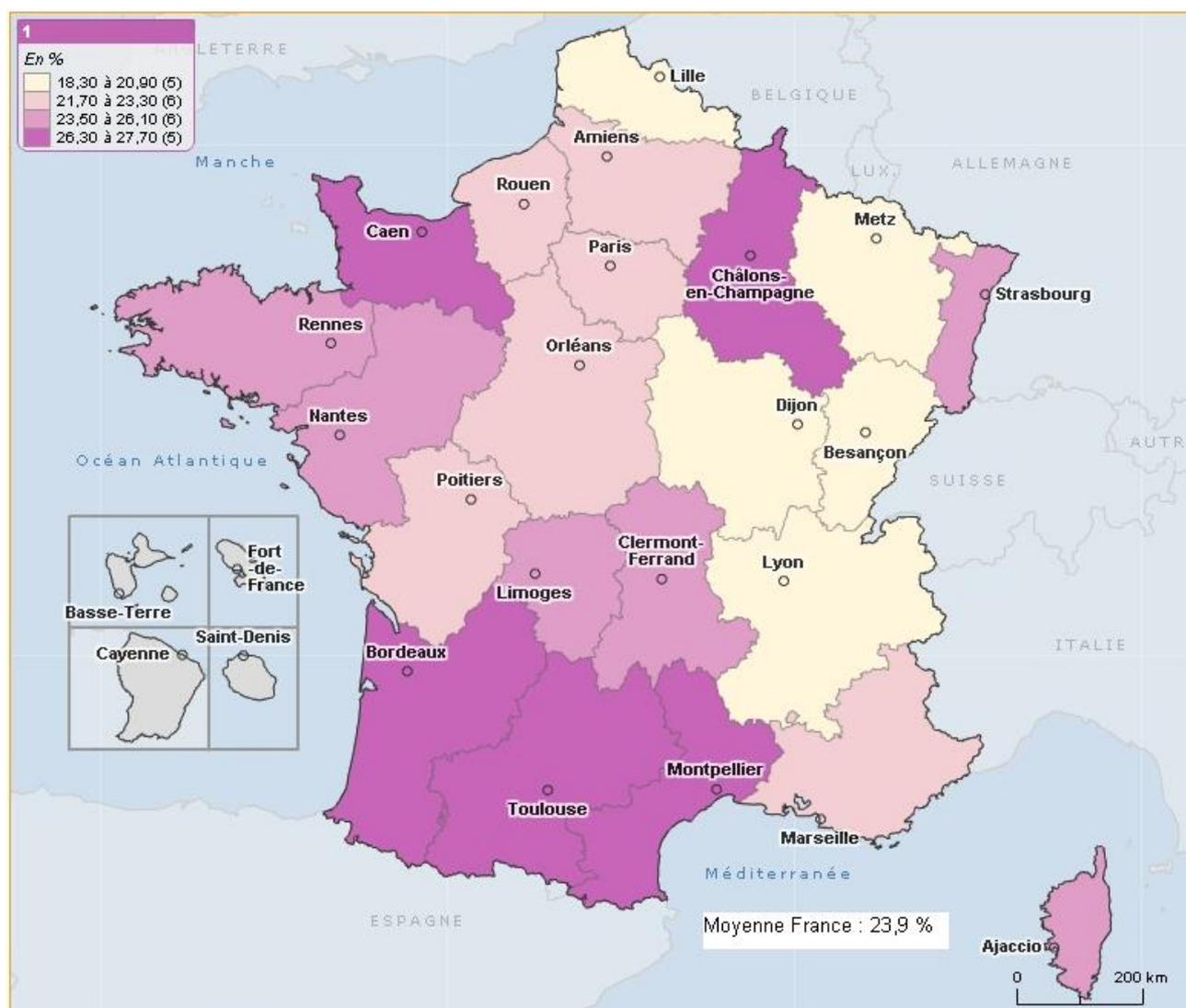
2.4 - Près d'un quart des chefs sont des cheffes

En 2014, 23,9 % des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole sont des femmes, une proportion stable depuis plus de dix ans (carte 8).

La proportion de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole féminins est maximale en Champagne-Ardenne (27,7 % des chefs sont des femmes en 2014), Midi-Pyrénées (26,9 %) ou Aquitaine (26,4 %).

A contrario, les femmes sont beaucoup moins nombreuses parmi les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole en Franche-Comté (18,3 % des chefs sont des femmes), Bourgogne (19,6 %) et Rhône-Alpes (20,4 %).

CARTE 8
PROPORTION DE FEMMES PARMIS LES CHEFS D'EXPLOITATION
OU D'ENTREPRISE AGRICOLE PAR REGION EN 2014



© Géoclip 2015 - IGN GéoFla - Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur.

Source : MSA

Collaborateurs d'exploitation ou conjoints participant aux travaux⁴, 36 000 conjoints sont actifs sur l'exploitation ou dans l'entreprise agricole en 2014 ; ce sont des femmes dans 86 % des cas (graphique 8).

En 2014, 31,4 % des collaboratrices d'exploitation ont entre 55 et 59 ans, la classe d'âge la plus importante de cette population ; 18,2 % des collaboratrices d'exploitation ont 60 ans ou plus.

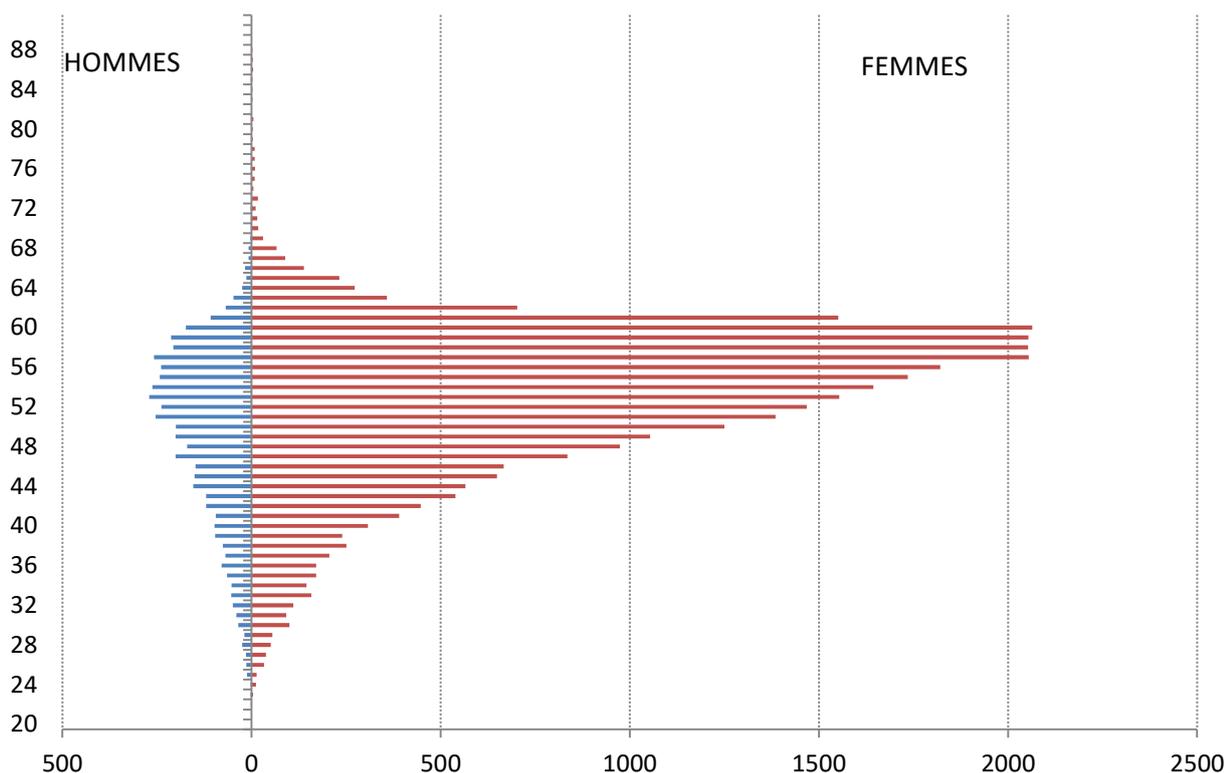
Quant aux collaborateurs d'exploitation, la classe d'âge la plus fournie est celle des 50-54 ans, soit 24,3 % de l'ensemble des collaborateurs masculins ; les plus âgés – 60 ans et plus – représentent 9,7 % de la population masculine.

⁴ Attention, les « collaboratrices d'exploitation » et les « conjoints participant aux travaux » ne doivent pas être confondues avec les « conjoints » ; ces dernières ont cette appellation uniquement de par leur lien de parenté avec le chef et elles ne travaillent pas sur l'exploitation. En revanche, les collaboratrices d'exploitation ou les conjoints participant aux travaux, hormis leur lien de parenté avec le chef, travaillent sur l'exploitation et s'ouvrent des droits à la retraite.

La classe d'âge des 40-60 ans concentre près de 80 % des effectifs chez les hommes et 82,5 % chez les femmes. L'écart entre les deux populations s'est considérablement réduit par rapport à l'année précédente : cette classe d'âge représentait 75 % chez les hommes alors qu'elle en représentait environ 86 % chez les femmes.

Depuis 2010, l'effectif de conjoints diminuait au rythme moyen de - 6 % par an ; entre 2013 et 2014, le recul s'accroît avec une baisse des effectifs de - 7,5 %.

GRAPHIQUE 8
PYRAMIDE DES AGES DES COLLABORATEURS D'EXPLOITATION EN 2014
FRANCE METROPOLITAINE



Source : MSA

3 - EXERCICE DE L'ACTIVITE AGRICOLE DES CHEFS D'EXPLOITATION OU D'ENTREPRISE AGRICOLE

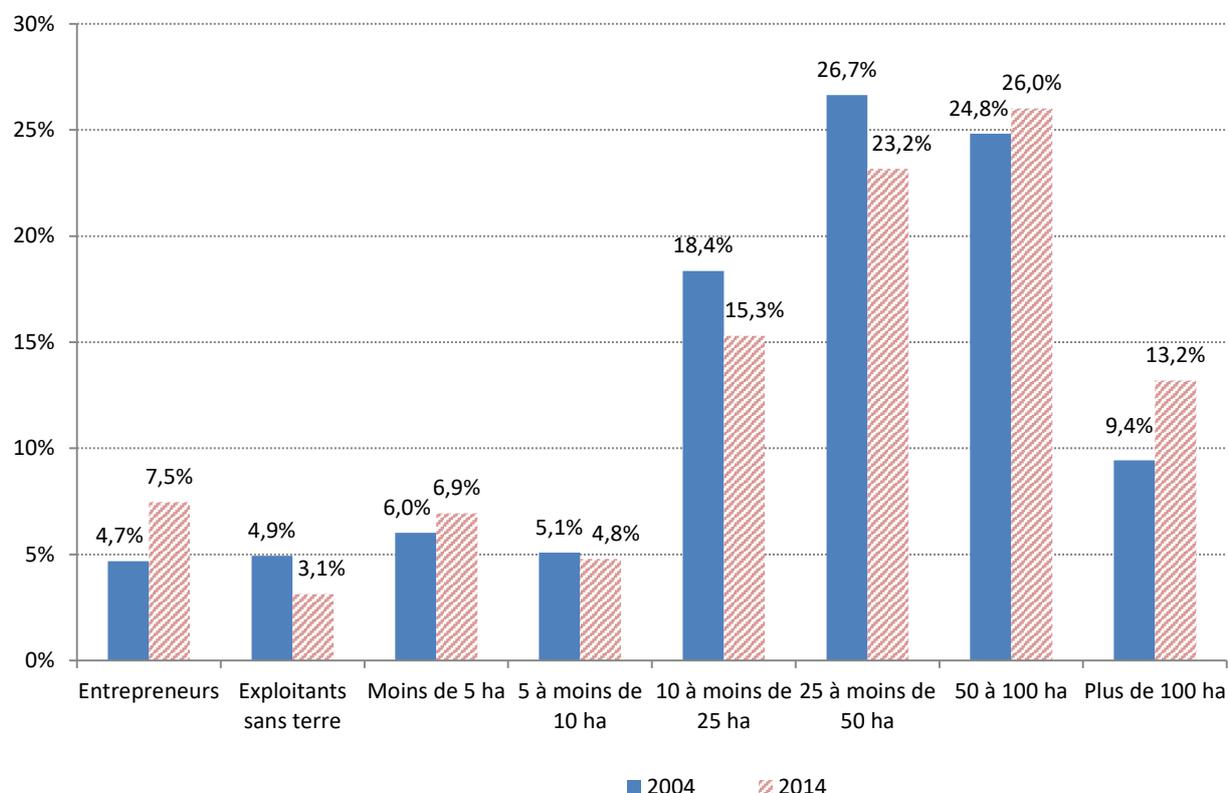
3.1 - La superficie moyenne par exploitant progresse encore

L'ensemble des chefs d'exploitation agricole – exclusion faite des entrepreneurs agricoles et des seuls apporteurs de capitaux – exploitent une superficie de 23,6 millions d'hectares en 2014, en baisse de - 0,8 % par rapport à l'année précédente.

La superficie moyenne exploitée par chef progresse encore pour atteindre 53,9 hectares en 2014.

La proportion d'exploitants en hors-sol sans terres diminue, ainsi que la part des exploitations de 10 à 50 hectares (graphique 9). Par contre, la proportion d'entrepreneurs sans terres agricoles ainsi que celle des exploitations supérieures à 50 hectares ne cessent de progresser.

GRAPHIQUE 9
REPARTITION DES CHEFS D'EXPLOITATION OU D'ENTREPRISE AGRICOLE
SELON LA SUPERFICIE EXPLOITEE EN 2004 ET EN 2014 (EN %)
FRANCE METROPOLITAINE



Source : MSA

Les inégalités de partage de la superficie totale exploitée en 2014 sont de même ampleur que celles constatées dix ans plus tôt :

- 20 % des chefs d'exploitation ayant les plus petites superficies mettent en valeur moins de 2 % de la superficie totale ;
- 80 % des exploitants mettent en valeur la moitié de la superficie totale ;
- 10 % des chefs d'exploitation ayant les plus grandes superficies se partagent 31 % de la superficie totale exploitée.

En 2014, plus de 38 % de la superficie totale exploitée le sont par des exploitations en nom personnel (tableau 5) ; chaque année, la part des exploitations en nom personnel s'érode à raison 1,2 à 1,3 point par an.

Par contre, les exploitations constituées en EARL et les pluralités d'exploitation grignotent des parts de superficie depuis plusieurs années ; en 2014, les EARL détiennent 25,2 % de la superficie totale exploitée tandis que les multi-entreprises en possèdent 10,7 %.

TABLEAU 5
EVOLUTION DE LA SUPERFICIE D'EXPLOITATION PAR FORME JURIDIQUE DE 2012 A 2014
FRANCE METROPOLITAINE

Forme juridique de l'exploitation	2014 Superficie d'exploitation en ha	Structure en %	2013 Superficie d'exploitation en ha	Structure en %	2012 Superficie d'exploitation en ha	Structure en %
Entreprises en nom personnel	9 050 478	38,1%	9 357 836	39,3%	9 701 132	40,6%
Membre de GAEC	4 977 878	20,9%	5 026 557	21,1%	5 068 710	21,2%
Membre d'EARL	5 999 645	25,2%	5 894 837	24,8%	5 822 940	24,3%
Membre d'une SCEA	913 581	3,8%	879 975	3,7%	885 615	3,7%
Membre d'un GFA	13 286	0,1%	12 946	0,1%	14 261	0,1%
Membre d'une SA/SARL	84 156	0,4%	75 372	0,3%	94 995	0,4%
Membre d'une société de fait (y compris indivision)	98 797	0,4%	105 348	0,4%	112 186	0,5%
Membre d'une autre société	95 332	0,4%	98 391	0,4%	104 900	0,4%
Pluralité d'entreprises	2 538 751	10,7%	2 341 640	9,8%	2 116 556	8,8%
TOTAUX	23 771 906	100,0%	23 792 902	100,0%	23 921 295	100,0%

Source : MSA

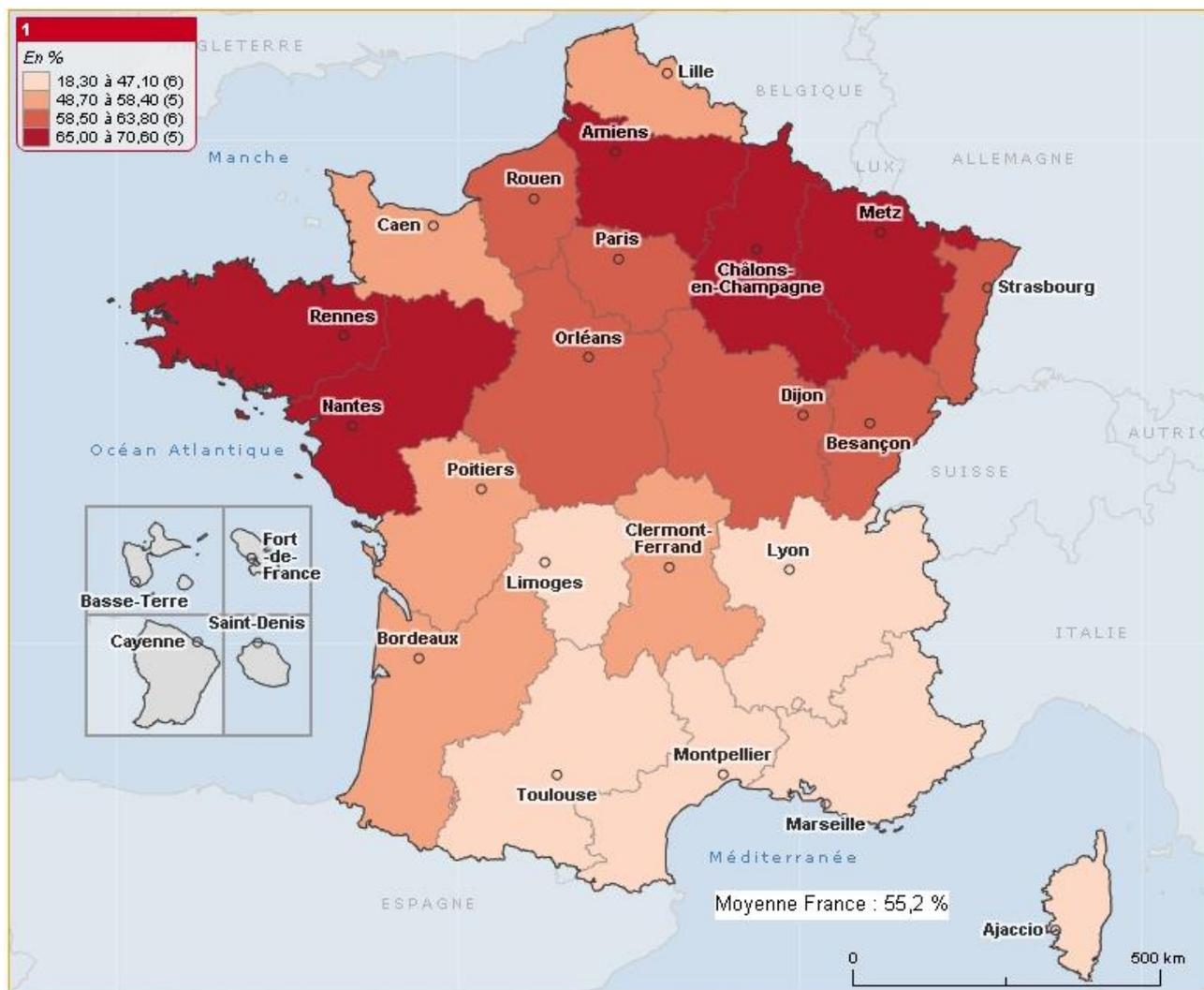
3.2 - Les chefs travaillent majoritairement en société au nord de la Loire et en nom personnel au sud

La proportion d'exploitants et de chefs d'entreprise agricoles qui exercent leur activité en société ne cesse d'augmenter au fil des années, à raison de 1 point par an en moyenne ; 55,2 % des chefs exercent leur activité en société en 2014. Toutefois, les formes sociétaires demeurent minoritaires lorsque l'on prend en compte l'entité « exploitation » ou « entreprise » (42,5 % des exploitations ou entreprises agricoles sont constituées en société en 2014).

L'exercice du métier d'agriculteur ou d'entrepreneur agricole se fait majoritairement dans une exploitation ou entreprise constituée en société au nord de la Loire (carte 9). Dans les régions Pays-de-Loire, Bretagne ou Champagne-Ardenne, plus de 2/3 des chefs travaillent dans une exploitation ou une entreprise de forme sociétaire.

A l'opposé, les chefs travaillent davantage dans des exploitations ou des entreprises individuelles en nom personnel au sud de la Loire ; en région Paca ou dans le Languedoc-Roussillon, 36 à 38 % des chefs travaillent dans une structure de forme sociétaire et en Corse, ils sont 18,3 % dans ce cas de figure.

CARTE 9
PROPORTION DES EXPLOITANTS ET DES CHEFS D'ENTREPRISE AGRICOLE SOUS FORME SOCIETAIRE
PAR REGION EN 2014



© Géoclip 2015 - IGN GéoFla - Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur.

Source : MSA

3.3 - L'activité agricole est très majoritairement exclusive

Environ 84 % des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole exercent leur activité de manière exclusive en 2014 ; ils étaient 86 % dans ce cas de figure dix ans plus tôt.

Un chef d'exploitation ou d'entreprise agricole A TITRE EXCLUSIF est un mono-actif : il déclare exercer une seule activité et cette activité est de nature agricole.

Un chef d'exploitation ou d'entreprise agricole A TITRE PRINCIPAL est un pluriactif : il déclare exercer plusieurs activités mais l'activité principale est agricole ; l'autre activité est secondaire, salariée ou non, agricole ou non.

Un chef d'exploitation ou d'entreprise agricole A TITRE SECONDAIRE est un pluriactif : il déclare exercer plusieurs activités mais l'activité principale n'est pas agricole ; l'activité secondaire est agricole et à ce titre, une cotisation de solidarité est versée à la MSA.

Un chef d'exploitation ou d'entreprise agricole est PLURIACTIF s'il exerce une activité agricole à titre principal ou secondaire.

En dix ans, la répartition structurelle des exploitants et des entrepreneurs agricoles en fonction de l'exercice de leur activité non salariée agricole a été modifiée ; l'activité agricole exclusive a diminué au bénéfice de l'activité agricole secondaire et l'activité agricole à titre principal est restée stable (6,5 % des chefs).

En volume, entre 2004 et 2014, les effectifs d'exploitants et d'entrepreneurs agricoles à titre exclusif ont diminué de - 17,5 %.

Le nombre de chefs à titre secondaire a progressé de + 4,8 % sur la même période ; cette hausse est en partie liée à l'installation de nouveaux exploitants de plus de 40 ans, qui entament une seconde moitié de carrière professionnelle, en conservant des revenus principaux extérieurs à l'agriculture.

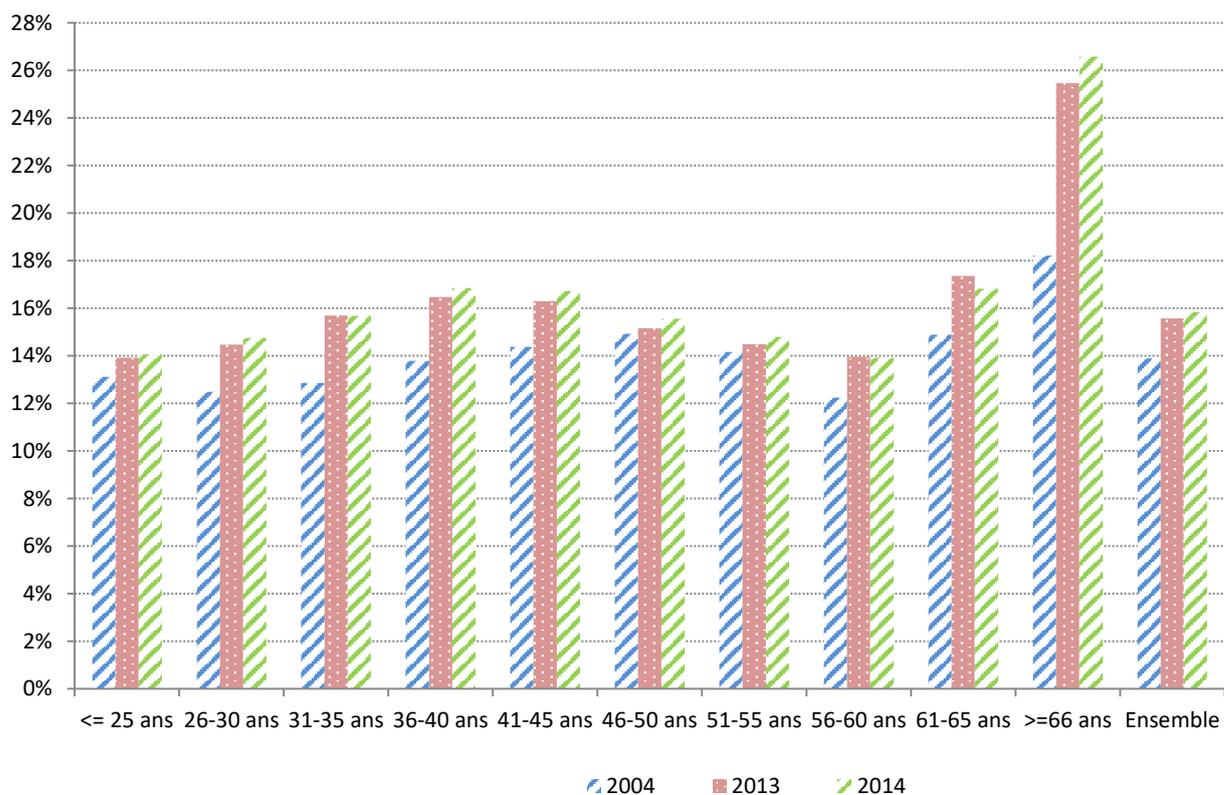
De facto, la pluriactivité des chefs a progressé au cours de la décennie : 13,9 % en 2004 et 15,8 % dix ans plus tard.

En 2014, parmi les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole, le taux de pluriactivité des femmes est plus élevé que celui des hommes : 18,2 % pour les premières et 15,1 % pour les seconds. Dix ans plus tôt, le taux de pluriactivité des hommes et des femmes était très proche (respectivement 14 % et 13,6 %).

Quelle que soit la classe d'âge, le taux de pluriactivité a progressé entre 2004 et 2014 : de manière très modérée pour les chefs de 46 à 55 ans et pour les plus jeunes (moins de 25 ans), et marquée pour les autres classes d'âge. Ainsi, le taux de pluriactivité des chefs âgés de 31-35 ans a cru de + 2,8 points (15,7 % en 2014), celui des 36-40 ans a augmenté de + 3,1 points (16,8 % en 2014) ; quant aux chefs de plus de 65 ans, 18,2 % étaient pluriactifs en 2004, ils sont près de 27 % dans cette situation dix ans plus tard.

De même, les chefs de groupements fonciers agricoles, de SCEA ou de sociétés de fait sont plus enclins à être pluriactifs : en 2014, 43 % sont pluriactifs lorsqu'ils sont en GFA, 29,7 % quand ils sont en SCEA et 23 % dans les sociétés de fait. Des orientations de production sont plus sujettes que d'autres à la pratique de la pluriactivité : en viticulture et dans la filière équine, plus d'un chef sur cinq est pluriactif, dans le secteur céréalier, 26,9 % des chefs ont une activité en sus de celle d'exploitant ou d'entrepreneur agricole.

GRAPHIQUE 10
TAUX DE PLURIACTIVITE DES CHEFS PAR CLASSE D'AGE ENTRE 2004 ET 2014



Source : MSA

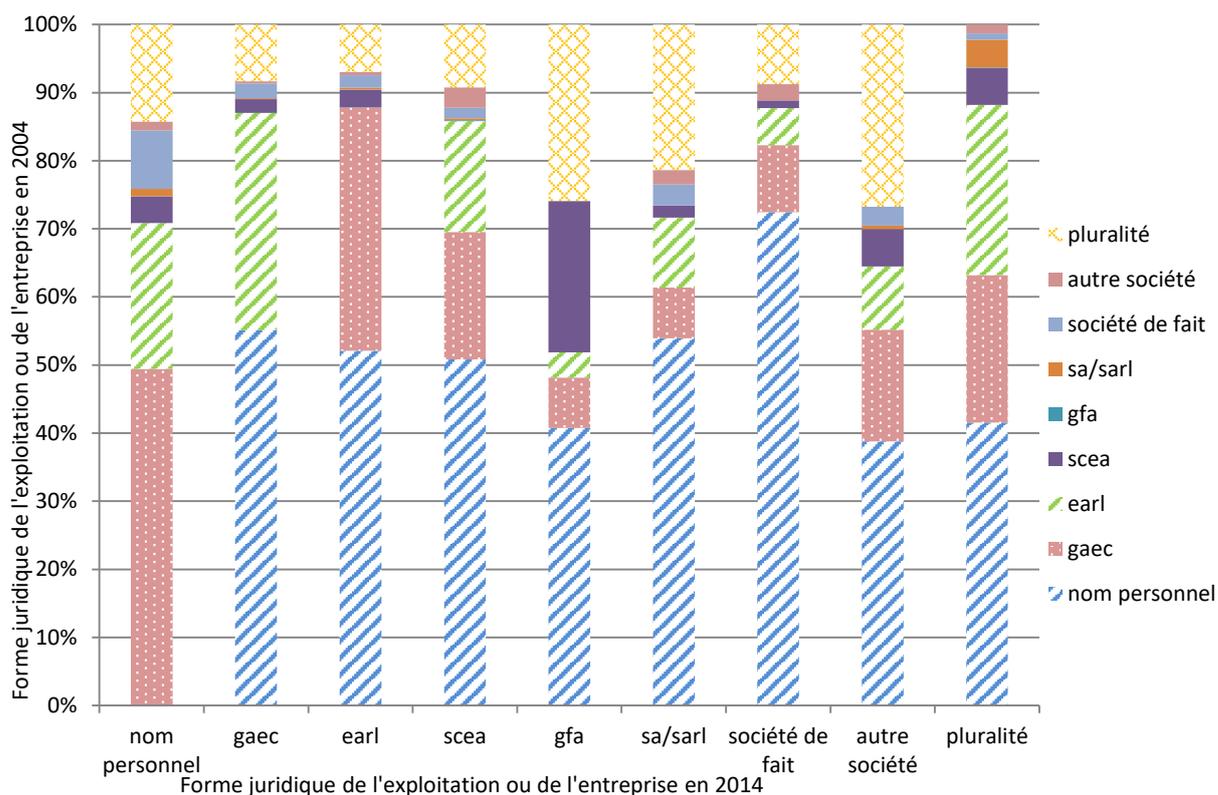
3.4 - Plus d'un exploitant ou entrepreneur sur cinq a changé de forme juridique au cours de la décennie 2004-2014

Parmi les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole présents sur la décennie 2004-2014, 21,1 % ont changé de forme juridique en cours de période (graphique 11) ; les changements opérés sont essentiellement des passages nom personnel vers Gaec ou EARL, d'un Gaec vers une EARL ou l'inverse, d'une SCEA vers la pluralité d'exploitation, de l'indivision à l'EARL ou au Gaec.

Par ailleurs, 10 % des modifications de forme juridique effectuées sont des retours à une exploitation ou une entreprise agricole individuelle en nom personnel.

LECTURE : Parmi les chefs en Gaec en 2014, qui étaient également présents en 2004, et dont la forme juridique a changé, 55 % des chefs étaient à la tête d'une exploitation ou entreprise agricole en nom personnel et 30 % étaient membres d'une EARL en 2004.

GRAPHIQUE 11
CHANGEMENTS DE FORME JURIDIQUE ENTRE 2004 ET 2014



Source : MSA

Télécharger les données au format Excel :



4 - ENTREES ET SORTIES DU METIER DE CHEF D'EXPLOITATION OU D'ENTREPRISE AGRICOLE

4.1 - L'agriculture traditionnelle perd des chefs, les centres équestres en gagnent

Le déclin démographique affecte davantage les secteurs d'activité traditionnelle de l'agriculture, comme l'élevage qu'il soit à vocation laitière ou viande (- 2,1 % pour le lait et - 0,9 % pour la viande), et les cultures spécialisées (- 1,2 %) (tableau 6).

La filière lait est confrontée à une demande intérieure contrastée (tout n'est pas consommé), et à une demande extérieure émanant des pays européens limitrophes et de Chine soutenue, des volumes de collecte encore en hausse, tout en poursuivant sa restructuration.

L'élevage pour la viande doit faire face à une baisse de l'abattage, une hausse des coûts de production, une consommation en repli, dans un contexte de crise économique durable et d'incertitudes quant aux évolutions de la PAC.

Quant aux cultures spécialisées, la production de fruits et légumes apparaît comme une filière dynamique, avec une production variée mais très vulnérable aux aléas climatiques et à la concurrence européenne et internationale ; la consommation est stable mais sélective en horticulture et également soumise à l'internationalisation des échanges.

Pour bon nombre de secteurs agricoles, l'effectif de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole est stable ; c'est le cas notamment en « cultures céréalières et industrielles », en viticulture, en élevage hors-sol, ou en polyculture-élevage. A l'opposé, le nombre de chefs de centres équestres continue de croître.

TABEAU 6
EVOLUTION DU NOMBRE DE CHEFS PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITE (CATEGORIE ATEXA)
ANNEE 2014 - FRANCE METROPOLITAINE

SECTEUR D'ACTIVITE	Effectifs 2014	Ecart entrants / sortants	Evolution effectifs 2014/effectifs 2013
Cultures spécialisées	29 141	16	-1,20%
Cultures céréalières et industrielles	83 193	96	0,40%
Viticulture	49 082	-185	-0,20%
Bovins lait et mixtes	98 908	-1 591	-2,10%
Bovins viande, ovins, caprins	78 711	-603	-0,90%
Elevage hors-sol	24 760	-15	-0,20%
Equidés	12 961	194	1,80%
Polyculture-élevage	60 417	-335	0,50%
ETA, paysagistes	34 760	68	0,30%
Autres	1 929	-17	0,20%
Artisans ruraux exclusifs	0	-2 458	-100,00%
TOTAL	473 862	-4 830	-1,00%

Source : MSA

4.2 - 17 % des terres pourraient changer d'exploitant d'ici à cinq ans

Les superficies de terres libérables sont estimées à partir des superficies des exploitations détenues par les exploitants de 56 ans et plus, ces derniers étant susceptibles de partir en retraite dans les 5 années à venir.

La superficie possédée ou louée par ces exploitants, dite libérable, est de 5,4 millions d'hectares (ha) en 2014, une superficie stable par rapport à l'an passé ; elle représente 22,9 % des terres exploitées par des non-salariés agricoles.

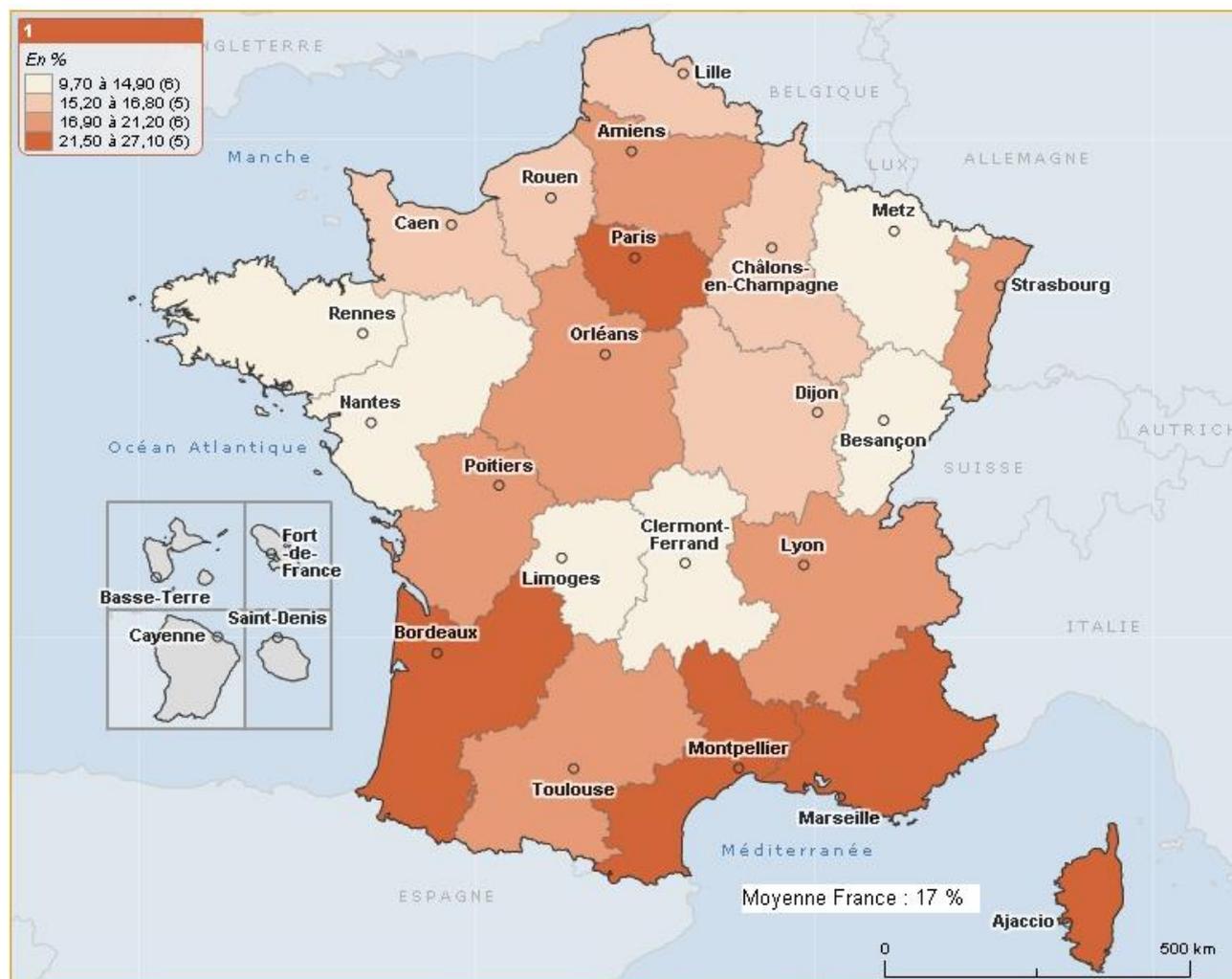
Néanmoins, ces terres ne sont réellement libérables que si l'exploitant, âgé de plus de 56 ans, exploite seul, ou si l'ensemble des co-exploitants d'une entreprise sous forme sociétaire a plus de 56 ans. En effet, il y a une forte probabilité que lorsqu'une exploitation est co-dirigée par des chefs pouvant faire valoir leur droit à la retraite et par des chefs plus jeunes, les terres libérées par les anciens soient exploitées par les plus jeunes. Ces exploitations dirigées par des chefs âgés et des chefs plus jeunes mettent en valeur 3,1 millions d'hectares.

Les terres réellement libérables – celles détenues par les chefs de plus de 56 ans exerçant seuls ou avec d'autres chefs du même âge – représentent une superficie de 4 millions d'hectares en 2014, comme l'année précédente et correspond à 17 % de la superficie totale exploitée.

Les régions Corse, Ile-de-France, Aquitaine, Centre, ainsi que le pourtour méditerranéen (Languedoc-Roussillon et Paca) sont plus enclines à pouvoir accueillir de nouveaux exploitants ou entrepreneurs agricoles puisque la proportion de terres libérables dans les 5 ans y est maximale. En Corse et en Ile-de-France, 27 % des terres sont susceptibles de changer de mains dans les 5 ans ; 26,4 % des terres en Paca, et 21,5 % en Aquitaine sont dans ce cas de figure.

A l'inverse, la possibilité de pouvoir s'installer dans les 5 ans en Franche-Comté, en région Pays-de-Loire, en Lorraine ou en Bretagne est faible car la proportion des terres susceptibles d'être libérées y est la plus faible : 9,7 % en Franche-Comté, 11,6 % dans la région Pays-de-Loire, 11,9 % en Lorraine et 12,4 % en Bretagne.

CARTE 10
PROPORTION DE TERRES REELLEMENT LIBERABLES D'ICI A CINQ ANS PAR REGION EN 2014



© Géoclip 2015 - IGN GéoFla - Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur.

Source : MSA

5 - DONNEES SOCIALES ET FISCALES

5.1 - Une assiette brute de cotisations en hausse dans un contexte de contraction des revenus professionnels 2013

L'assiette brute de cotisations est la base de calcul des cotisations sociales de chaque exploitant. Par conséquent, pour effectuer les analyses dans les sections 5-1 à 5-3, les assiettes négatives sont portées à zéro.

L'assiette brute de cotisations est établie à partir de la moyenne arithmétique des revenus professionnels des trois années antérieures à l'appel à cotisations, soient 2011, 2012 et 2013 ; toutefois, si l'exploitant ou le chef d'entreprise agricole le souhaite, il peut opter pour que son assiette sociale soit uniquement constituée des revenus professionnels de l'année antérieure à celle de

l'année d'appel – soit 2013 dans le cadre de l'étude en cours – mais dans ce cas, son choix est figé pour 5 ans.

Depuis 2010, les revenus professionnels varient de façon erratique et avec une amplitude plus ou moins forte d'un secteur à l'autre. Toutes productions confondues, les revenus professionnels 2013 diminuent de - 11,6 % par rapport à l'année précédente ; les revenus professionnels dans les grandes cultures fléchissent de - 3,4 %, ceux de la viticulture de - 8,2 %. Les revenus professionnels 2013 reculent de - 15,2 % dans l'élevage à vocation viande, voire de - 20,6 % dans l'élevage laitier.

Si les revenus professionnels ont diminué en 2013 c'est aussi parce que les revenus attachés aux années 2012 et 2011 étaient élevés.

De facto, l'assiette brute⁵ sur laquelle sont appelées les cotisations sociales s'élève à 8,21 milliards d'euros en 2014, soit une hausse de + 7,7 % par rapport à l'an passé (graphique 12). Cette hausse résulte d'une augmentation de + 10,3 % de l'assiette triennale entre 2013 et 2014 (5,72 milliards d'euros en 2014), malgré le recul démographique. Le secteur des « grandes cultures » (céréales notamment), l'élevage pour la viande (bovins, ovins, caprins) et la viticulture tirent cette assiette vers le haut : en effet, entre 2013 et 2014, l'assiette brute progresse de + 16 % en grandes cultures, de + 10,9 % dans l'élevage viande et de + 9,1 % en viticulture.

En 2014, 400 655 exploitants ou entrepreneurs agricoles sont en assiette triennale, soit 0,4 % de moins que l'année passée.

Le nombre de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole en situation d'option annuelle accuse une baisse de - 4 %, bien supérieure à la baisse démographique (73 207 en 2014), une partie ayant dénoncé leur option, pour revenir à une assiette triennale. L'assiette des chefs en situation d'option annuelle s'établit à 1,89 milliard d'euros en 2014, en baisse de - 0,9 % par rapport à 2013.

L'évolution de l'assiette brute totale est étroitement liée à l'assiette des exploitants au réel mais également à la baisse continue du nombre et de la proportion de chefs imposés au forfait.

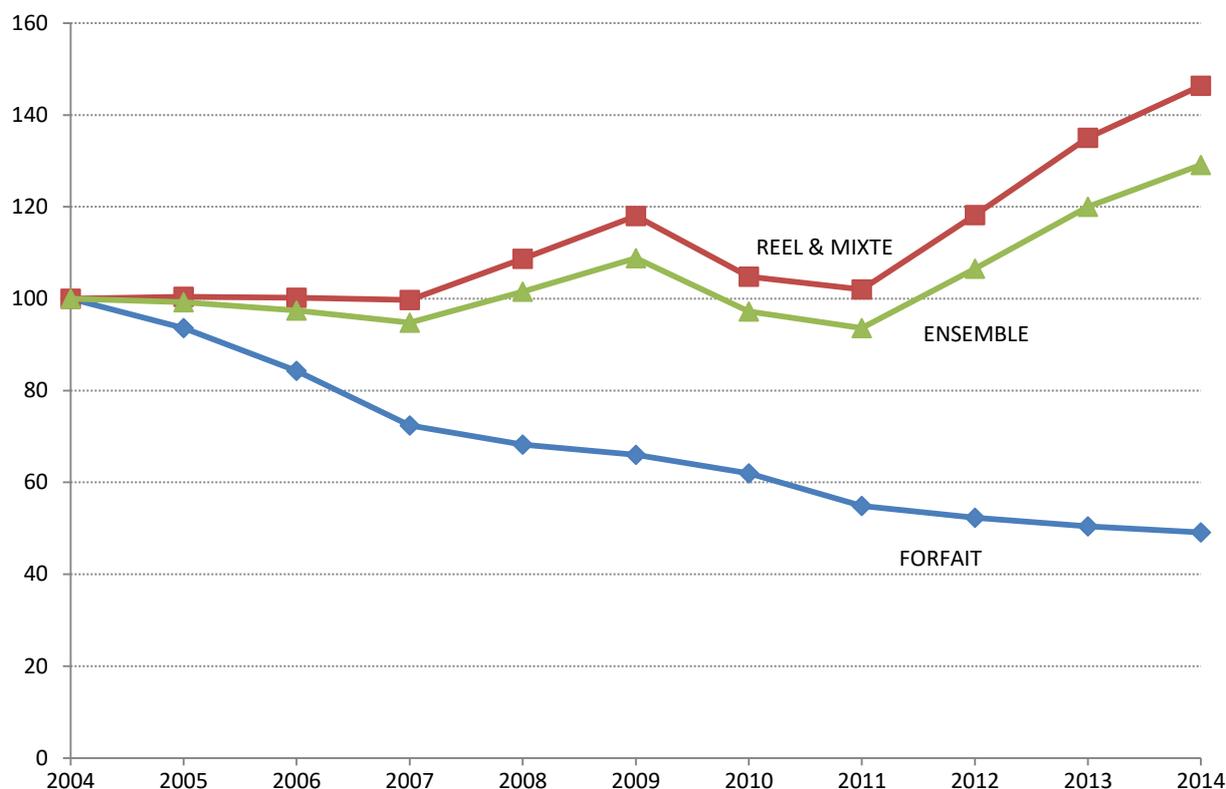
En 2014, au niveau national, 78,4 % des chefs sont imposés au réel normal⁶ ou simplifié⁷, soit + 0,6 point en un an. Plus de 93 % de l'assiette brute totale émanent des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole au réel, ce qui représente un montant de 7,65 milliards d'euros et une progression de + 8,4 % entre 2013 et 2014 (graphique 13).

⁵ L'assiette brute correspond au montant d'assiette « revenus professionnels » retenue pour le calcul des cotisations. Elle intègre les déficits, sans minimum, ni plafond et elle peut être négative.

⁶ Le régime du réel normal s'applique de droit aux exploitants dont la moyenne des recettes TTC des deux années civiles précédentes excède 350 000 € ; il s'applique sur option aux exploitants relevant normalement du forfait ou du réel simplifié.

⁷ Le régime du réel simplifié s'applique de droit aux exploitants dont la moyenne des recettes TTC des deux années civiles précédentes est comprise entre 76 300 € et 350 000 €, aux exploitants exerçant une activité commerciale de négociants en bestiaux, de bouchers ou une activité similaire, lorsque les recettes annuelles provenant de l'activité agricole n'excède pas 350 000 €, aux sociétés agricoles hors Gaec créées à compter du 01/01/1997, aux activités équestres pour lesquelles il n'existe pas de forfait, aux activités de vente de biomasse et d'énergie, aux exploitants dont le forfait a été dénoncé par l'administration. Il s'applique sur option aux exploitants relevant de droit du régime du forfait.

GRAPHIQUE 12
EVOLUTION DU TOTAL DES ASSIETTES DE COTISATIONS EN EUROS COURANTS
DES EXPLOITANTS OU ENTREPRENEURS AGRICOLES DE 2004 A 2014
INDICES BASE 100 EN 2004

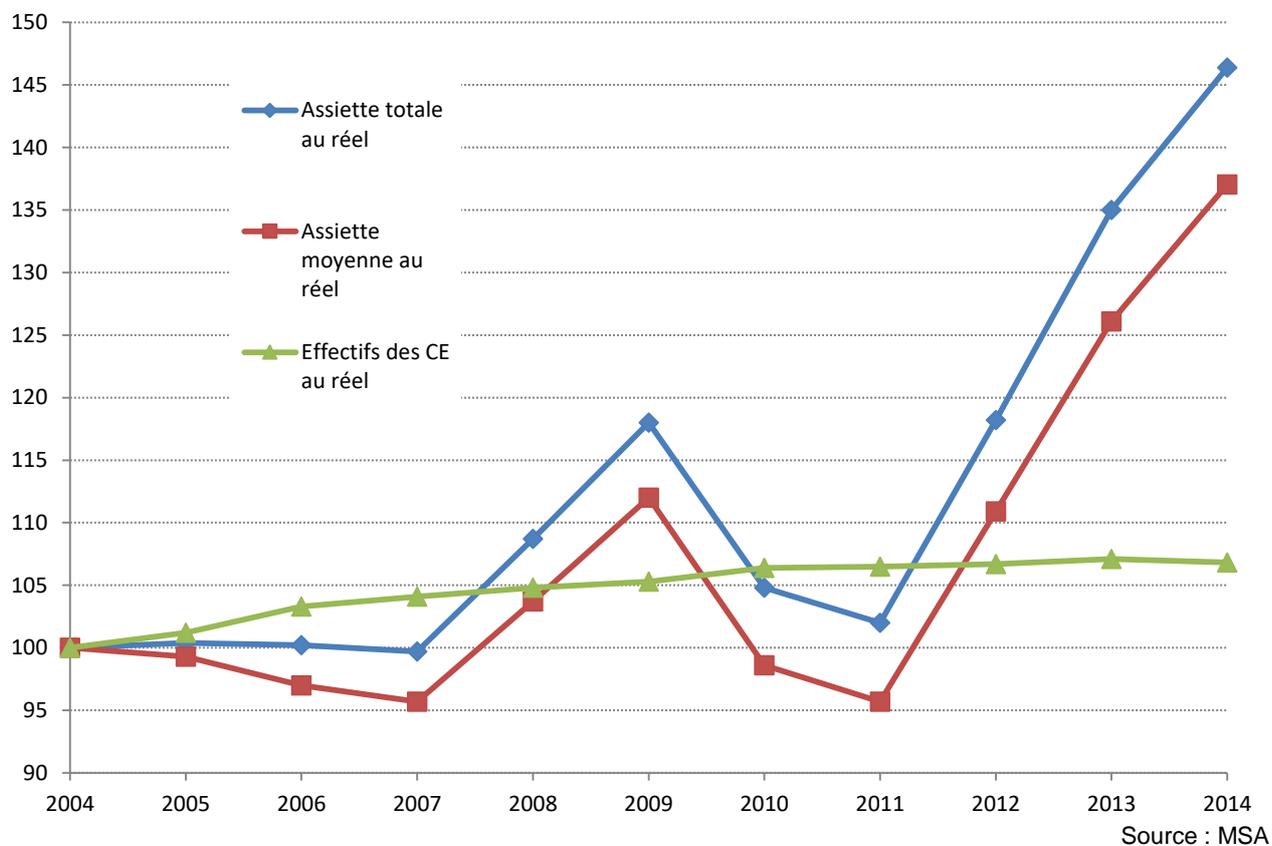


Source : MSA

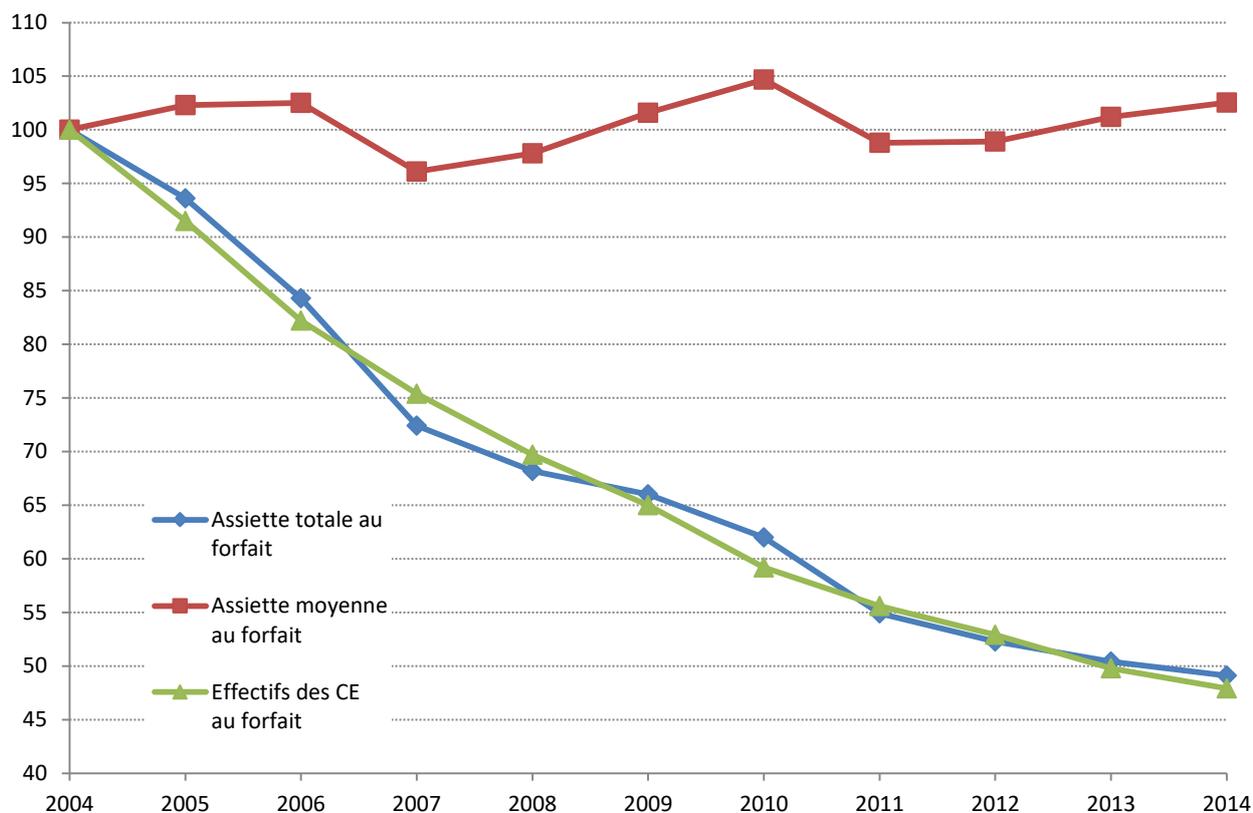
L'assiette moyenne (triennale ou annuelle) des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole imposés au réel progresse de + 8,7 % entre 2013 et 2014 (graphique 13) : elle atteint 20 598 € en 2014. La progression est moindre que l'an passé car les revenus professionnels 2010 ont été remplacés par ceux de 2013 dans l'assiette triennale ; les RP 2013 sont supérieurs de 40 % à ceux de 2010.

L'assiette moyenne des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole imposés au forfait augmente de + 1,4 % entre 2013 et 2014 (graphique 14) : elle s'élève à 5 422 € en 2014.

GRAPHIQUE 13
ÉVOLUTION DES EFFECTIFS, ASSIETTES TOTALES ET MOYENNES
DES EXPLOITANTS AU REEL DE 2004 A 2014 -
INDICES BASE 100 EN 2004



GRAPHIQUE 14
EVOLUTION DES EFFECTIFS, ASSIETTES TOTALES ET MOYENNES
DES EXPLOITANTS AU FORFAIT DE 2004 A 2014
INDICES BASE 100 EN 2004



Source : MSA

Quel que soit le régime d'imposition – forfait ou réel –, l'assiette brute totale moyenne augmente de + 8,7 % entre 2013 et 2014, pour atteindre 17 320 € en 2014.

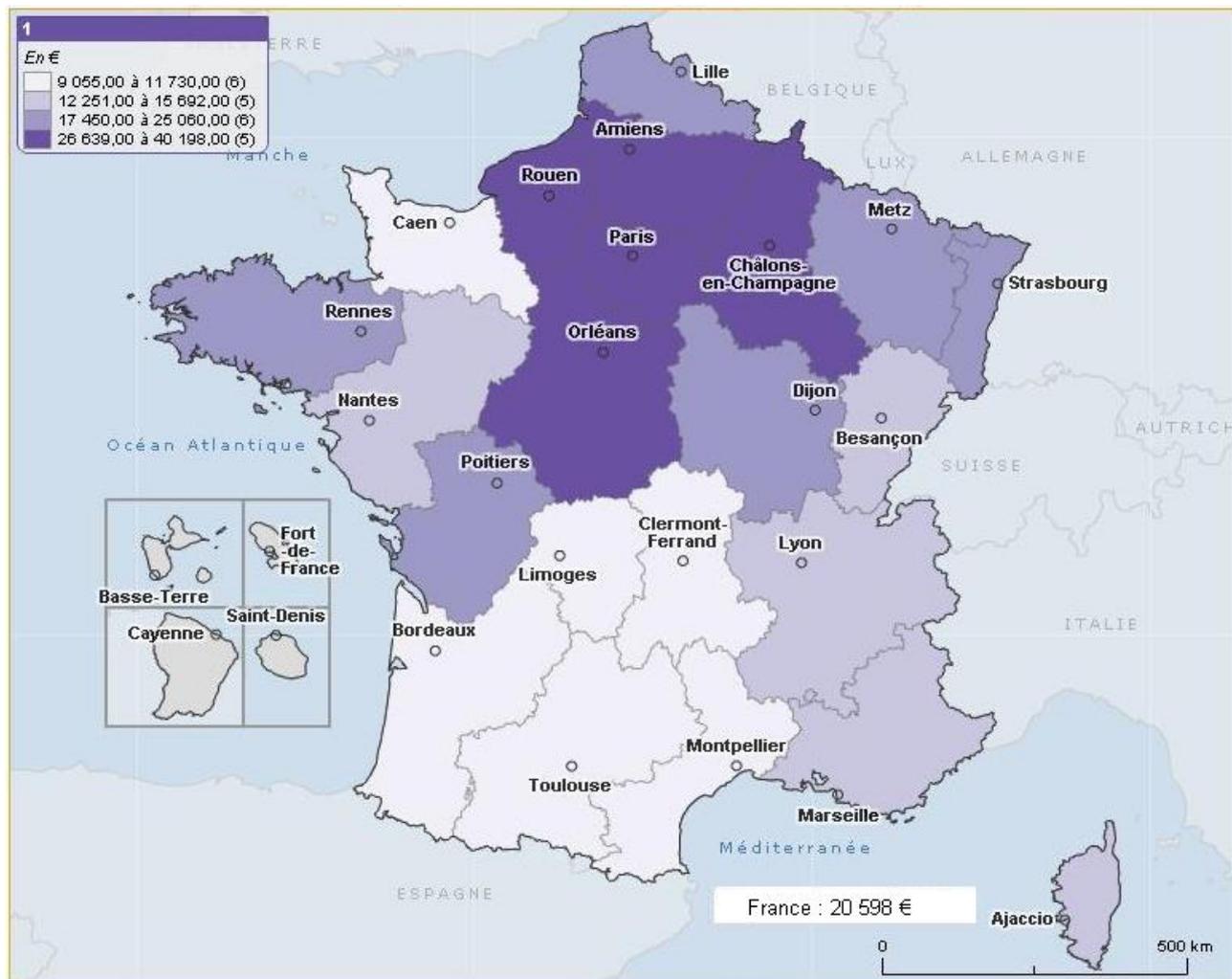
Cette assiette moyenne est très différente d'un régime d'imposition à l'autre mais également d'une région à l'autre car les cultures et les élevages pratiqués diffèrent.

Au niveau national, l'assiette brute moyenne des exploitants ou des entrepreneurs au réel s'élève à 20 598 € en 2014. Elle est nettement supérieure en Champagne-Ardenne (40 198 €), Picardie (40 132 €) et en Ile-de-France (37 439 €), régions à orientation céréalière ou de grandes cultures ou à orientation viticole à forte valeur ajoutée (carte 11). A l'opposé, les régions où l'assiette brute moyenne des chefs au réel est la plus faible sont le Limousin (9 055 €), l'Auvergne (11 026 €) et le Languedoc-Roussillon (11 100 €), terres d'élevage ou de viticulture.

En 2014, pour les 102 300 exploitants ou les entrepreneurs imposés au forfait, l'assiette brute moyenne s'établit à 5422 € au niveau national (carte 12). Picardie, Alsace et Champagne-Ardenne sont les régions où l'assiette brute moyenne au forfait y est la plus élevée (respectivement 9 371 €, 8 428 € et 8 394 €), mais le nombre d'exploitants ayant choisi ce type d'imposition y est résiduel. En revanche, le tiers sud-est du territoire métropolitain rassemble les assiettes les plus faibles : 3 416 € dans le Languedoc-Roussillon, 3 808 € en Corse, ou 4 526 € en Rhône-Alpes.

CARTE 11

ASSIETTE BRUTE MOYENNE DES CHEFS D'EXPLOITATION OU D'ENTREPRISE AGRICOLE AU REEL PAR REGION EN 2014

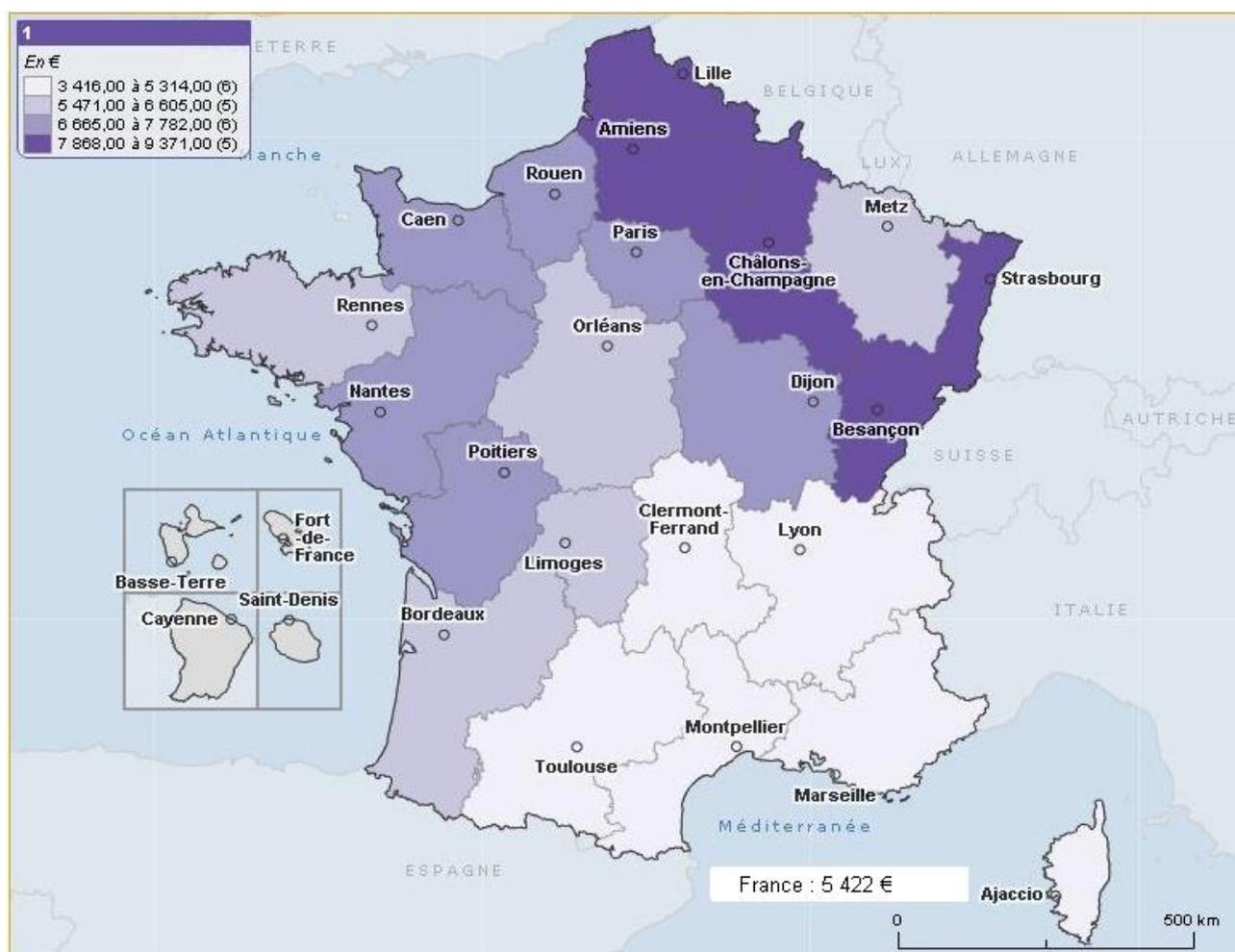


© Géoclip 2015 - IGN GéoFla - Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur.

Source : MSA

Télécharger les données au format Excel : 

CARTE 12
ASSIETTE BRUTE MOYENNE DES CHEFS D'EXPLOITATION OU D'ENTREPRISE AGRICOLE AU FORFAIT
PAR REGION EN 2014



© Géoclip 2015 - IGN GéoFla - Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur.

Source : MSA

En 2014, comme l'an passé, du fait des hausses de revenus professionnels attachés aux années 2011 et 2012, le nombre de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole dont l'assiette brute est supérieure à 1820 SMIC⁸ augmente sensiblement entre 2013 et 2014 (tableau 7) : 152 130 chefs en 2014 contre 145 150 en 2013, soit une hausse de + 4,8 %.

En revanche, pour toutes les autres catégories d'assiette, les effectifs de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole diminuent sensiblement.

⁸ Il s'agit du seuil de l'assiette minimale pour le régime de retraite complémentaire obligatoire.

TABLEAU 7
REPARTITION DES EFFECTIFS PAR TRANCHE D'ASSIETTE EN 2013 ET 2014

TRANCHE d'assiette	Effectifs 2013	Structure en %	Effectifs 2014	Structure en %	Evolution 2014/2013
Inférieure à 600 SMIC (assiette minimum vieillesse plafonnée AVA)	138 822	29,0%	136 070	28,7%	-2,0%
Entre 600 et 800 SMIC (assiette minimum maladie)	57 786	12,1%	56 930	12,0%	-1,5%
Entre 800 et 1820 SMIC (assiette minimum RCO)	136 934	28,6%	128 732	27,3%	-6,0%
Supérieure à 1820 SMIC	145 150	30,3%	152 130	32,1%	4,8%
TOTAL	478 692	100,0%	473 862	100,0%	-1,0%

Source : MSA

NB : les tranches présentées dans ce tableau correspondent aux différents seuils qui s'appliquent aux cotisations des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole en fonction de la branche de sécurité sociale concernée :

- 600 Smic : assiette minimale pour valider une année au titre des cotisations vieillesse ;
- 800 Smic : assiette minimale de la cotisation en assurance maladie ;
- 1820 Smic : assiette minimale pour valider 100 points au titre de la retraite complémentaire obligatoire (RCO) des exploitants et des entrepreneurs agricoles.

5.2 - L'imposition au réel prédomine partout sauf en Corse et en Languedoc-Roussillon

En 2014, au niveau national, 78,4 % des chefs sont imposés au réel ou au régime mixte, soit + 0,6 point en un an. Cette évolution provient essentiellement du passage d'une imposition au forfait à une imposition au réel : parmi les chefs déjà présents en 2013, 4 055 sont passés d'une imposition au forfait à une imposition au réel, tandis que 704 chefs ont fait la démarche contraire.

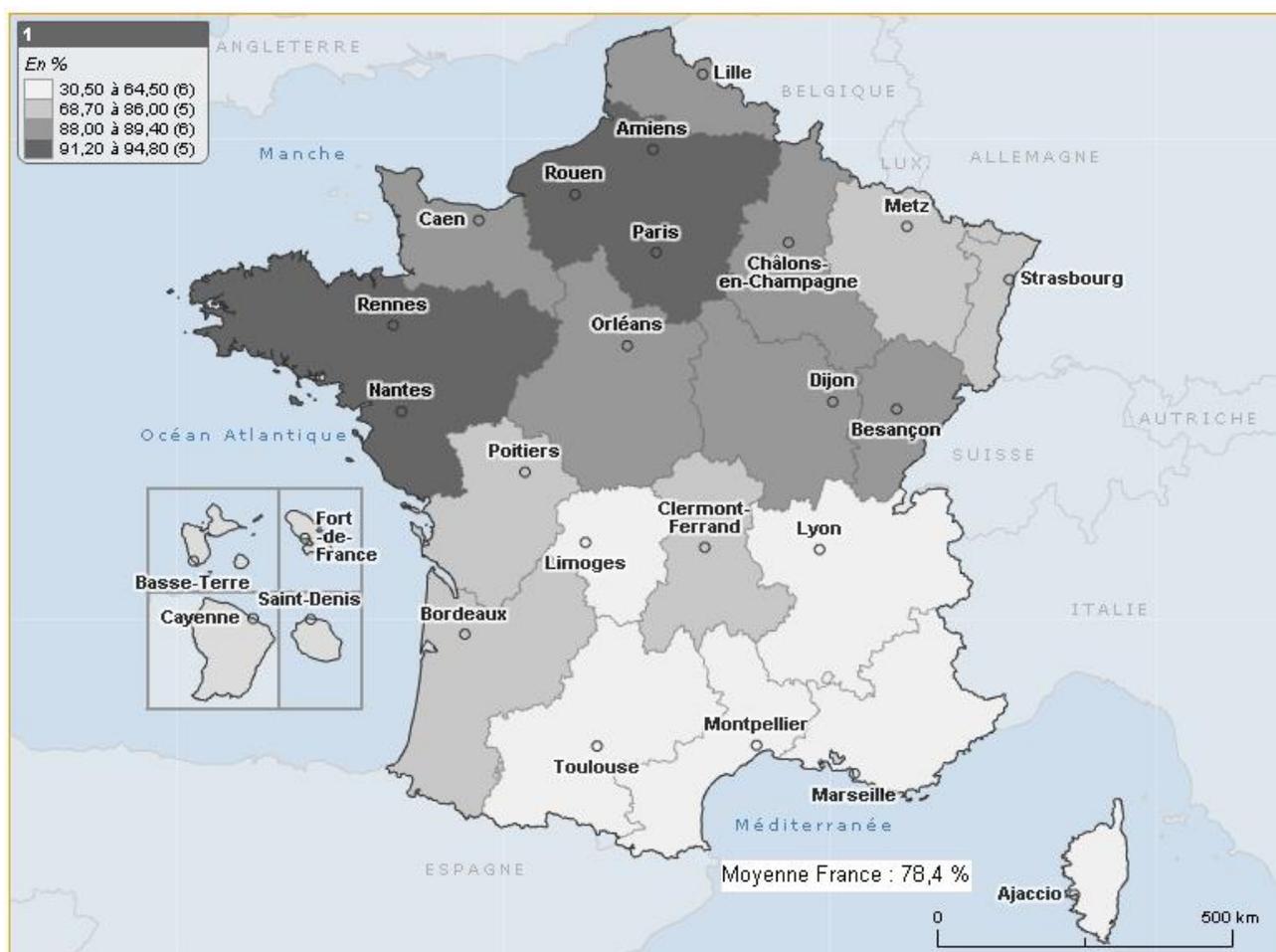
Dans un contexte général de repli démographique, le nombre de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole relevant du régime réel d'imposition est en très légère diminution : 371 533 chefs en 2014 contre 372 300 en 2013, soit une baisse de - 0,2 % par rapport à l'année précédente.

Le nombre d'exploitants ou d'entrepreneurs agricoles imposés au forfait diminue de 3,8 % entre 2013 et 2014 : ils sont désormais 102 329 chefs à être imposés au forfait en 2014.

Comme l'an passé, le régime d'imposition au réel ou mixte est prédominant dans une grande moitié nord de la France (carte 13). Les régions où l'hégémonie de l'imposition au réel est la plus marquée sont la Picardie (94,8 % des chefs sont au réel), l'Île-de-France (94,7 %), les Pays-de-Loire (93 %) et la Bretagne (92,9 %).

Dans les régions Corse et Languedoc-Roussillon, le régime d'imposition privilégié reste l'imposition au forfait (carte 14) ; il concerne 69,5 % des chefs corses et 52,1 % des chefs languedociens-roussillonnais sont au forfait en 2014.

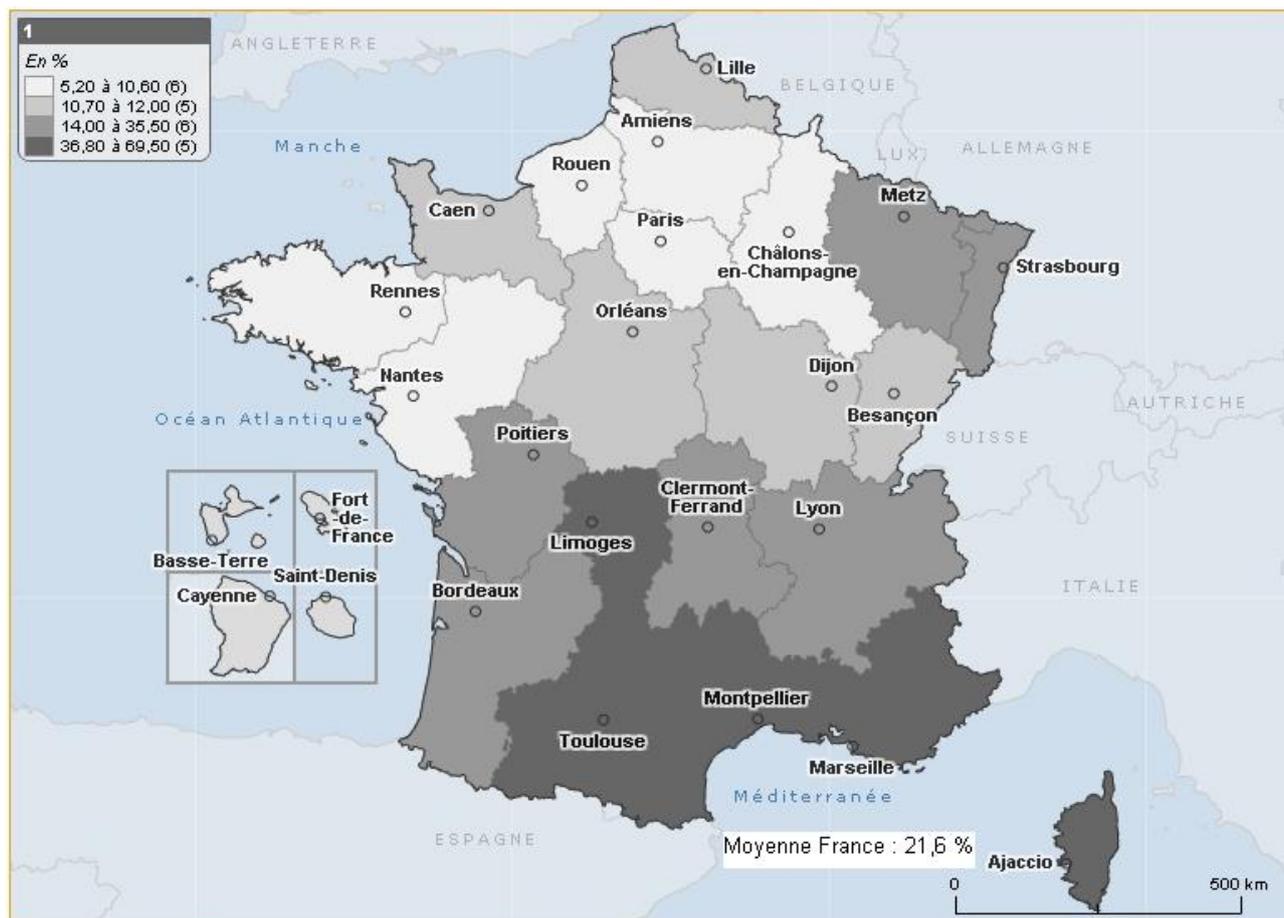
CARTE 13
PROPORTION DE CHEFS D'EXPLOITATION OU D'ENTREPRISE AGRICOLE AU REEL PAR REGION EN 2014



© Géoclip 2015 - IGN GéoFla - Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur.

Source : MSA

CARTE 14
PROPORTION DE CHEFS D'EXPLOITATION OU D'ENTREPRISE AGRICOLE AU FORFAIT PAR REGION EN 2014



© Géoclip 2015 - IGN GéoFla - Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur.

Source : MSA

5.3 - Près de 85 % des chefs sont imposés sur une assiette triennale

Le principe de la détermination de l'assiette sociale pour les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole est celui de la moyenne triennale de leurs revenus ; de façon dérogatoire, les exploitants peuvent choisir les revenus de la dernière année connue, ce que l'on appelle « l'option annuelle ».

Chaque dispositif a ses avantages et ses inconvénients.

La moyenne triennale permet notamment de lisser l'assiette sociale pour le calcul des cotisations et d'éviter les gros écarts de revenus d'une année sur l'autre mais elle nécessite une gestion plus rigoureuse de la trésorerie en cas de revenus décroissants.

L'option annuelle est favorable pour les exploitants ou entrepreneurs agricoles dont les revenus sont décroissants ou qui réduisent leur activité ; en revanche, elle peut générer des cotisations élevées lors de fortes hausses de revenus dans le futur et elle est choisie pour une durée minimale de cinq ans.

En 2014, 400 655 exploitants ou chefs d'entreprise agricole sont en assiette triennale, soit 0,4 % de moins que l'année précédente (402 400 chefs en 2013). Ce léger repli s'explique par les effets opposés du recul démographique et du retour à une assiette triennale en 2013 après avoir opté pour une assiette annuelle cinq ans plus tôt.

La proportion de chefs bénéficiant d'un dispositif d' «option » – l'assiette annuelle – est de 15,4 % en 2014, soit un fléchissement de 0,5 point entre 2013 et 2014. Parmi les bénéficiaires de l'option annuelle, il y a les chefs qui ont choisi cette option en 2014 et ceux qui ont fait ce choix au cours des 4 années précédentes.

Par ailleurs, les chefs au réel ont la possibilité d'optimiser la déclaration de leurs revenus professionnels auprès de leur centre de gestion en modifiant la date de clôture de leur exercice comptable ; cette date de clôture comptable – au plus proche de la fin des cycles de campagne – est alors utilisée comme un amortisseur des variations conjoncturelles de revenus.

Les revenus professionnels soumis à cotisation sociale sont attachés à une année en fonction de la date de clôture de l'exercice fiscal de l'exploitant. En agriculture, 56,6 % des chefs d'exploitation ou d'entreprise ont une clôture comptable au 2^e semestre de l'année, et 43,4 % entre le 1^{er} janvier et le 30 juin. Ainsi, les revenus professionnels d'une année sont représentatifs, pour moitié du contexte économique de l'année, et pour moitié représentatifs du contexte économique de l'année précédente.

En 2014, tous secteurs confondus, 43,4 % des chefs ont clôturé leur exercice comptable au premier semestre et 56,6 % au second semestre. Seules exceptions à la règle, l'élevage laitier, les grandes cultures et l'élevage porcin, pour qui la date de clôture de l'exercice fiscal se situe de façon prédominante au premier semestre de l'année.

5.4 - Les revenus professionnels 2013 diminuent de - 10,6 %

Dans cette section, l'analyse portera sur les revenus professionnels bruts – des revenus négatifs traduisant la présence de déficits d'exploitation – ainsi que sur les seuls chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole imposés au réel.

Entre 2000 et 2006, en euros courants, le revenu professionnel moyen des chefs au réel a diminué de 14,2 %, passant de 16 733 € à 14 359 € en 2006 (graphique 15). En 2007 et 2008, il a fortement progressé : 17 342 € en 2007 et 18 570 € en 2008.

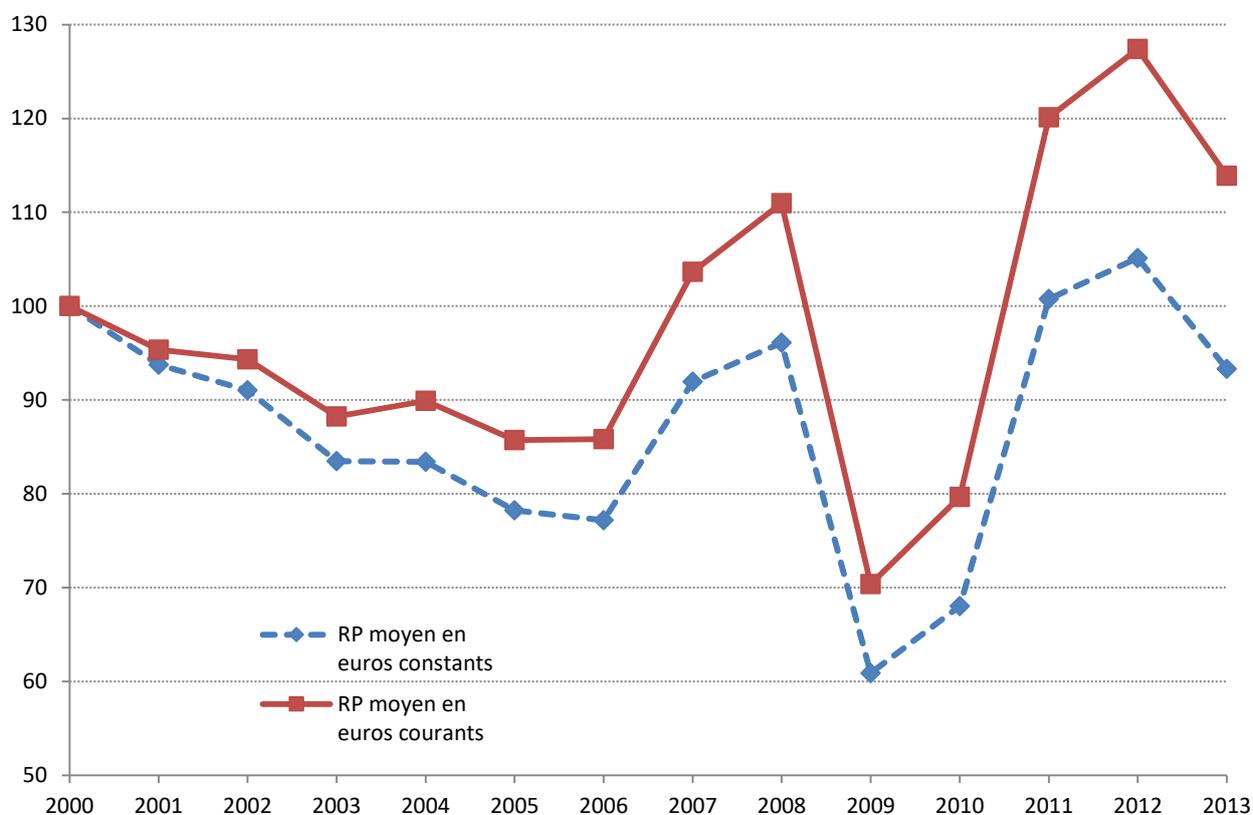
L'année 2009 est une année calamiteuse en termes de revenus agricoles ; le revenu professionnel moyen des chefs au réel s'écroule : - 36,6 % entre 2008 et 2009, atteignant 11 778 € en 2009, soit le niveau le plus faible depuis 2000.

L'année 2010 est marquée par une reprise modérée du revenu professionnel moyen des chefs au réel ; au cours de l'année suivante, le revenu professionnel moyen s'envole à 20 098 €, soit une progression de + 150,8 % entre 2010 et 2011. En 2012, le revenu professionnel moyen croît de + 6,1 % et en 2013, il diminue de -10,6 %.

Ainsi, compte tenu de l'inflation de la période, le revenu professionnel moyen des chefs au réel en 2013 s'établit à un niveau de 7 % inférieur à celui de l'année 2000.

Les évolutions des revenus professionnels des exploitants et des entrepreneurs agricoles imposés au réel sont devenues totalement erratiques. Sont en cause la mondialisation des échanges et des prix, l'implacable concurrence européenne et internationale donnant naissance à des bulles spéculatives sur les marchés des matières premières agricoles auxquelles s'ajoutent d'importants aléas climatiques.

GRAPHIQUE 15
EVOLUTION DU REVENU PROFESSIONNEL MOYEN DES EXPLOITANTS AU REEL
DE 2000 A 2013 - INDICES BASE 100 EN 2000

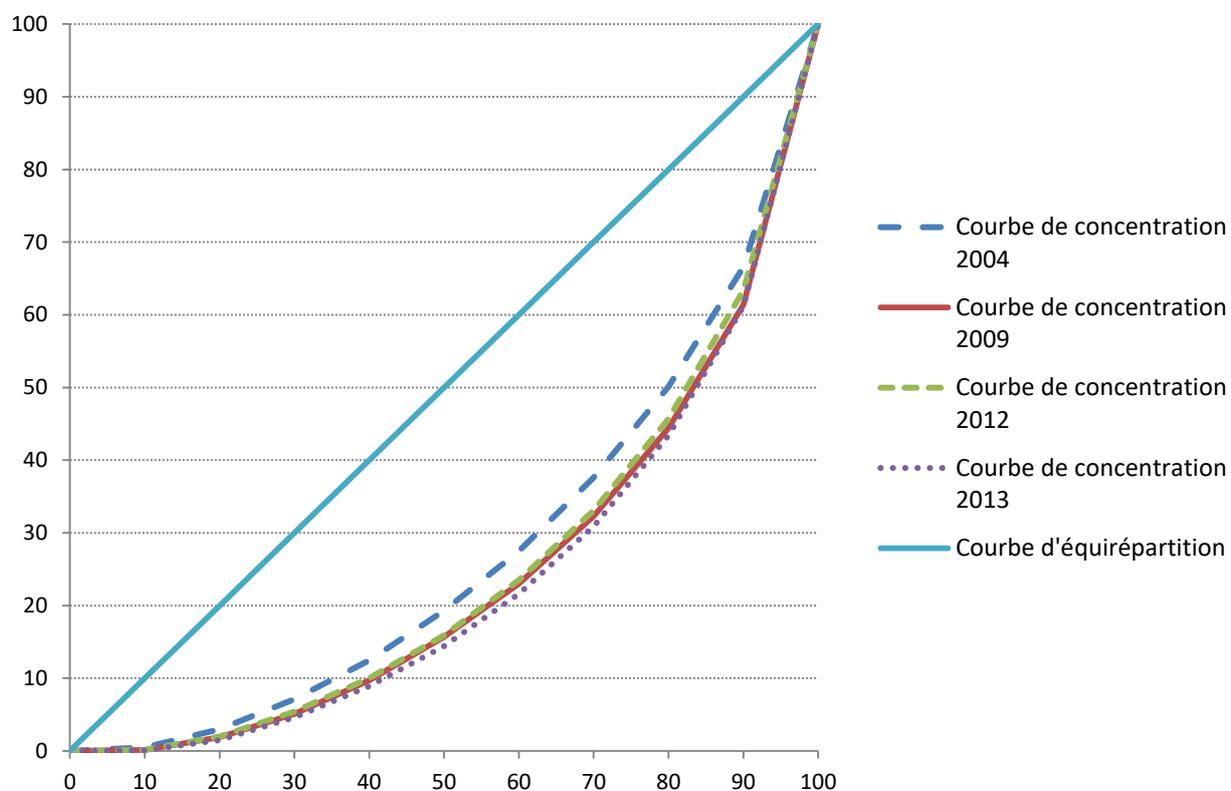


Source : MSA

En 2013, la concentration des revenus professionnels se creuse à nouveau, après deux années de quasi-stabilité en 2011 et 2012 (graphique 16).

Ainsi, 20 % des chefs ayant les revenus les plus faibles se partagent environ 1,5 % de l'ensemble des revenus professionnels au réel et 70 % détiennent à peine 31 % du revenu professionnel au réel.

GRAPHIQUE 16
COURBES DE CONCENTRATION DES REVENUS DES EXPLOITANTS AU REEL ENTRE 2009 ET 2013
FRANCE METROPOLITAINE



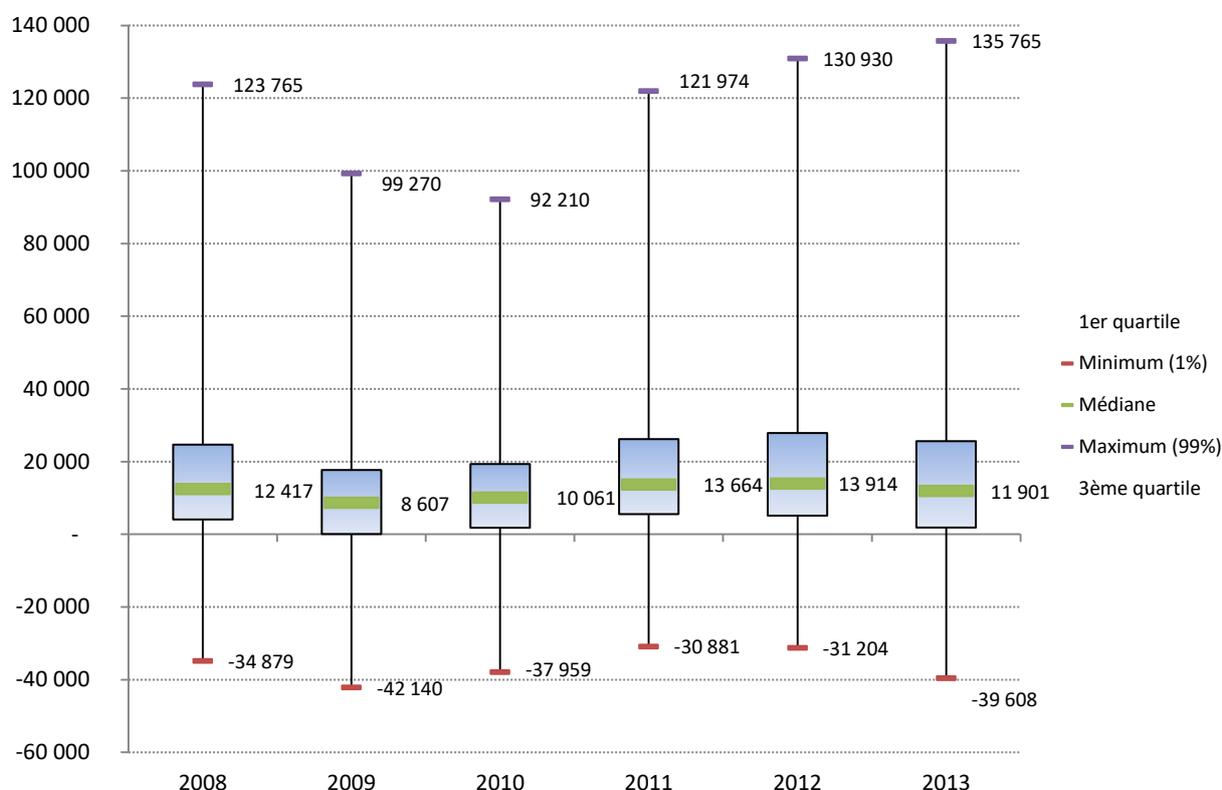
Source : MSA

Entre 2008 et 2013, les revenus professionnels des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole ont considérablement varié, surtout parmi les revenus extrêmes (graphique 17).

Les années 2009 et 2010 traduisent des années désastreuses en terme de revenus agricoles ; médiane, 1er et 3ème quartiles, minimum et maximum, sont au niveau le plus bas. L'année 2011 est assez semblable à 2008, tant en valeur qu'en dispersion des revenus professionnels.

Quant aux deux dernières années – 2012 et 2013 –, elles se caractérisent par des revenus particulièrement dispersés, surtout parmi les plus hauts revenus.

GRAPHIQUE 17
MEDIANES ET DISPERSION DU REVENU PROFESSIONNEL DES EXPLOITANTS AU REEL DE 2008 A 2013
FRANCE METROPOLITAINE



Source : MSA

5.5 - L'orientation de production est un facteur de dispersion des revenus professionnels

Dans la filière équine – éleveurs de chevaux et clubs hippiques –, les revenus professionnels sont extrêmement dispersés. L'élevage de chevaux est la filière où les revenus les plus bas sont les déficits les plus grands : 25 % des éleveurs de chevaux ont des revenus professionnels déficitaires de - 16 800 €, et 75 % gagnent moins de 2 600 € par an en 2013. Quant aux clubs hippiques, la dispersion est un peu moindre.

Le secteur des céréales et des cultures industrielles est le secteur où les revenus médians sont les plus élevés (22 300 € en 2013) mais aussi où la dispersion des revenus est la plus forte parmi les hauts revenus ; en effet, 25 % des producteurs de grandes cultures perçoivent plus de 49 300 € en 2013 et 1 % gagnent plus de 198 200 €.

Mêmes constats en viticulture, 50 % des viticulteurs ont plus de 17 100 € de revenus professionnels en 2013, 25 % perçoivent au moins 37 300 € et pour 1 % d'entre eux, les revenus professionnels sont supérieurs à 170 300 €.

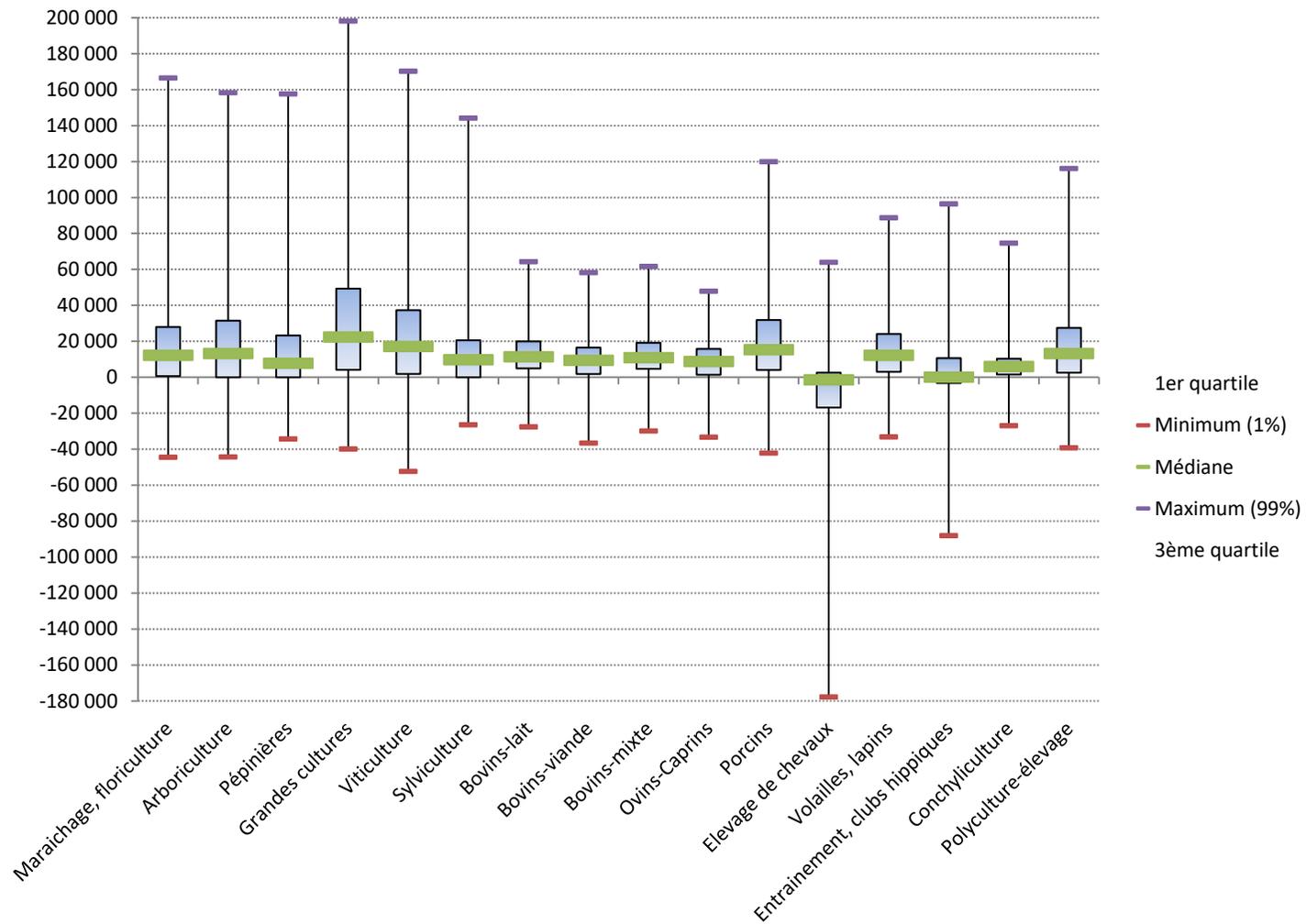
Concernant l'élevage dit de hors-sol – porcs et volailles / lapins –, les revenus sont peu dispersés et le revenu médian atteint 15 300 € pour l'élevage porcin et 12 200 € pour les élevages avicoles et cunicoles.

Quant à la polyculture associée à de l'élevage et aux cultures spécialisées (maraîchage et arboriculture), elles présentent des profils similaires en terme de dispersion de revenus ; les

revenus minimum sont de l'ordre de - 40 à - 44 000 €, les médianes oscillent entre 12 000 et 13 000 €. Seule distinction, parmi les revenus les plus hauts, les revenus professionnels des arboriculteurs et des maraîchers sont plus élevés que ceux des polyculteurs-éleveurs (respectivement 158 300 €, 166 600 € et 116 500 €).

GRAPHIQUE 18

MEDIANES ET DISPERSION DES REVENUS DES EXPLOITANTS AU REEL PAR CATEGORIE ATEXA EN 2013 - FRANCE METROPOLITAINE



Source : MSA

6 - UNE TYPOLOGIE DES EXPLOITANTS ET ENTREPRISES AGRICOLES

Jusqu'ici, une analyse synchronique a été effectuée pour caractériser les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole ; chaque caractéristique était étudiée, indépendamment de toute autre.

Afin de compléter cette approche, nous allons rechercher en quoi les chefs se distinguent-ils les uns des autres et quels sont les profils d'agriculteurs les plus significatifs.

Pour ce faire, des techniques statistiques particulières ont été mises en oeuvre : la constitution d'un échantillon représentatif de l'ensemble des chefs agricoles, la mise en oeuvre de l'analyse factorielle des correspondances multiples assortie d'une classification ascendante hiérarchique, ultimement validée par une analyse discriminante.

6.1 - L'échantillon stratifié proportionnel

Les traitements statistiques requérant d'importantes ressources informatiques, il a été procédé à la réduction de la population initiale.

Le principe de la stratification consiste en un découpage de la population initiale (les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole) en sous-ensembles les plus homogènes possibles.

Ces sous-ensembles sont des strates et l'on espère, par cette technique, exclure les échantillons extrêmes et plus généralement améliorer la précision des estimateurs.

Ici, la population des chefs a été découpée selon la région d'exercice et la superficie d'exploitation, soient 154 strates. Ces strates ont dans l'échantillon des poids égaux à leurs poids dans la population totale ; autrement dit, le même taux de sondage est appliqué dans toutes les strates, soit le taux de 1/6 pour cette étude.

La comparaison des grandes caractéristiques entre population initiale et échantillon stratifié proportionnel obtenu précédemment met en évidence un échantillon très représentatif – au sens statistique du terme, ce qui signifie que toute conclusion émise sur l'échantillon est généralisable à L'ENSEMBLE DE LA POPULATION DES CHEFS. (CF ANNEXE 2)

6.2 - Les axes factoriels

Sur l'échantillon stratifié proportionnel, une analyse factorielle des correspondances multiples a été effectuée afin d'identifier les principaux axes autour desquels s'organisent les diversités de chefs.

TABLEAU 8
CARACTERISTIQUES DES AXES FACTORIELS

AXES	Libellé de la modalité	Contribution relative de la modalité à la construction de l'axe factoriel	Qualité de représentation de la modalité
Axe 1	Exploitant Individuel	0,0673	0,8925
	Imposition au réel	0,0510	0,8550
Axe 2	Moins de 55 ans	0,0882	0,5431
	Moins de terres libérables	0,0847	0,5992
Axe 3	Moins de 35 ans	0,1214	0,6412
	Femme chef	0,0829	0,4594
Axe 4	Employeur de main d'œuvre	0,0626	0,3123
	Emploi de salariés en CDI	0,0463	0,1987
Axe 5	Présence d'une activité secondaire	0,0623	0,2889
	Imposition au réel	0,0604	0,2183
Axe 6	Moins d'apporteurs de capitaux	0,0683	0,3065
	Assiette brute moyenne au réel même niveau qu'au national	0,0697	0,2035

Source : MSA

Six variables permettent de partitionner la population des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole :

- La forme juridique : opposition de l'exploitation familiale individuelle à l'exploitation en société (axe 1) ;
- La contraction ou non des terres libérables : opposition entre les chefs implantés dans des zones géographiques où les terres libérables sont fréquentes à ceux où la pression foncière est forte (axe 2) ;

- L'âge du chef : cette variable est omni présente dans toutes les classes de la typologie ; cependant, elle oppose les très jeunes chefs de moins de 35 ans aux autres sur le 3è axe factoriel ;
- La présence ou non de salariés sur l'exploitation : opposition entre les chefs employeurs de main d'œuvre et ceux qui n'emploient aucun salarié (axe 4) ;
- L'existence d'une activité secondaire : opposition entre les chefs pluriactifs et les chefs exclusifs (axe 5) ;
- Pour les chefs en société, la présence d'associés qui n'effectuent aucun travail sur l'exploitation mais qui apportent seulement des capitaux (axe 6).

6.3 - Les différents groupes de chefs

Les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole, ont été segmentés en profils homogènes par classification ascendante hiérarchique.

A l'issue de cette partition, huit groupes ont été mis en exergue ; après une analyse discriminante, il apparaît que seul un individu sur 78 984 est mal classé ; la classification est donc validée.

TABLEAU 9
CE QUI DIFFERENCIE LES GROUPES DE LA TYPOLOGIE ENTRE EUX

	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5	Groupe 6	Groupe 7	Groupe 8
Groupe 1		←			Groupe à part			→
Groupe 2			Emploi de salariés Terres Niveau des RP	Apporteurs de capitaux Terres Niveau des RP		Terres Niveau des RP	Apporteurs de capitaux Terres Niveau des RP	Pluriactivité Forme juridique Terres Niveau des RP
Groupe 3				Emploi de salariés Apporteurs de capitaux Terres Niveau des RP		Emploi de salariés Terres Niveau des RP	Emploi de salariés Apporteurs de capitaux Niveau des RP	Pluriactivité Emploi de salariés Forme juridique
Groupe 4						Apporteurs de capitaux	Terres	Pluriactivité Forme juridique Apporteurs de capitaux Terres Niveau des RP
Groupe 5	←			Groupe à part				→
Groupe 6							Apporteurs de capitaux Terres	Pluriactivité Forme juridique Terres Niveau des RP
Groupe 7								Pluriactivité Forme juridique Apporteurs de capitaux
Groupe 8								

GROUPE 1 : LES TRES JEUNES CHEFS (moins de 35 ans) SUR UNE EXPLOITATION INDIVIDUELLE, PLURIACTIFS ET EMO

Ce groupe représente environ 15 % de l'échantillon.

Il se compose de jeunes chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole, de moins de 40 ans, voire de moins de 35 ans : 21,4 % ont moins de 40 ans (contre 20,8 % pour l'ensemble des chefs) et 14,2 % ont moins de 35 ans (13,7 % pour l'ensemble de la population des chefs).

Ce profil privilégie l'exploitation individuelle dans 45,4 % des cas (contre 44,8 % pour l'ensemble des chefs), est plus enclin à employer de la main d'œuvre salariée puisque 27 % des chefs du groupe 1 disposent d'au moins un salarié (contre 26,2 % pour l'ensemble des chefs) ; ce salarié est plutôt en contrat à durée déterminée non saisonnier.

Ce groupe se caractérise également par le taux de pluriactivité le plus élevé des groupes de la typologie : 16,3 % des chefs exercent une autre activité en plus de leur activité d'exploitant/entrepreneur agricole (contre 15,9 % pour l'ensemble des chefs). Corrélativement, c'est ce profil qui compte la proportion la plus faible de chefs exclusifs : 83,7 % des chefs de ce groupe sont exclusifs, contre 84,2 % pour l'ensemble des chefs.

La superficie moyenne par exploitant est de 50,1 hectares, et la superficie médiane de 37,3 hectares, la plus faible de la typologie. Leurs revenus professionnels annuels moyens pour l'année 2013 approchent les 15 100 €.

Les chefs de ce groupe sont surreprésentés en Ile-de-France (2,3 % contre 1,6 % pour l'ensemble des chefs), Champagne-Ardenne (5,1 % contre 4,4 %) et Rhône-Alpes (9,7 % contre 8,1 %) mais sont sous-représentés en Basse-Normandie (3,9 % contre 4,4%), Pays-de-Loire (8,2 % contre 8,7 %), Bretagne (7,6 % contre 8,4 %) et Midi-Pyrénées (8,2 % contre 9,3 %).

Ce profil est également surreprésenté en viticulture (11,2 % contre 10,4 % pour l'ensemble des chefs) ; en revanche, il est sous-représenté dans les grandes cultures (17,1 % contre 17,6 %) et l'élevage laitier (19,9 % contre 20,9 %).

GROUPE 2 : LES CHEFS CONFIRMES (plus de 45 ans) EN SOCIETE ET NON EMO

Ce profil représente 19,2 % de l'échantillon.

C'est l'un des groupes qui comporte le plus de chefs âgés : 29,5 % des chefs ont plus de 55 ans (contre 28,9 % parmi l'ensemble des chefs) et 63,8 % du groupe a plus de 45 ans.

Les chefs de ce groupe exercent leur activité dans une société dans 55,6 % des cas (contre 55,2 % pour l'ensemble des chefs) et n'emploient pas de main d'œuvre salariée (74 %).

Ce profil s'inscrit dans un contexte de tension du foncier agricole puisque le pourcentage de terres libérables est plutôt inférieur à la moyenne nationale dans 32,6 % des cas (contre 29,7 % parmi l'ensemble des chefs).

La superficie moyenne par exploitant est de 49,8 hectares en 2014 et la superficie médiane de 38,3 hectares. Les revenus professionnels annuels moyens 2013 sont d'environ 14 600 €, les revenus les plus bas de tous les groupes.

Ce groupe est surreprésenté dans l'élevage laitier (21,9 % contre 20,9 % parmi l'ensemble des chefs) et les activités de hors-sol (5,6 % contre 5,2 %) ; à contrario, il est sous-représenté dans les grandes cultures (17 % contre 17,6 %).

Il est aussi surreprésenté en région Pays-de-Loire (9,4 % contre 8,7 %), Bretagne (9,2 % contre 8,4 %), Auvergne (6,3 % contre 5 %) et Languedoc-Roussillon (6,1 % contre 5,1 %) ; à l'inverse, le groupe est sous-représenté en Ile-de-France (0,6 % contre 1,6 %), Champagne-Ardenne (2,6 % contre 4,4 %), Midi-Pyrénées (8,8 % contre 9,3 %) et Rhône-Alpes (6,6 % contre 8,1 %).

GROUPE 3 : LES CHEFS CONFIRMES (plus de 45 ans) EMO ET NON PLURIACTIFS

Ce groupe représente 7,7 % de l'échantillon.

La proportion de chefs âgés de plus de 55 ans y est parmi les plus élevées avec 29,6 % et plus de 64 % du groupe a au moins 46 ans. De plus, c'est la classe de la typologie où les chefs célibataires sont proportionnellement les plus nombreux : ils sont célibataires dans 39 % des cas (contre 37,9 % pour l'ensemble des chefs).

Avec la classe 4, ce sont les chefs les moins pluriactifs de la typologie puisque 84,7 % du groupe n'exerce aucune autre activité en dehors de l'exploitation ou de l'entreprise agricole (contre 84,1 % parmi l'ensemble des chefs).

Plus de 27 % des chefs de ce groupe emploient des salariés sur leur exploitation ou dans leur entreprise agricole (26,2 % pour l'ensemble des chefs) et ce sont plutôt des CDD saisonniers.

La superficie moyenne par exploitant est de 50,8 hectares et 50 % des chefs exploitent tout au plus 37,3 hectares. Le revenu professionnel annuel moyen pour l'année 2013 atteint 15 600 €, le plus élevé avec celui du groupe 8.

Ce groupe est surreprésenté en polyculture-élevage (13,4 % contre 12,8 % parmi l'ensemble des chefs), et en grandes cultures (18 % contre 17,6 %) ; en revanche, il est sous-représenté dans l'élevage laitier (19,8 % contre 20,9 %).

Il est également surreprésenté dans des régions à orientation céréalière importante comme la région Centre (5,6 % contre 5,1 % pour l'ensemble des chefs), la Picardie (3,4 % contre 3 %) ou Rhône-Alpes (10 % contre 8,1 %) mais est sous-représenté en Bretagne, Poitou-Charentes et Midi-Pyrénées.

GROUPE 4 : LES CHEFS CONFIRMES (plus de 45 ans) EN SOCIETE AVEC ASSOCIES APORTEURS DE CAPITAUX, NON PLURIACTIFS, ET DAVANTAGE DE TERRES LIBERABLES

Ce profil rassemble 7,8 % des chefs de l'échantillon.

Dans ce groupe, près de 85 % des chefs exercent leur activité non salariée agricole de manière exclusive, soit le groupe le moins pluriactif de la typologie.

Par ailleurs, les chefs de ce groupe privilégient la forme sociétaire pour exercer leur métier d'agriculteurs ; ils sont 44 % à être sur une entité individuelle contre 44,8 % pour l'ensemble des chefs.

C'est au sein de ce groupe que l'on a la proportion la plus élevée d'apporteurs de capitaux, des associés qui ne participent pas aux travaux de l'exploitation ou de l'entreprise agricole ; ils sont 46,6 % contre 45,6 % pour l'ensemble des chefs.

L'exploitant, dans ce groupe, met en valeur, 50,4 hectares en moyenne et 75 % des chefs ont moins de 72 hectares à exploiter. Leur activité professionnelle génère en moyenne 14 000 à

15 000 € de revenus annuels, des niveaux très proches des revenus moyens de l'ensemble des chefs.

Les orientations d'élevage – tant à vocation lait que viande – sont surreprésentées : 21,7 % contre 20,9 % parmi l'ensemble des chefs pour l'élevage laitier, 17,2 % contre 16,6 % pour l'élevage-viande.

Ce groupe est surreprésenté en Basse-Normandie (4,6 % contre 4,3 % pour l'ensemble des chefs), en Midi-Pyrénées (10 % contre 9,2 %), Auvergne (5,4 % contre 5 %) et Paca (5,1 % contre 4,6 %) ; il est sous-représenté en Alsace et dans la région Nord-Pas-de-Calais.

GROUPE 5 : LES JEUNES CHEFS (moins de 40 ans) SUR UNE EXPLOITATION INDIVIDUELLE, PLURIACTIFS ET NON EMO

Ce groupe représente 16,3 % de l'échantillon.

La proportion de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole âgés de 36 à 45 ans y est la plus élevée de tous les groupes avec 23 % (contre 22,4 % pour l'ensemble des chefs) ; de plus les 36-40 ans sont surreprésentés : 10 % dans cette classe contre 9,2 % pour l'ensemble des chefs.

Environ 16,2 % des chefs d'exploitation ou d'entreprise sont pluriactifs, ce qui fait de ce groupe l'un des plus pluriactifs de la typologie.

C'est également le groupe où l'exploitation individuelle est la plus présente : 45,6 % des chefs sont dans ce cas de figure (44,8 % pour l'ensemble des chefs) ; de fait, les apporteurs de capitaux, qui n'existent que dans des formes sociétaires, sont proportionnellement les moins nombreux dans cette classe.

Les chefs mettent en valeur 50 hectares en moyenne et la superficie médiane est de 37,6 hectares ; dans cette classe, les superficies nulles (exploitants sans terres) et les superficies inférieures à 5 hectares sont surreprésentées : 17,9 %, soit un point de plus que pour l'ensemble des chefs. Leur activité professionnelle génère un revenu moyen, pour l'année 2013, d'environ 15 500 €.

Concernant les grandes orientations de production, les cultures céréalières et industrielles sont surreprésentées (18,3 % contre 17,6 % pour l'ensemble des chefs) ainsi que les activités « autres » (élevage de chevaux, entraînement, dressage, haras, exploitations de bois, entreprises de services agricoles, entreprises paysagistes et de reboisement, ...). En revanche, l'élevage – au sens large i.e. lait et viande – est sous-représenté : 20,2 % contre 20,9 % en lait, et 16,1 % contre 16,6 % en viande.

Ce groupe est surreprésenté en Champagne-Ardenne (5,9 % contre 4,4 % pour l'ensemble des chefs) et en Rhône-Alpes (8,6 % contre 8,1 %) ; par contre, ce groupe est sous-représenté en région Bretagne (7,7 % contre 8,4 %) mais également en région Pays-de-Loire (8,2 % contre 8,7 %) ou en Auvergne.

GROUPE 6 : LES CHEFS CONFIRMES (plus de 45 ans) EN SOCIETE, NON EMO ET DAVANTAGE DE TERRES LIBERABLES

Ce profil représente 12,6 % de l'échantillon.

C'est le groupe où la proportion de célibataires est la plus faible : 36,3 % contre 37,9 % pour l'ensemble des chefs. Par ailleurs, les chefs âgés de 46 à 55 ans représentent plus du tiers de l'effectif de la classe tandis que les plus de 55 ans en représentent 29,4 %.

C'est également le profil où les femmes sont proportionnellement les plus nombreuses : elles représentent 25,4 % des chefs (contre 23,9 % pour l'ensemble des chefs). De plus, la proportion de transferts entre époux y est la plus élevée de toutes les classes de la typologie : 4,1 % contre 3,6 % pour l'ensemble des chefs.

Les chefs sont moins enclins à détenir de la main d'œuvre salariée puisque 25,9 % des chefs du groupe emploient au moins un salarié sur l'exploitation ou dans l'entreprise agricole.

Les exploitants ou entrepreneurs agricoles exploitent en moyenne 49,5 hectares, et la superficie médiane par exploitant est de 37,5 hectares. Les membres du groupe sont moins confrontés que les autres groupes à une tension du foncier agricole : en effet, pour 38,3 % des chefs, la proportion de terres libérables est nettement supérieure à celle observée au niveau national (contre 36,9 % pour l'ensemble des chefs). Le revenu professionnel moyen s'élève à 15 000 € pour l'année 2013.

L'élevage pour la viande est surreprésenté (17,3 % contre 16,6 % pour l'ensemble des chefs) ; à l'inverse, les grandes cultures sont sous-représentées : 16,9 % contre 17,6 % pour l'ensemble des chefs.

Les régions Poitou-Charentes et Aquitaine sont surreprésentées (respectivement 5,6 % contre 5,1 % pour l'ensemble des chefs et 8,2 % contre 7,7 %) à l'instar de Midi-Pyrénées ou du Limousin. En revanche, ce groupe compte proportionnellement moins de chefs en Rhône-Alpes (6,7 % contre 8,1 %), Auvergne (3,9 % contre 5,1 %) ou dans le Languedoc-Roussillon (4,2 % contre 5,1 %).

GROUPE 7 : LES CHEFS CONFIRMES (plus de 45 ans) EN SOCIETE AVEC ASSOCIES APORTEURS DE CAPITAUX, NON PLURIACTIFS, ET NON EMO

Ce groupe représente 8,8 % de l'échantillon.

Les chefs sont âgés de plus de 45 ans dans 65,5 % des cas (contre 63,8 % pour l'ensemble des chefs) ; 29,8 % ont au moins 56 ans (contre 28,9 %) ; les femmes sont proportionnellement plus nombreuses puisqu'elles représentent 25 % de l'effectif du groupe (contre 23,9 % pour l'ensemble des chefs).

Les chefs exercent leur activité agricole sous une forme sociétair e dans 55,4 % des cas (conforme à l'ensemble des chefs), mais avec une présence accrue d'apporteurs de capitaux.

C'est le groupe qui emploie le moins de main d'œuvre salariée : 74,3 % des chefs n'ont aucun salarié (contre 73,8 % pour l'ensemble des chefs) et qui a le moins embauché en CDD ou en CDI.

La superficie moyenne par exploitant est de 49,1 hectares en 2014 et la superficie médiane de 37,4 hectares. Quant aux revenus professionnels moyens, ils atteignent près de 15 500 € en 2013, parmi les plus élevés de la typologie.

Cette classe est marquée par une surreprésentation de l'élevage laitier (21,1 % contre 20,8 % pour l'ensemble des chefs) et de la polyculture associée à de l'élevage (13,1 % contre 12,7 %).

La région Pays-de-Loire est surreprésentée (9,4 % contre 8,7 % pour l'ensemble des chefs) tout comme la Bretagne (9 % contre 8,4 %), la région Midi-Pyrénées (10,7 % contre 9,3 %). Inversement, la région Rhône-Alpes est sous-représentée (7 % contre 8,1 %), ainsi que l'Auvergne (4,2 % contre 5 %) et la région Paca (4 % contre 4,6 %).

GROUPE 8 : LES CHEFS CONFIRMES (plus de 45 ans) SUR UNE EXPLOITATION INDIVIDUELLE, PLURIACTIFS

Ce profil regroupe 12,6 % des chefs de l'échantillon.

Les chefs âgés de 46 à 55 ans sont surreprésentés avec 36,1 % des effectifs du groupe (contre 34,9 % pour l'ensemble des chefs).

Si les individus de cette classe exercent majoritairement leur activité non salariée agricole au sein d'une société dans 54,8 % des cas, l'exploitation individuelle est toutefois surreprésentée dans le groupe : 45,2 % des chefs sont sur une exploitation individuelle contre 44,8 % pour l'ensemble des chefs.

Environ 83,8 % des chefs n'exercent aucune autre activité en plus de l'activité non salariée agricole en 2014 ; cette classe est l'une de celles qui comptent le plus de pluriactifs.

La superficie moyenne par exploitant est de 51,4 hectares en 2014, la plus élevée de la typologie ; la superficie médiane est également la plus élevée avec 38,5 hectares. Les revenus moyens issus de l'activité professionnelle sont également les plus hauts : 15 600 € en 2013.

Dans ce groupe, les grandes cultures sont surreprésentées (18,4 % contre 17,6 % pour l'ensemble des chefs) ; à contrario, les cultures spécialisées sont sous-représentées (5,8 % contre 6,1 %).

La région Nord-Pas-de-Calais est surreprésentée (3,6 % contre 3,2 % pour l'ensemble des chefs), ainsi que la région Poitou-Charentes (5,6 % contre 5 %) ; en revanche, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est sous-représentée (4 % contre 4,6 %).

Il ressort plusieurs enseignements de cette typologie :

- Deux groupes sont à part : le groupe 1 qui représente les très jeunes chefs de moins de 35 ans et le groupe 5, celui des jeunes chefs de moins de 40 ans ; pour les autres, les chefs ont plus de 45 ans.
- Dans les groupes 1 et 5 – où l'âge des chefs est le plus bas – la forme juridique d'exploitation individuelle, bien que minoritaire, est surreprésentée, ce qui laisserait à penser que l'installation d'un jeune en société doit être nuancée.
- L'emploi d'un salarié, l'exercice d'une activité en sus de celle d'agriculteur sont des facteurs connus de diversité des chefs.

En revanche, la présence d'apporteurs de capitaux et la tension du foncier agricole sont nouvellement mises en exergue. Deux groupes de la typologie ont une présence plus marquée des apporteurs de capitaux (groupes 4 et 7). Quant à la tension du foncier agricole, elle fait son apparition dans trois groupes mais de manière différente : le groupe 2 est confronté à une plus grande raréfaction des terres libérables tandis que pour les groupes 4 et 6, il y a davantage de terres disponibles.

TABLEAU 10
SYNTHESE DE LA TYPOLOGIE

	Population totale	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5	Groupe 6	Groupe 7	Groupe 8
Poids du groupe en %	100,0	15,0	19,2	7,7	7,8	16,3	12,6	8,8	12,6
% de femmes	23,9	24,1	23,6	22,8	24,3	23,5	25,4	24,9	23,6
% de célibataires	38	38	37,5	39	38,2	38,7	36,3	37,4	37,6
% de chefs de moins de 40 ans	20,9	21,4	20,9	21,1	19,9	21,2	20,2	20,8	21,1
% de chefs de plus de 55 ans	28,9	29,3	29,5	29,6	28,9	29,1	29,4	29,8	27,9
% de chefs sur une exploitation individuelle	44,8	45,4	44,4	44,8	44	45,6	44,8	44,6	45,2
% de chefs en société	55,2	54,6	55,6	55,2	56	54,4	55,2	55,4	54,8
% d'employeurs de main d'œuvre	26,2	26,9	25,9	27,1	26,2	26,3	25,8	25,7	26,3
% de pluriactifs	15,8	16,3	15,9	15,3	15,2	16,2	16,1	16	16,2
% d'apporteurs de capitaux	45,7	45,3	46,3	45	46,6	44,9	45,8	46,2	45,4
foncier agricole		favorable	tendu	favorable	neutre	neutre	favorable	tendu	neutre
superficie moyenne par exploitant	50,2 ha	50,1 ha	49,8 ha	50,8 ha	50,4 ha	50 ha	49,5 ha	49,1 ha	51,4 ha
superficie médiane par exploitant	38,1 ha	37,3 ha	38,3 ha	37,9 ha	39,6 ha	37,6 ha	37,5 ha	37,4 ha	38,5 ha
revenus professionnels annuels moyens	15 212 €	15 050 €	14 606 €	15 590 €	15 188 €	15 475 €	15 048 €	15 460 €	15 607 €
revenus professionnels annuels médians	6 266 €	5 621 €	6 157 €	6 817 €	6 198 €	6 095 €	6 281 €	6 280 €	6 667 €
secteurs sur-représentés		viticulture	élevage laitier, activités de hors-sol	polyculture-élevage, grandes cultures	élevage (lait et viande)	grandes cultures et activités "autres"	élevage viande	élevage laitier, polyculture-élevage	grandes cultures
secteurs sous-représentés		grandes cultures, élevage laitier	grandes cultures	élevage laitier		élevage (lait et viande)	grandes cultures		cultures spécialisées
régions sur-représentées		Ile-de-France, Champagne-Ardenne, Rhône-Alpes	Pays-de-Loire, Bretagne, Auvergne, Languedoc-Roussillon	Centre, Picardie, Rhône-Alpes	Basse-Normandie, Midi-Pyrénées, Auvergne, Paca	Champagne-Ardenne, Rhône-Alpes	Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Limousin	Pays-de-Loire, Bretagne, Midi-Pyrénées	Nord-Pas-de-Calais, Poitou-Charentes
régions sous-représentées		Basse-Normandie, Pays-de-Loire, Bretagne, Midi-Pyrénées	Ile-de-France, Champagne-Ardenne, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes	Bretagne, Poitou-Charentes, Midi-Pyrénées	Alsace, Nord-Pas-de-Calais	Bretagne, Pays-de-Loire, Auvergne	Rhône-Alpes, Auvergne, Languedoc-Roussillon	Rhône-Alpes, Auvergne, Paca	Paca

ANNEXES

Chiffres clés des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole en 2014

<ul style="list-style-type: none">▪ 473 900 chefs au 1^{er} janvier 2014• Dont 438 500 chefs d'exploitation• Dont 35 400 chefs d'entreprise▪ 377 400 exploitations ou entreprises▪ Age moyen des chefs : 48,7 ans▪ Proportion de moins de 35 ans : 12,2 %▪ Proportion de 55 ans et plus : 28,9 %▪ Proportion de femmes : 23,9 %▪ Proportion de femmes de 55 ans et plus parmi les femmes : 38,2 %	<ul style="list-style-type: none">▪ Proportion de chefs au réel : 78,4 %▪ Assiette brute totale de cotisations: 8,21 milliards €▪ Assiette brute moyenne au forfait : 5 422 €▪ Assiette brute moyenne au réel : 20 598 €▪ Proportion de chefs en nom personnel : 45 %▪ Proportion d'exploitations ou entreprises en nom personnel : 56 %▪ Superficie globale exploitée par les chefs actifs : 23,6 millions ha▪ Superficie moyenne par chef d'exploitation : 53,9 ha▪ Superficie moyenne par exploitation : 68,6 ha
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Sigles cités :

Amexa : Assurance maladie des exploitants agricoles

Atexa : Assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles des exploitants agricoles

EARL : Entreprise agricole à responsabilité limitée

Gaec : Groupement agricole d'exploitation en commun

NAF : Nomenclature d'activité française

Scea : Société civile d'exploitation agricole

GFA : Groupement foncier agricole

SA : Société anonyme

Sarl : Société à responsabilité limitée

SAU : Surface agricole utile

REPRESENTATIVITE DE L'ECHANTILLON : COMPARAISON POPULATION TOTALE / ECHANTILLON STRATIFIE

POPULATION TOTALE

superficie	Effectif	Pourcentage
nulle	45285	9,56
0 à moins de 5 ha	34932	7,37
5 à moins de 10 ha	23229	4,9
10 à moins de 25 ha	73287	15,47
25 à moins de 50 ha	110465	23,31
50 à moins de 100 ha	123838	26,13
100 ha ou plus	62826	13,26

sexe	Effectif	Pourcentage
homme	360668	76,11
femme	113194	23,89

situation familiale	Effectif	Pourcentage
célibataire	179841	37,95
marié	263136	55,53
autre	30885	6,52

âge	Effectif	Pourcentage
30 ans et moins	29815	6,29
31 à 35 ans	35760	7,55
36 à 40 ans	43898	9,26
41 à 45 ans	62327	13,15
46 à 50 ans	77784	16,41
51 à 55 ans	87362	18,44
56 à 60 ans	83674	17,66
plus de 60 ans	53242	11,24

pluriactivité	Effectif	Pourcentage
non	398773	84,15
oui, ce à titre principal	31077	6,56
oui, ce à titre secondaire	44012	9,29

forme juridique en société	Effectif	Pourcentage
non	212394	44,82
oui	261468	55,18

imposition et modalité de calcul	Effectif	Pourcentage
au réel et en option annuelle	61703	13,02
au réel et en moyenne triennale	309830	65,38
au forfait et en option annuelle	11504	2,43
au forfait et en moyenne triennale	90825	19,17

transfert entre époux	Effectif	Pourcentage
non	456705	96,38
oui	17157	3,62

activité économique	Effectif	Pourcentage
cultures spécialisées	29141	6,15
grandes cultures	83193	17,56
viticulture	49082	10,36
élevage laitier	98907	20,87
élevage viande	78711	16,61
activités de hors sol	24760	5,23
polyculture-élevage	60417	12,75
activités "autres"	49650	10,48

ECHANTILLON STRATIFIE

superficie	Effectif	Pourcentage
nulle	7548	9,56
0 à moins de 5 ha	5824	7,37
5 à moins de 10 ha	3873	4,9
10 à moins de 25 ha	12215	15,47
25 à moins de 50 ha	18413	23,31
50 à moins de 100 ha	20640	26,13
100 ha ou plus	10471	13,26

sexe	Effectif	Pourcentage
homme	60024	76
femme	18960	24

situation familiale	Effectif	Pourcentage
célibataire	29851	37,79
marié	43936	55,63
autre	5197	6,58

âge	Effectif	Pourcentage
30 ans et moins	4966	6,29
31 à 35 ans	5864	7,42
36 à 40 ans	7320	9,27
41 à 45 ans	10356	13,11
46 à 50 ans	12972	16,42
51 à 55 ans	14460	18,31
56 à 60 ans	14159	17,93
plus de 60 ans	8887	11,25

pluriactivité	Effectif	Pourcentage
non	66369	84,03
oui, ce à titre principal	5274	6,68
oui, ce à titre secondaire	7341	9,29

forme juridique en société	Effectif	Pourcentage
non	35470	44,91
oui	43514	55,09

imposition et modalité de calcul	Effectif	Pourcentage
au réel et en option annuelle	10374	13,13
au réel et en moyenne triennale	51616	65,35
au forfait et en option annuelle	1886	2,39
au forfait et en moyenne triennale	15108	19,13

transfert entre époux	Effectif	Pourcentage
non	76052	96,29
oui	2932	3,71

activité économique	Effectif	Pourcentage
cultures spécialisées	4780	6,05
grandes cultures	13841	17,52
viticulture	8228	10,42
élevage laitier	16408	20,77
élevage viande	13164	16,67
activités de hors sol	4192	5,31
polyculture-élevage	10093	12,78
activités "autres"	8278	10,48

Fréquence manquante = 1

employeur de main d'œuvre salariée	Effectif	Pourcentage
non	349615	73,78
oui	124247	26,22

embauche de salarié dans l'année	Effectif	Pourcentage
non	432074	91,18
oui	41788	8,82

membres de la famille ou d'aides familiaux	Effectif	Pourcentage
non	469894	99,16
oui	3968	0,84

employeur de CDD non saisonniers	Effectif	Pourcentage
non	428178	90,36
oui	45684	9,64

employeur de CDI	Effectif	Pourcentage
non	406752	85,84
oui	67110	14,16

employeur de CDD saisonniers	Effectif	Pourcentage
non	399376	84,28
oui	74486	15,72

apport en capital du CE	Effectif	Pourcentage
inférieur ou égal à 25 %	35353	7,46
entre 25,1 et 50 %	134016	28,28
entre 50,1 et 75 %	33936	7,16
supérieur à 75 %	270557	57,1

statut du conjoint	Effectif	Pourcentage
conjoint non participant aux travaux en tant que NSA ou pas de conjoint	437887	92,41
conjoint participant aux travaux NSA hors conjoints collaborateurs	8	0
conjoint collaborateur à titre exclusif ou principal	29544	6,23
conjoint collaborateur à titre secondaire	6423	1,36

activité secondaire	Effectif	Pourcentage
non	398776	84,15
non salarié agricole	44012	9,29
non salarié non agricole	7632	1,61
salarié agricole	5419	1,14
autre activité	18023	3,8

% de chefs de moins de 35 ans	Effectif	Pourcentage
inférieur à la moyenne nationale	168144	35,48
proche de la moyenne nationale	202386	42,71
supérieur à la moyenne nationale	103332	21,81

% de femmes chefs	Effectif	Pourcentage
inférieur à la moyenne nationale	120796	25,49
proche de la moyenne nationale	154237	32,55
supérieur à la moyenne nationale	198829	41,96

% de chefs en société	Effectif	Pourcentage
inférieur à la moyenne nationale	204334	43,12
proche de la moyenne nationale	112875	23,82
supérieur à la moyenne nationale	156653	33,06

employeur de main d'œuvre salariée	Effectif	Pourcentage
non	58232	73,73
oui	20752	26,27

embauche de salarié dans l'année	Effectif	Pourcentage
non	72021	91,18
oui	6963	8,82

membres de la famille ou d'aides familiaux	Effectif	Pourcentage
non	78341	99,19
oui	643	0,81

employeur de CDD non saisonniers	Effectif	Pourcentage
non	71266	90,23
oui	7718	9,77

employeur de CDI	Effectif	Pourcentage
non	67783	85,82
oui	11201	14,18

employeur de CDD saisonniers	Effectif	Pourcentage
non	66604	84,33
oui	12380	15,67

apport en capital du CE	Effectif	Pourcentage
inférieur ou égal à 25 %	5863	7,42
entre 25,1 et 50 %	22218	28,13
entre 50,1 et 75 %	5775	7,31
supérieur à 75 %	45128	57,14

statut du conjoint	Effectif	Pourcentage
conjoint non participant aux travaux en tant que NSA ou pas de conjoint	72827	92,2
conjoint collaborateur à titre exclusif ou principal	5076	6,43
conjoint collaborateur à titre secondaire	1081	1,37

activité secondaire	Effectif	Pourcentage
non	66369	84,03
non salarié agricole	7341	9,29
non salarié non agricole	1261	1,6
salarié agricole	922	1,17
autre activité	3091	3,91

% de chefs de moins de 35 ans	Effectif	Pourcentage
inférieur à la moyenne nationale	28025	35,48
proche de la moyenne nationale	33737	42,71
supérieur à la moyenne nationale	17222	21,8

% de femmes chefs	Effectif	Pourcentage
inférieur à la moyenne nationale	20134	25,49
proche de la moyenne nationale	25710	32,55
supérieur à la moyenne nationale	33140	41,96

% de chefs en société	Effectif	Pourcentage
inférieur à la moyenne nationale	34059	43,12
proche de la moyenne nationale	18817	23,82
supérieur à la moyenne nationale	26108	33,05

% d'exploitations en société	Effectif	Pourcentage	% d'exploitations en société	Effectif	Pourcentage
inférieur à la moyenne nationale	167956	35,44	inférieur à la moyenne nationale	27997	35,45
proche de la moyenne nationale	96120	20,28	proche de la moyenne nationale	16022	20,29
supérieur à la moyenne nationale	209786	44,27	supérieur à la moyenne nationale	34965	44,27
% de chefs au réel	Effectif	Pourcentage	% de chefs au réel	Effectif	Pourcentage
inférieur à la moyenne nationale	167956	35,44	inférieur à la moyenne nationale	27997	35,45
proche de la moyenne nationale	45129	9,52	proche de la moyenne nationale	7521	9,52
supérieur à la moyenne nationale	260777	55,03	supérieur à la moyenne nationale	43466	55,03
assiette brute moyenne au forfait	Effectif	Pourcentage	assiette brute moyenne au forfait	Effectif	Pourcentage
inférieure à la moyenne nationale	86847	18,33	inférieure à la moyenne nationale	14477	18,33
proche de la moyenne nationale	117487	24,79	proche de la moyenne nationale	19582	24,79
supérieure à la moyenne nationale	269528	56,88	supérieure à la moyenne nationale	44925	56,88
assiette brute moyenne au réel	Effectif	Pourcentage	assiette brute moyenne au réel	Effectif	Pourcentage
inférieure à la moyenne nationale	315974	66,68	inférieure à la moyenne nationale	52665	66,68
proche de la moyenne nationale	41644	8,79	proche de la moyenne nationale	6941	8,79
supérieure à la moyenne nationale	116244	24,53	supérieure à la moyenne nationale	19378	24,53
% de chefs de plus de 55 ans	Effectif	Pourcentage	% de chefs de plus de 55 ans	Effectif	Pourcentage
inférieur à la moyenne nationale	91030	19,21	inférieur à la moyenne nationale	15170	19,21
proche de la moyenne nationale	280260	59,14	proche de la moyenne nationale	46715	59,14
supérieur à la moyenne nationale	102572	21,65	supérieur à la moyenne nationale	17099	21,65
% de terres libérables	Effectif	Pourcentage	% de terres libérables	Effectif	Pourcentage
inférieur à la moyenne nationale	140848	29,72	inférieur à la moyenne nationale	23474	29,72
proche de la moyenne nationale	157990	33,34	proche de la moyenne nationale	26336	33,34
supérieur à la moyenne nationale	175024	36,94	supérieur à la moyenne nationale	29174	36,94
% de chefs pluriactifs	Effectif	Pourcentage	% de chefs pluriactifs	Effectif	Pourcentage
inférieur à la moyenne nationale	179597	37,9	inférieur à la moyenne nationale	29934	37,9
proche de la moyenne nationale	139933	29,53	proche de la moyenne nationale	23326	29,53
supérieur à la moyenne nationale	154332	32,57	supérieur à la moyenne nationale	25724	32,57
assiette brute	Effectif	Pourcentage	assiette brute	Effectif	Pourcentage
inférieure ou égale à 2 500 €	80318	16,95	inférieure ou égale à 2 500 €	13495	17,09
2 501 à 5 000 €	45263	9,55	2 501 à 5 000 €	7477	9,47
5 001 à 10 000 €	112048	23,65	5 001 à 10 000 €	18553	23,49
10 001 à 17 500 €	90547	19,11	10 001 à 17 500 €	15003	18,99
17 501 à 25 000 €	49855	10,52	17 501 à 25 000 €	8334	10,55
supérieure à 25 000 €	95831	20,22	supérieure à 25 000 €	16122	20,41

MSA Caisse Centrale

**Direction des Etudes, des Répertoires et des
Statistiques**

Les Mercuriales

40, rue Jean Jaurès

Tél. : 01 41 63 77 77

93547 Bagnolet Cedex

www.msa.fr



L'essentiel & plus encore